





# TABLE DES MATIÈRES - Aperçu du Fonds

iste des Fonds offerts par iA Groupe financier	5	Revenu fixe mondial (PIMCO)	98
a gestion professionnelle des Fonds	8	Revenu à taux variable (Wellington Square)	100
Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG)	11	Stratégie d'obligations de sociétés (iA)	102
au 31 décembre 2023	1.4	Fidelity Titres américains à rendement élevé - Devises	104
Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2023 - Tarification préférentielle Prestige	14	neutres  Diversifié sécurité (iA)	106
Objectifs d'investissement et facteurs de risque associés à	17	Diversifié (iA)	
Modéré ISR (Inhance)	40	Diversifié opportunité (iA)	110
ęquilibré ISR (Inhance)	42	Stratégie revenu (iA)	112
Croissance ISR (Inhance)	44	Diversifié mondial (Loomis Sayles)	114
Portefeuille équilibré durable (iA)	46	Fidelity Revenu mensuel mondial	116
Fidelity Leadership climatique - Équilibre MC		Fidelity Actions d'innovation et Obligationsmultisectorielles	118
Actions canadiennes durables (iA)	50	Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iA)	120
stratégie climatique (Wellington)	52	Allocation d'actifs mondiaux (iA)	
Focus prudent (iA)	54	Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iA)	
ocus modéré (iA)	56	Hybride Actions canadiennes discipline (iA) 75/25	
Focus équilibré (iA)	58	Hybride Actions revenu stratégique (iA) 75/25	
Focus croissance (iA)	60	Hybride Dividendes croissance (iA) 75/25	
Focus audacieux (iA)	62	Hybride Indiciel canadien (iA) 75/25	
Sélection prudent (iA)	64	Hybride Frontière Nord MD Fidelity 75/25	
Sélection modéré (iA)	66	Hybride Actions canadiennes - croissance (iA) 75/25	
Sélection équilibré (iA)	68	Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25	
Sélection croissance (iA)	70	Hybride Actions canadiennes à petite capitalisation (QV)	
Sélection audacieux (iA)	72	75/25	140
Discipline prudent (iA)	74	Hybride Actions mondiales discipline (iA) 75/25	142
Discipline modéré (iA)	76	Hybride Actions mondiales de dividendes (iA) 75/25	144
Discipline équilibré (iA)	78	Hybride Actions mondiales (iA) 75/25	146
Discipline croissance (iA)	80	Hybride Fidelity Étoile du Nord MD 75/25	148
Marché monétaire (iA)	82	Hybride Innovation thématique (iA) 75/25	150
Obligations court terme (iA)	84	Hybride Actions américaines discipline (iA) 75/25	152
Obligations (iA)	86	Actions revenu stratégique (iA)	154
Obligations discipline (iA)	88	Dividendes croissance (iA)	156
Obligations de sociétés canadiennes (iA)	90	Indiciel canadien (iA)	158
Obligations de base plus (Wellington Square)	92	Frontière Nord MD Fidelity	160
Portefeuille géré de revenu fixe (iA)	94	Actions canadiennes - croissance (iA)	162
Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles)	96	Potentiel Canada Fidelity	164

Actions canadiennes à petite capitalisation (QV)166	
Actions nord-américaines (iA)	
Indiciel mondial tous pays (BlackRock)170	
Dividende mondial (Dynamique)172	
Actions mondiales de dividendes (iA)174	
Actions mondiales (iA)176	
Opportunités mondiales (Loomis Sayles)178	
Actions mondiales Conviction (iA)180	
Actions mondiales de valeur opportuniste (Wellington)182	
Fidelity Actions mondiales - Concentré	
Fidelity Étoile du Nord MD	
Indiciel international (BlackRock)	
Actions internationales (iA)190	
Actions Europe Fidelity192	
Indiciel américain (BlackRock)194	
Fidelity Vision stratégique	
Innovation thématique (iA)	
Américain (Dynamique)200	
Actions américaines (iA)202	
Dividendes croissance américains (iA)204	
Fidelity Innovations mondiales MC206	
Asie pacifique (iA)	
Marchés émergents (Jarislowsky Fraser)210	
Soins de santé mondiaux (Renaissance)212	
Infrastructures mondiales (Dynamique)214	
Revenu immobilier (iA)	
Indiciel américain DAQ (iA)218	
Indexia prudent (iA)220	
Indexia modéré (iA)222	
Indexia équilibré (iA)224	
Indexia croissance (iA)	
Indexia audacieux (iA)	
Revenu maximal garanti ÀVIE (iA)230	
Croissance et revenu garanti ÀVIE (iA)232	

Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG)au 31 décembre 2023 - Série Ecoflextra 75/100	234
Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG)au 31 décembre 2023 - Catégorie F	235
Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2023 - Tarification préférentielle Prestige - Catégorie F	238

# Liste des Fonds offerts par iA Groupe financier

Fonds de iA Groupe financier	Conseiller en placement	Date de création
FONDS ESG		
Modéré ISR (Inhance)	Vancity Investment Management Ltd.	OCT. 2020
Équilibré ISR (Inhance)	Vancity Investment Management Ltd.	DÉC. 2009
Croissance ISR (Inhance)	Vancity Investment Management Ltd.	OCT. 2020
Portefeuille équilibré durable (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2022
Fidelity Leadership climatique - Équilibre <sup>MC</sup>	Fidelity Investments	OCT. 2022
Actions canadiennes durables (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2022
Stratégie climatique (Wellington)	Wellington Management	OCT. 2022
FONDS FOCUS		
Focus prudent (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2002
Focus modéré (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2002
Focus équilibré (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2002
Focus croissance (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2002
Focus audacieux (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2002
FONDS SÉLECTION		
Sélection prudent (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2013
Sélection modéré (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2013
Sélection équilibré (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2013
Sélection croissance (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2013
Sélection audacieux (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2013
FONDS DISCIPLINE		
Discipline prudent (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2020
Discipline modéré (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2020
Discipline équilibré (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2020
Discipline croissance (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2020
FONDS DE REVENU		
Marché monétaire (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 1991
Obligations court terme (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 1997
Obligations (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	MAI. 1977
Obligations discipline (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2020
Obligations de sociétés canadiennes (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	MAR. 2016
Obligations de base plus (Wellington Square)	Wellington Square	JAN. 2011
Portefeuille géré de revenu fixe (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2021
Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles)	Loomis, Sayles & Company	OCT. 2021
Revenu fixe mondial (PIMCO)	PIMCO	MAR. 2013
FONDS DE REVENU - Spécialisés	Times	111/11/11/2015
Revenu à taux variable (Wellington Square)	Wellington Square	OCT. 2019
Stratégie d'obligations de sociétés (iA) <sup>1</sup>	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2012
Fidelity Titres américains à rendement élevé - Devises neutres	Fidelity Investments	JUN. 2015
FONDS DIVERSIFIÉS	ridency investments	JOIN. 2013
Diversifié sécurité (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 1998
Diversifié (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 1987
Diversifié opportunité (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 1998
Stratégie revenu (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2012
Diversifié mondial (Loomis Sayles) <sup>2</sup>	Loomis, Sayles & Company	NOV. 2006
Fidelity Revenu mensuel mondial	Fidelity Investments	DÉC. 2017
Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles	Fidelity Investments  Fidelity Investments	OCT. 2021
Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2021
Allocation d'actifs mondiaux (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2018
	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2018
Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iA)	IA Gestion monutale a actils	UC1. 2018

# Liste des Fonds offerts par iA Groupe financier

Fonds de iA Groupe financier	Conseiller en placement	Date de création
FONDS HYBRIDES CANADIENS		
Hybride Actions canadiennes discipline (iA) 75/25	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2020
Hybride Actions revenu stratégique (iA) 75/25	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2011
Hybride Dividendes croissance (iA) 75/25	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2011
Hybride Indiciel canadien (iA) 75/25	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2011
Hybride Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity 75/25	Fidelity Investments	JAN. 2011
Hybride Actions canadiennes - croissance (iA) 75/25	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2011
Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25 <sup>2</sup>	Fidelity Investments	JAN. 2011
Hybride Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) 75/25 <sup>1</sup>	QV Investors Inc.	JAN. 2011
FONDS HYBRIDES MONDIAUX		
Hybride Actions mondiales discipline (iA) 75/25	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2020
Hybride Actions mondiales de dividendes (iA) 75/25	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2011
Hybride Actions mondiales (iA) 75/25	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2011
Hybride Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> 75/25	Fidelity Investments	JAN. 2011
Hybride Innovation thématique (iA) 75/25 <sup>2</sup>	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2011
Hybride Actions américaines discipline (iA) 75/25	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2020
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES		
Actions revenu stratégique (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	NOV. 2005
Dividendes croissance (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	NOV. 2005
Indiciel canadien (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2001
Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity	Fidelity Investments	JAN. 1999
Actions canadiennes - croissance (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2001
Potentiel Canada Fidelity	Fidelity Investments	JAN. 1999
Actions canadiennes à petite capitalisation (QV)	QV Investors Inc.	DÉC. 2006
Actions nord-américaines (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	MAI. 1969
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES		
Indiciel mondial tous pays (BlackRock)	BlackRock	JUL. 2012
Dividende mondial (Dynamique)	Fonds Dynamique	NOV. 2006
Actions mondiales de dividendes (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2023
Actions mondiales (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2005
Opportunités mondiales (Loomis Sayles)	Loomis, Sayles & Company	OCT. 2020
Actions mondiales Conviction (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	JAN. 2011
Actions mondiales de valeur opportuniste (Wellington)	Wellington Management	JUL. 2021
Fidelity Actions mondiales - Concentré	Fidelity Investments	DÉC. 2017
Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup>	Fidelity Investments	NOV. 2005
Indiciel international (BlackRock)	BlackRock	SEP. 1999
Actions internationales (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	NOV. 2008
Actions Europe Fidelity	Fidelity Investments	JAN. 1999
Indiciel américain (BlackRock)	BlackRock	JAN. 1998
Fidelity Vision stratégique	Fidelity Investments	OCT. 2019
Innovation thématique (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	MAR. 2016
Américain (Dynamique)	Fonds Dynamique	OCT. 2019
Actions américaines (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 2001
Dividendes croissance américains (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2005
FONDS SPÉCIALISÉS		
Fidelity Innovations mondiales <sup>MC</sup>	Fidelity Investments	OCT. 2021
Asie pacifique (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 1999
Marchés émergents (Jarislowsky Fraser)	Jarislowsky Fraser Limitée	OCT. 2019
Soins de santé mondiaux (Renaissance)	Gestion d'actifs CIBC	SEP. 2001
Infrastructures mondiales (Dynamique)	Fonds Dynamique	OCT. 2019
Revenu immobilier (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	OCT. 2003
Indiciel américain DAQ (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	SEP. 1999

## Liste des Fonds offerts par iA Groupe financier

Fonds de iA Groupe financier	Conseiller en placement	Date de création
FONDS INDEXIA		
Indexia prudent (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2017
Indexia modéré (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2017
Indexia équilibré (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2017
Indexia croissance (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2017
Indexia audacieux (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	DÉC. 2017
FONDS SÉRIE ÀVIE - ÉTAPE REVENU		
Revenu maximal garanti ÀVIE (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	NOV. 2014
Croissance et revenu garanti ÀVIE (iA)	iA Gestion mondiale d'actifs	NOV. 2014

Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série ÀVIE.
 Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE.

## La gestion professionnelle des Fonds

Indiciel mondial tous pays (BlackRock) Indiciel international (BlackRock) Indiciel américain (BlackRock)

# BlackRock.

Fidel

BlackRock 161, rue Bay, bureau 2500 C.P. 614 Toronto (Ontario) M5J 2S1

483, rue Bay, bureau 300

Toronto (Ontario) M5G 2N7

Fidelity Investments



Fidelity Titres américains à rendement élevé - Devises neutres

Fidelity Revenu mensuel mondial

Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles

Hybride Frontière Nord<sup>MD</sup> Fidelity 75/25 Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25<sup>2</sup> Hybride Fidelity Étoile du Nord<sup>MD</sup> 75/25

Frontière Nord<sup>MD</sup> Fidelity

Potentiel Canada Fidelity

Fidelity Actions mondiales - Concentré

Fidelity Étoile du Nord<sup>MD</sup> Actions Europe Fidelity Fidelity Vision stratégique

Fidelity Innovations mondiales<sup>MC</sup>

Dividende mondial (Dynamique) Américain (Dynamique)

Infrastructures mondiales (Dynamique)

Soins de santé mondiaux (Renaissance)

Fonds **Dynamique**®

Investissez dans les bons conseils.

Fonds Dynamique 1, rue Adelaide Est, 29<sup>e</sup> étage Toronto (Ontario) M5C 2V9

**CIBC** 

GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC 1500, rue University, bureau 800 Montréal (Québec) H3A 3S6

Marchés émergents (Jarislowsky Fraser)

JARISLOWSKY FRASER

GESTION MONDIALE DE PLACEMENTS

Jarislowsky Fraser Limitée 1010, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H3A 2R7

Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles) Diversifié mondial (Loomis Sayles)<sup>2</sup> Opportunités mondiales (Loomis Sayles)

LOOMIS SAYLES

Loomis, Sayles & Company One Financial Center 655, avenue Atlantic Boston (Massachusetts) 02111

Revenu fixe mondial (PIMCO)

PIMCO

PIMCO 199, rue Bay, bureau 2050 C.P. 363, succursal Commerce Court Toronto (Ontario) M5L 1G2

Hybride Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) 75/25<sup>1</sup> Actions canadiennes à petite capitalisation (QV)

QV Investors Inc. QV Investors Inc. Livingston Place, tour Sud 222, 3<sup>e</sup> Avenue Sud-Ouest, bureau 1008 Calgary (Alberta) T2P 0B4

Modéré ISR (Inhance) Équilibré ISR (Inhance) Croissance ISR (Inhance) **Vancity** 

Vancity Investment Management Ltd. 900, rue Hastings Ouest, bureau 300 Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 1E5

Stratégie climatique (Wellington)

Actions mondiales de valeur opportuniste (Wellington)

WELLINGTON MANAGEMENT®

Wellington Management Exchange Tower 130, rue King Ouest, 18<sup>e</sup> étage Toronto (Ontario) M5X 1E3

Obligations de base plus (Wellington Square) Revenu à taux variable (Wellington Square)

WSQ WELLINGTON SQUARE

Wellington Square 150, rue King Ouest, bureau 2010 C.P. 5 Toronto (Ontario) M5H 1J9

Portefeuille équilibré durable (iA) Actions canadiennes durables (iA)

Focus prudent (iA)

Focus modéré (iA)

Focus équilibré (iA) Focus croissance (iA) Gestion mondiale d'actifs

iA Gestion mondiale d'actifs 1080, Grande Allée Ouest C.P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3

## La gestion professionnelle des Fonds

Focus audacieux (iA)

Sélection prudent (iA)

Sélection modéré (iA)

Sélection équilibré (iA)

Sélection croissance (iA)

Sélection audacieux (iA)

Discipline prudent (iA)

Discipline modéré (iA)

Discipline équilibré (iA)

Discipline croissance (iA)

Marché monétaire (iA)

Obligations court terme (iA)

Obligations (iA)

Obligations discipline (iA)

Obligations de sociétés canadiennes (iA)

Portefeuille géré de revenu fixe (iA)

Stratégie d'obligations de sociétés (iA)<sup>1</sup>

Diversifié sécurité (iA)

Diversifié (iA)

Diversifié opportunité (iA)

Stratégie revenu (iA)

Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iA)

Allocation d'actifs mondiaux (iA)

Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iA)

Hybride Actions canadiennes discipline (iA) 75/25

Hybride Actions revenu stratégique (iA) 75/25

Hybride Dividendes croissance (iA) 75/25

Hybride Indiciel canadien (iA) 75/25

Hybride Actions canadiennes - croissance (iA) 75/25

Hybride Actions mondiales discipline (iA) 75/25

Hybride Actions mondiales de dividendes (iA) 75/25

Hybride Actions mondiales (iA) 75/25

Hybride Innovation thématique (iA) 75/25<sup>2</sup>

Hybride Actions américaines discipline (iA) 75/25

Actions revenu stratégique (iA)

Dividendes croissance (iA)

Indiciel canadien (iA)

Actions canadiennes - croissance (iA)

Actions nord-américaines (iA)

Actions mondiales de dividendes (iA)

Actions mondiales (iA)

Actions mondiales Conviction (iA)

Actions internationales (iA)

Innovation thématique (iA)

Actions américaines (iA)

Dividendes croissance américains (iA)

Asie pacifique (iA)

Revenu immobilier (iA)

Indiciel américain DAQ (iA)

Indexia prudent (iA)

Indexia modéré (iA)

Indexia équilibré (iA)

Indexia croissance (iA)

Indexia audacieux (iA)

Revenu maximal garanti ÀVIE (iA)

Croissance et revenu garanti ÀVIE (iA)



Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série ÀVIE.
 Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE.

Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2023

riais de gestion et hatio des irais de gesti			716 202	Ratio des frais de gestion			Taux do			
	Frais de g	gestion anr	nuels (%) <sup>1</sup>	)2		es trais de (RFG) (%)¹			Taux de frais (%) <sup>1</sup>	
				(%)		(·····································			Hais (70)	
	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100 Série ÀVIE	Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100 Série ÀVIE	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100	Série ÀVIE
FONDS ESG										
Modéré ISR (Inhance) Équilibré ISR (Inhance) Croissance ISR (Inhance) Portefeuille équilibré durable (iA) Fidelity Leadership climatique - Équilibre MC Actions canadiennes durables (iA)	2,22 2,27 2,32 2,19 2,40 2,21	2,47 2,52 2,57 2,39 2,60 2,43	2,63 2,68 2,73 - -	- - - 0,02 - 0,00	2,84 2,87 2,93 2,83 3,05 2,82	3,11 3,14 3,18 3,03 3,27 3,08	3,30 3,32 3,40 - -	0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,10	0,40 0,50 0,50 - -	- 0,25 - - -
Stratégie climatique (Wellington)	2,41	2,68	-	-	3,00	3,32	-	0,30	-	-
FONDS FOCUS Focus prudent (iA) Focus modéré (iA) Focus équilibré (iA) Focus croissance (iA) Focus audacieux (iA)	2,08 2,13 2,17 2,22 2,26	2,24 2,28 2,33 2,37 2,50	2,34 2,44 2,52 2,60 2,66	0,01 0,01 0,01 0,01 0,01	2,66 2,71 2,75 2,80 2,85	2,83 2,89 2,93 2,97 3,08	2,96 3,07 3,16 3,24 3,29	0,10 0,10 0,10 0,10 0,10	0,25 0,40 0,40 0,50 0,65	0,10 0,10 0,25 0,40 0,50
FONDS SÉLECTION										
Sélection prudent (iA) Sélection modéré (iA) Sélection équilibré (iA) Sélection croissance (iA) Sélection audacieux (iA)	2,03 2,08 2,15 2,23 2,30	2,20 2,26 2,33 2,41 2,56	2,25 2,33 2,42 2,53 2,61	0,01 0,01 0,01 0,02 0,02	2,63 2,69 2,76 2,85 2,92	2,80 2,86 2,95 3,03 3,19	2,87 2,96 3,08 3,20 3,28	0,10 0,10 0,10 0,10 0,20	0,25 0,40 0,40 0,50 0,65	0,10 0,10 0,25 0,40 0,50
FONDS DE REVENU									·	<u> </u>
Marché monétaire (iA) Obligations court terme (iA) Obligations (iA) Obligations de sociétés canadiennes (iA) Obligations de base plus (Wellington Square) Portefeuille géré de revenu fixe (iA) Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles) Revenu fixe mondial (PIMCO)	1,05 1,75 1,73 1,73 1,77 1,90 2,00	1,23 1,91 1,89 1,85 1,98 2,08 2,18	1,29 1,91 1,91 - 2,03 - -	- 0,00 0,00 0,00 - 0,03 -	1,46 2,25 2,24 2,24 2,30 2,51 2,56	1,65 2,46 2,44 2,38 2,55 2,69 2,78	1,73 2,43 2,45 - 2,60 -	0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,10	0,25 0,25 0,25 - 0,25 - -	0,10 0,10 0,10 - 0,10 -
FONDS DE REVENU - Spécialisés										·
Revenu à taux variable (Wellington Square) Stratégie d'obligations de sociétés (iA) <sup>3</sup> Fidelity Titres américains à rendement élevé - Devises neutres	1,74 1,72 2,11	1,92 1,92 2,24	- 2,02 -	- 0,01 -	2,28 2,26 2,70	2,48 2,48 2,84	- 2,63 -	0,10 0,10 0,10	- - -	0,10
FONDS DIVERSIFIÉS Diversifié sécurité (iA) Diversifié (iA) Diversifié opportunité (iA) Stratégie revenu (iA) Diversifié mondial (Loomis Sayles) <sup>3</sup> Fidelity Revenu mensuel mondial Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles	2,04 2,08 2,13 2,06 2,16 2,38 2,39	2,22 2,25 2,31 2,24 2,35 2,56 2,62	2,39 2,41 2,46 2,64 2,68 -	0,02 0,01 0,01 0,01 - 0,01	2,66 2,68 2,70 2,57 2,71 2,95 2,97	2,86 2,88 2,88 2,80 2,92 3,15 3,18	3,06 3,07 3,09 3,24 3,29 -	0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,20	0,25 0,40 0,50 0,50 0,50 -	0,10 0,25 0,40 0,25 0,25

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>		%) <sub>2</sub>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>				Taux de frais (%) <sup>1</sup>		
	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100 Série ÀVIE	Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100 Série ÀVIE	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100	Série ÀVIE
FONDS DIVERSIFIÉS Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iA) Allocation d'actifs mondiaux (iA) Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iA)	2,07 2,12 2,16	2,25 2,40 2,43	- - -	0,11 0,09 0,09	2,76 2,77 2,84	2,93 3,10 3,10	- - -	0,10 0,10 0,20	- - -	- - -
FONDS HYBRIDES CANADIENS Hybride Actions revenu stratégique (iA) 75/25 Hybride Dividendes croissance (iA) 75/25 Hybride Indiciel canadien (iA) 75/25 Hybride Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity 75/25 Hybride Actions canadiennes - croissance (iA) 75/25 Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25³ Hybride Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) 75/25³	2,00 2,01 2,08 2,19 2,12 2,20 2,43	2,17 2,20 2,29 2,45 2,35 2,39 2,66	2,17 2,27 2,08 2,76 2,35 2,76 2,69	- - - - -	2,53 2,54 2,61 2,73 2,65 2,75 2,98	2,66 2,76 2,77 2,99 2,93 2,95 3,28	2,74 2,83 2,64 3,39 2,94 3,41 3,23	0,10 0,10 0,20 0,20 0,20 0,20 0,20	0,50 0,50 0,65 0,65 0,65 0,65	0,40 0,40 0,40 0,40 0,40 0,40 0,40
FONDS HYBRIDES MONDIAUX Hybride Actions mondiales de dividendes (iA) 75/25 Hybride Actions mondiales (iA) 75/25 Hybride Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> 75/25 Hybride Innovation thématique (iA) 75/25 <sup>3</sup>	2,32 2,19 2,36 2,24	2,53 2,43 2,61 2,47	2,62 2,54 2,78 2,66	- 0,01 - -	2,84 2,75 2,93 2,78	3,08 2,98 3,20 3,04	3,23 3,17 3,44 3,30	0,20 0,20 0,20 0,20	0,65 0,65 0,65 0,65	0,40 0,40 0,40 0,40
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES  Actions revenu stratégique (iA) Dividendes croissance (iA) Indiciel canadien (iA) Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity Actions canadiennes - croissance (iA) Potentiel Canada Fidelity Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) Actions nord-américaines (iA)	2,09 2,10 2,16 2,33 2,21 2,34 2,55 2,21	2,27 2,34 2,37 2,58 2,43 2,57 2,78 2,44	2,27 2,36 2,26 - 2,42 - -	- 0,01 - 0,00 - - -	2,59 2,64 2,73 2,90 2,77 2,90 3,10 2,79	2,80 2,90 2,94 3,15 3,02 3,15 3,39 3,07	2,86 2,89 2,82 - 2,99 - -	0,20 0,20 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30	0,75 0,75 0,75 - 0,75 - -	0,50 0,50 - - - - -
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES Indiciel mondial tous pays (BlackRock) Dividende mondial (Dynamique) Actions mondiales de dividendes (iA) <sup>5</sup> Actions mondiales (iA) Opportunités mondiales (Loomis Sayles) Actions mondiales Conviction (iA) Actions mondiales de valeur opportuniste (Wellington) Fidelity Actions mondiales - Concentré Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> Indiciel international (BlackRock) Actions internationales (iA) Actions Europe Fidelity Indiciel américain (BlackRock) Fidelity Vision stratégique	2,14 2,44 2,32 2,32 2,23 2,32 2,41 2,41 2,49 2,21 2,32 2,40 2,21 2,43	2,41 2,74 2,60 2,59 2,55 2,60 2,68 2,77 2,45 2,56 2,67 2,45 2,70	2,41 - - - - - - 2,38 - 2,38	0,09 0,04 - 0,01 - 0,01 - 0,11 - 0,02 0,02 - 0,00	2,75 3,02 2,88 2,88 2,75 2,89 3,03 3,13 3,08 2,77 2,91 2,99 2,74 2,98	3,02 3,34 3,20 3,18 3,09 3,15 3,32 3,36 3,40 3,04 3,15 3,31 2,98 3,25	3,10 - - - - - - 2,95 - 2,95	0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30	0,75 - - - - - - 0,75 - 0,75	

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>			Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>				Taux de frais (%) <sup>1</sup>		
	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100 Série ÀVIE	Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100 Série ÀVIE	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100	Série ÀVIE
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES										
Innovation thématique (iA)	2,12	2,30	2,46		2,66	2,84	3,06	0,30	0,75	_
Américain (Dynamique)	2,12	2,56	-	0,04	2,81	3,11	-	0,30	0,73	_
Actions américaines (iA)	2,32	2,56	2,46	0,00	2,87	3,13	2,98	0,30	0,75	_
Dividendes croissance américains (iA)	2,16	2,45	2,46	-	2,69	3,01	3,02	0,30	0,75	_
FONDS SPÉCIALISÉS					,		-,-	.,		
Fidelity Innovations mondiales <sup>MC</sup>	2,66	2,97	_	_	3,26	3,50	_	0,30	_	_
Asie pacifique (iA)	2,39	2,63	_	0,06	3,00	3,22	_	0,30	_	_
Marchés émergents (Jarislowsky Fraser)	2,62	2,87	_	-	3,24	3,49	_	0,30	_	_
Soins de santé mondiaux (Renaissance)	2,71	2,89	_	_	3,29	3,45	_	0,30	_	_
Infrastructures mondiales (Dynamique)	2,43	2,60	_	0,09	3,09	3,26	_	0,30	_	_
Revenu immobilier (iA)	2,35	2,58	_	-	2,91	3,12	-	0,30	_	_
Indiciel américain DAQ (iA)	2,42	2,51	-	0,02	2,97	3,03	-	0,30	-	-
FONDS INDEXIA								-		
Indexia prudent (iA)	1,49	1,83	_	0,01	1,99	2,35	_	0,10	_	_
Indexia modéré (iA)	1,49	1,83	_	0,01	1,99	2,30	_	0,10	_	_
Indexia équilibré (iA)	1,50	1,83	_	0,01	1,98	2,30	_	0,10	-	_
Indexia croissance (iA)	1,49	1,83	_	0,01	1,98	2,30	_	0,20	_	_
Indexia audacieux (iA)	1,50	1,83	-	0,01	1,99	2,26	-	0,20	-	-
FONDS SÉRIE ÀVIE - ÉTAPE REVENU								-		
Revenu maximal garanti ÀVIE (iA) <sup>4</sup>	_	_	1,55	_	_	_	2,89	_	_	_
Croissance et revenu garanti ÀVIE (iA) <sup>4</sup>	-	_	1,78	0,00	-	_	3,10	_	-	-

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Frais de gestion, le RFG et le Taux de frais, se référer à la section 7.3 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le Frais de fonds sous-jacents représente les frais possibles des fonds sous-jacents dans lesquels les fonds distincts peuvent investir, comme un fonds négocié en bourse (FNB). Les frais sont prélevés par les gestionnaires des fonds sous-jacents et comprennent les frais de gestion et leurs dépenses, qui peuvent inclure les frais de gestion du portefeuille, d'administration, d'audit, les taxes et d'autres frais. Les frais des fonds sous-jacents sont inclus dans le RFG.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Dans la série Ecoflex 100/100 et/ou la série ÀVIE, le fonds n'est pas offert pour de nouveaux dépôts ainsi que pour des transferts interfonds. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois, leur montant ne peut pas être augmenté.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Le RFG comprend les frais d'assurance de la garantie de l'Étape Revenu de la Série ÀVIE. Le frais d'assurance compris dans le RFG est 0,75 %.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Le RFG est estimé puisque le Fonds est nouveau ou la série est nouvellement disponible (octobre 2023) et peut varier en tout temps.

Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2023 - Tarification préférentielle Prestige

riais de gestion et natio des frais de gesti	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>				J - Tarri			Taux de		
	Frais	de gestio	n annuels	(%)1	%)2	Ratio de	es frais de	gestion (RI	-G) (%) <sup>1</sup>	frais (%) <sup>1</sup>
	Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500	Série 75/100 Prestige 300	Série 75/100 Prestige 500	Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>3</sup>	Série 75/100 Prestige 500	Série 75/100 Prestige 500³	Série 75/100 Prestige 300 & 500
FONDS ESG  Modéré ISR (Inhance) Équilibré ISR (Inhance) Croissance ISR (Inhance) Portefeuille équilibré durable (iA) Fidelity Leadership climatique - Équilibre <sup>MC</sup> Actions canadiennes durables (iA) Stratégie climatique (Wellington)	2,06 2,13 2,16 2,03 2,24 1,91 2,26	1,93 2,04 2,07 1,90 2,11 1,79 2,13	2,13 2,24 2,23 2,16 2,38 2,04 2,40	2,07 2,13 2,13 2,07 2,28 1,95 2,29	- - - 0,02 - 0,00	2,58 2,71 2,73 2,60 2,81 2,45 2,83	2,45 2,58 2,60 2,44 2,65 2,30 2,68	2,74 2,81 2,81 2,79 3,00 2,63 3,01	2,61 2,68 2,68 2,64 2,85 2,48 2,86	0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,30 0,30
FONDS FOCUS Focus prudent (iA) Focus modéré (iA) Focus équilibré (iA) Focus croissance (iA) Focus audacieux (iA)	1,93 1,97 2,01 2,05 2,08	1,83 1,86 1,90 1,95 1,99	2,03 2,11 2,18 2,22 2,32	1,91 2,01 2,06 2,11 2,20	0,01 0,01 0,01 0,01 0,01	2,48 2,52 2,56 2,62 2,66	2,35 2,39 2,43 2,49 2,53	2,57 2,68 2,74 2,80 2,89	2,44 2,55 2,61 2,67 2,76	0,10 0,10 0,10 0,10 0,20
FONDS SÉLECTION Sélection prudent (iA) Sélection modéré (iA) Sélection équilibré (iA) Sélection croissance (iA) Sélection audacieux (iA)	1,93 1,97 2,06 2,12 2,21	1,84 1,90 1,97 2,05 2,11	1,98 2,05 2,13 2,24 2,35	1,86 1,97 2,04 2,14 2,23	0,01 0,01 0,01 0,02 0,02	2,50 2,56 2,64 2,73 2,80	2,37 2,43 2,51 2,60 2,67	2,51 2,64 2,72 2,83 2,93	2,38 2,51 2,59 2,70 2,80	0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,20
FONDS DE REVENU Marché monétaire (iA) Obligations court terme (iA) Obligations (iA) Obligations de sociétés canadiennes (iA) Obligations de base plus (Wellington Square) Portefeuille géré de revenu fixe (iA) Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles)	1,02 1,61 1,61 1,62 1,67 1,75 1,83	0,99 1,53 1,52 1,52 1,61 1,70 1,77	1,19 1,69 1,71 1,69 1,81 1,91 2,03	1,17 1,60 1,63 1,62 1,75 1,82 2,00	- 0,00 0,00 0,00 - 0,03	1,42 2,10 2,09 2,09 2,19 2,33 2,38	1,40 2,00 1,99 1,99 2,09 2,23 2,28	1,62 2,18 2,22 2,20 2,36 2,47 2,63	1,60 2,08 2,12 2,10 2,26 2,37 2,53	0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,10
Revenu fixe mondial (PIMCO)  FONDS DE REVENU - Spécialisés Revenu à taux variable (Wellington Square) Stratégie d'obligations de sociétés (iA) Fidelity Titres américains à rendement élevé - Devises neutres	1,90 1,67 1,64 1,99	1,80 1,59 1,57 1,92	1,81 1,77 2,14	1,74 1,69 2,08	- 0,01 -	2,41 2,17 2,16 2,54	2,31 2,07 2,06 2,44	2,66 2,34 2,29 2,72	2,56 2,24 2,19 2,62	0,10 0,10 0,10 0,10
FONDS DIVERSIFIÉS Diversifié sécurité (iA) Diversifié (iA) Diversifié opportunité (iA) Stratégie revenu (iA) Diversifié mondial (Loomis Sayles) Fidelity Revenu mensuel mondial Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iA)	1,93 1,80 1,80 1,71 2,02 2,24 2,28	1,86 1,72 1,68 1,57 1,90 2,09 2,13	2,10 1,98 1,98 1,82 2,14 2,38 2,37	2,02 1,89 1,85 1,69 2,03 2,24 2,27	0,02 0,01 0,01 0,01 - 0,01 -	2,53 2,36 2,31 2,19 2,55 2,78 2,81	2,40 2,23 2,18 2,06 2,42 2,65 2,68	2,71 2,56 2,51 2,33 2,69 2,94 2,96	2,58 2,43 2,38 2,20 2,56 2,81 2,83	0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,20

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>			(%)	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup> fra					
	Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500	Série 75/100 Prestige 300	Série 75/100 Prestige 500	Frais de fonds sous-jacents $(\%)^2$	Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500³	Série 75/100 Prestige 500	Série 75/100 Prestige 500 <sup>3</sup>	Série 75/100 Prestige 300 & 500
FONDS DIVERSIFIÉS Allocation d'actifs mondiaux (iA) Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iA)	1,92 1,94	1,81 1,86	2,12 2,16	2,04 2,04	0,09 0,09	2,54 2,59	2,41 2,46	2,80 2,80	2,67 2,67	0,10 0,20
FONDS HYBRIDES CANADIENS Hybride Actions revenu stratégique (iA) 75/25 Hybride Dividendes croissance (iA) 75/25 Hybride Indiciel canadien (iA) 75/25 Hybride Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity 75/25 Hybride Actions canadiennes - croissance (iA) 75/25 Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25 Hybride Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) 75/25	1,65 1,65 1,73 2,01 1,77 2,01 2,24	1,55 1,51 1,62 1,89 1,65 1,90 2,12	1,70 1,74 1,88 2,32 1,90 2,17 2,31	1,54 1,63 1,66 2,17 1,79 2,07 2,23	-	2,16 2,11 2,23 2,53 2,26 2,54 2,79	2,03 1,99 2,11 2,40 2,13 2,42 2,66	2,14 2,24 2,28 2,85 2,43 2,73 2,91	2,01 2,11 2,16 2,72 2,30 2,60 2,78	0,10 0,10 0,20 0,20 0,20 0,20 0,20
FONDS HYBRIDES MONDIAUX Hybride Actions mondiales de dividendes (iA) 75/25 Hybride Actions mondiales (iA) 75/25 Hybride Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> 75/25 Hybride Innovation thématique (iA) 75/25	2,13 1,91 2,16 2,04	1,97 1,76 2,06 1,89	2,28 2,10 2,44 2,23	2,14 1,94 2,37 2,12	- 0,01 - -	2,62 2,39 2,72 2,53	2,50 2,27 2,60 2,41	2,81 2,59 3,08 2,79	2,68 2,47 2,95 2,66	0,20 0,20 0,20 0,20
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES  Actions revenu stratégique (iA) Dividendes croissance (iA) Indiciel canadien (iA) Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity Actions canadiennes - croissance (iA) Potentiel Canada Fidelity Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) Actions nord-américaines (iA)	1,73 1,75 1,79 2,15 1,86 2,13 2,35 1,88	1,57 1,60 1,66 2,02 1,72 1,98 2,17 1,76	1,81 1,88 1,94 2,41 2,01 2,33 2,46 2,11	1,66 1,71 1,81 2,27 1,86 2,18 2,30 2,00	- 0,01 - 0,00 - -	2,20 2,24 2,31 2,71 2,37 2,66 2,88 2,42	2,05 2,09 2,16 2,56 2,22 2,51 2,72 2,26	2,30 2,36 2,47 2,99 2,53 2,89 3,01 2,68	2,15 2,21 2,32 2,84 2,38 2,74 2,86 2,53	0,20 0,20 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES Indiciel mondial tous pays (BlackRock) Dividende mondial (Dynamique) Actions mondiales de dividendes (iA) <sup>3</sup> Actions mondiales (iA) Opportunités mondiales (Loomis Sayles) Actions mondiales Conviction (iA) Actions mondiales de valeur opportuniste (Wellington) Fidelity Actions mondiales - Concentré Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> Indiciel international (BlackRock) Actions internationales (iA) Actions Europe Fidelity Indiciel américain (BlackRock) Fidelity Vision stratégique Innovation thématique (iA) Américain (Dynamique)	1,82 2,25 1,96 1,97 2,07 1,95 2,26 2,24 2,32 2,04 2,00 2,24 2,07 2,29 1,80 2,15	1,66 2,07 1,83 1,83 1,92 1,84 2,11 2,14 2,20 1,90 1,87 2,09 1,90 2,12 1,66 1,91	2,00 2,39 2,14 2,15 2,39 2,12 2,39 2,43 2,53 2,06 2,21 2,51 2,13 2,38 1,98 2,22	1,82 2,22 2,00 2,02 2,22 1,97 2,32 2,29 2,39 1,93 2,11 2,41 1,95 2,21 1,83 2,04	0,09 0,04 - 0,01 - 0,01 - 0,02 0,02 - 0,00 - 0,00	2,40 2,81 2,49 2,50 2,59 2,51 2,81 2,95 2,91 2,59 2,56 2,79 2,58 2,83 2,30 2,62	2,25 2,65 2,34 2,35 2,44 2,35 2,66 2,75 2,44 2,41 2,64 2,42 2,67 2,14 2,47	2,58 2,96 2,68 2,71 2,93 2,65 3,04 3,12 2,62 2,82 3,15 2,63 2,92 2,49 2,76	2,43 2,81 2,53 2,56 2,78 2,50 2,89 2,97 2,97 2,47 2,67 3,00 2,48 2,77 2,34 2,61	0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>				%) <sub>2</sub>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>				Taux de frais (%) <sup>1</sup>
	Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500	Série 75/100 Prestige 300	Série 75/100 Prestige 500	Frais de fonds sous-jacents $(\%)^2$	Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500³	Série 75/100 Prestige 500	Série 75/100 Prestige 500³	Série 75/100 Prestige 300 & 500
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES Actions américaines (iA) Dividendes croissance américains (iA)	2,00 1,83	1,85 1,67	2,18 2,10	2,00 1,93	0,00	2,52 2,32	2,36 2,17	2,69 2,61	2,54 2,46	0,30 0,30
FONDS SPÉCIALISÉS Fidelity Innovations mondiales <sup>MC</sup> Asie pacifique (iA) Marchés émergents (Jarislowsky Fraser) Soins de santé mondiaux (Renaissance) Infrastructures mondiales (Dynamique) Revenu immobilier (iA) Indiciel américain DAQ (iA)	2,51 2,23 2,48 2,55 2,29 1,93 2,25	2,33 2,07 2,36 2,39 2,14 1,78 2,08	2,70 2,31 2,55 2,57 2,26 2,13 2,08	2,44 2,14 2,42 2,38 2,11 1,97 1,87	- 0,06 - - 0,09 - 0,02	3,06 2,82 3,09 3,12 2,94 2,44 2,80	2,90 2,66 2,93 2,97 2,78 2,29 2,64	3,17 2,90 3,15 3,11 2,90 2,65 2,55	3,02 2,75 3,00 2,96 2,75 2,50 2,40	0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30
FONDS INDEXIA Indexia prudent (iA) Indexia modéré (iA) Indexia équilibré (iA) Indexia croissance (iA) Indexia audacieux (iA)	1,42 1,41 1,41 1,41 1,41	1,31 1,30 1,30 1,30 1,30	1,73 1,71 1,71 1,71 1,71	1,63 1,57 1,54 1,55 1,53	0,01 0,01 0,01 0,01 0,01	1,89 1,89 1,88 1,88 1,89	1,76 1,76 1,75 1,75 1,76	2,25 2,19 2,16 2,17 2,14	2,12 2,06 2,03 2,04 2,01	0,10 0,10 0,10 0,20 0,20

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Frais de gestion, le RFG et le Taux de frais, se référer à la section 7.3 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le Frais de fonds sous-jacents représente les frais possibles des fonds sous-jacents dans lesquels les fonds distincts peuvent investir, comme un fonds négocié en bourse (FNB). Les frais sont prélevés par les gestionnaires des fonds sous-jacents et comprennent les frais de gestion et leurs dépenses, qui peuvent inclure les frais de gestion du portefeuille, d'administration, d'audit, les taxes et d'autres frais. Les frais des fonds sous-jacents sont inclus dans le RFG.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le RFG est estimé puisque le Fonds est nouveau ou la série est nouvellement disponible (octobre 2023) et peut varier en tout temps.

## Objectifs d'investissement et facteurs de risque associés à chaque Fonds

Voici les objectifs d'investissement et les facteurs de risque associés à chaque Fonds de iA Groupe financier. La description de chaque facteur de risque se retrouve à la section 7.9 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

Risques: Tous les risques

## **FONDS ESG**

#### **MODÉRÉ ISR (INHANCE)**

#### Objectifs d'investissement

Générer un revenu tiré du versement d'intérêts et de dividendes avec la possibilité d'une plus-value du capital au moyen d'investissement dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères qui respectent les principes de placement socialement responsable. Les titres à revenu fixe sont privilégiés.

#### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR modéré, qui est investi dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères. Les équipes de l'analyse environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et de l'analyse financière travaillent de concert sur une base titre par titre afin de générer des idées améliorées et d'assurer la gestion des risques. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

# ÉQUILIBRÉ ISR (INHANCE) Objectifs d'investissement

Générer un revenu tiré du versement d'intérêts et de dividendes et une plus-value du capital au moyen d'investissements dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères qui respectent les principes de placement socialement responsable. Le portefeuille est équilibré entre les titres à revenu fixe et les titres de participation.

## Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR équilibré, qui est investi dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères. Les équipes de l'analyse environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et de l'analyse financière travaillent de concert sur une base titre par titre afin de générer des idées améliorées et d'assurer la gestion des risques. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

## **CROISSANCE ISR (INHANCE)**

#### Objectifs d'investissement

Procurer une plus-value du capital et un certain revenu tiré du versement d'intérêts et de dividendes au moyen d'investissements dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères qui respectent les principes de placement socialement responsable. Les titres de participation sont privilégiés.

## Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR croissance, qui est investi dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés canadiennes et étrangères. Les équipes de l'analyse environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et de l'analyse financière travaillent de concert sur une base titre par titre afin de générer des idées améliorées et d'assurer la gestion des risques. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

## PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DURABLE (iA)

#### **Objectifs d'investissement**

Le Fonds vise l'équilibre entre un revenu régulier et une croissance du capital à moyen et à long terme en investissant dans des titres à revenu fixe et de participation d'émetteurs respectant le processus d'investissement durable du gestionnaire de portefeuille.

## Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi principalement dans un portefeuille diversifié de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire pour atteindre les objectifs de placement. Afin de poursuivre les objectifs de placement, les fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds investit pourraient être retirés, remplacés ou aioutés.

## FIDELITY LEADERSHIP CLIMATIQUE - ÉQUILIBREMC

#### **Objectifs d'investissement**

Le Fonds vise à procurer une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe et d'actions d'émetteurs du monde entier qui respectent le processus d'investissement durable du gestionnaire de portefeuille.

### Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi principalement dans des titres à revenu fixe et des actions d'émetteurs du monde entier qui sont susceptibles de participer à la réduction des risques associés aux enjeux climatiques.

17

## **ACTIONS CANADIENNES DURABLES (iA) Objectifs d'investissement**

Le Fonds vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres d'actions de sociétés situées au Canada qui respectent le processus d'investissement durable du gestionnaire de portefeuille.

### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir principalement dans un portefeuille bien diversifié de sociétés canadiennes. Le gestionnaire de portefeuille vise à identifier des sociétés de qualité bien positionnées et présentant un potentiel de croissance intéressant tout en évaluant la performance, le risque et les améliorations d'un émetteur en ce qui concerne diverses pratiques environnementales, sociales et de gouvernance

## **STRATÉGIE CLIMATIQUE (WELLINGTON) Objectifs d'investissement**

Le Fonds vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres d'actions de sociétés situées partout dans le monde qui respectent le processus d'investissement durable du gestionnaire de placements.

#### Stratégie d'investissement

Le Fonds cherche à obtenir des rendements totaux à long terme en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs qui traitent ou qui contribuent à traiter de la durabilité de l'environnement ou des risques de changement climatique.

Risques : A \$ E M AS D R

Risques: Tous les risques

## **FONDS FOCUS**

#### FOCUS PRUDENT (iA)

## Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant les titres à revenu fixe canadiens. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

Risques: Tous les risques

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 70 % en fonds de revenu et de 30 % en fonds d'actions. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

## FOCUS MODÉRÉ (iA) Risques : Tous les risques

## Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de générer un rendement élevé à long terme en privilégiant légèrement les titres canadiens à revenu fixe. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

## Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 55 % en fonds de revenu et de 45 % en fonds d'actions. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

# FOCUS ÉQUILIBRÉ (iA) Risques : Tous les risques Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de générer un rendement supérieur à long terme en privilégiant un équilibre entre les actions canadiennes, les actions étrangères et les actions à revenu fixe. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en faisant appel à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et les actions étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 40 % en fonds de revenu et de 60 % en fonds d'actions. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

# FOCUS CROISSANCE (iA) Risques : Tous les risques Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de générer un rendement supérieur à long terme, en privilégiant modérément les actions canadiennes et étrangères. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en faisant appel à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et les actions étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 25 % en fonds de revenu et de 75 % en fonds d'actions. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

# FOCUS AUDACIEUX (iA) Objectifs d'investissement

**Risques : Tous les risques** 

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents afin de maximiser le rendement à long terme, en privilégiant les actions canadiennes et les actions étrangères. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en faisant appel à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, les actions canadiennes et les actions étrangères, et à plusieurs gestionnaires.

## Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 10 % en fonds de revenu et de 90 % en fonds d'actions. Le Fonds est composé d'Unités de fonds sous-jacents sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

## **FONDS SÉLECTION**

### SÉLECTION PRUDENT (iA)

## Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement à générer un revenu régulier et à préserver le capital au moyen d'investissements effectués de façon prudente et ce, essentiellement dans des fonds de revenu et des fonds d'actions.

Risques: Tous les risques

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 75 % en fonds de revenu et de 25 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

SÉLECTION MODÉRÉ (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise à générer un revenu régulier et à offrir un potentiel de croissance du capital à long terme en privilégiant légèrement les fonds de revenu par rapport aux fonds d'actions.

## Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 60 % en fonds de revenu et de 40 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

SÉLECTION ÉQUILIBRÉ (iA)

Risques : Tous les risques

## Objectifs d'investissement

Ce fonds vise l'équilibre entre un revenu régulier et une croissance du capital à moyen et à long terme au moyen d'investissements effectués dans des fonds de revenu et des fonds d'actions.

## Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 45 % en fonds de revenu et de 55 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

SÉLECTION CROISSANCE (iA)

Risques : Tous les risques

#### **Objectifs d'investissement**

Ce fonds vise principalement une croissance du capital à moyen et à long terme en privilégiant les fonds d'actions et en tentant de générer un revenu régulier à l'aide de fonds de revenu.

## Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 30 % en fonds de revenu et de 70 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

SÉLECTION AUDACIEUX (iA)

Risques : Tous les risques

## Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement une croissance du capital à court et à moyen terme en investissant de façon agressive et ce, généralement dans des fonds d'actions.

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 15 % en fonds de revenu et de 85 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

## FONDS DISCIPLINE

**DISCIPLINE PRUDENT (iA)** 

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement à générer un revenu et à préserver le capital à long terme en privilégiant les fonds de revenu par rapport aux fonds d'actions.

Risques: Tous les risques

Risques: Tous les risques

**Risques: Tous les risques** 

**Risques: Tous les risques** 

#### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 75 % en fonds de revenu et de 25 % en fonds d'actions. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés par le gestionnaire de portefeuille.

DISCIPLINE MODÉRÉ (iA)

## Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement à générer un revenu et à offrir un potentiel de croissance du capital à long terme en privilégiant légèrement les fonds de revenu par rapport aux fonds d'actions.

## Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 60 % en fonds de revenu et de 40 % en fonds d'actions. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés par le gestionnaire de portefeuille.

**DISCIPLINE ÉQUILIBRÉ (iA)** 

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement l'équilibre entre un revenu et une croissance du capital à long terme au moyen d'investissements effectués dans des fonds de revenu et des fonds d'actions.

### Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 45 % en fonds de revenu et de 55 % en fonds d'actions. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés par le gestionnaire de portefeuille.

**DISCIPLINE CROISSANCE (iA)** 

#### **Objectifs d'investissement**

Ce fonds vise principalement une croissance du capital à long terme en privilégiant les fonds d'actions et en tentant de générer un revenu à l'aide de fonds de revenu.

## Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 30 % en fonds de revenu et de 70 % en fonds d'actions. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés par le gestionnaire de portefeuille.

## FONDS DE REVENU

MARCHÉ MONÉTAIRE (iA)

#### Objectifs d'investissement

Atteindre une excellente conservation du capital et le maintien d'un haut niveau de liquidités au moyen de placements effectués dans des titres canadiens à court terme garantis par les gouvernements et certaines sociétés du Canada.

Risques: I D

Risques: I C D

Risques: I C D

Risques: IC\$ELD

Risques: ICLD

#### Stratégie d'investissement

Fonds composé de titres de qualité dont les échéances sont inférieures à un an, garantis par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et leurs organismes.

#### **OBLIGATIONS COURT TERME (iA)**

#### Objectifs d'investissement

Offrir un rendement raisonnablement élevé en réinvestissant le revenu d'intérêts dans le Fonds tout en protégeant le capital. Investir principalement dans les obligations émises et garanties par les gouvernements et des sociétés du Canada.

## Stratégie d'investissement

Fonds principalement composé d'obligations et d'autres titres de créance d'excellente qualité, émis par les gouvernements fédéral et provinciaux et les sociétés, et dont les échéances sont à court et à moyen terme, et offrant de bons revenus de placement et la sécurité du capital.

OBLIGATIONS (iA) Risques : I C D

#### Objectifs d'investissement

Tenter de maximiser les rendements quant aux revenus d'intérêts et à l'accroissement du capital au moyen d'un portefeuille diversifié principalement composé de titres obligataires de qualité émis par les gouvernements et des sociétés du Canada.

### Stratégie d'investissement

Fonds principalement composé d'obligations, de coupons et d'autres titres de créance d'excellente qualité émis par le secteur privé et les gouvernements fédéral et provinciaux. La sélection des titres repose en bonne partie sur des prévisions qui anticipent l'évolution des taux d'intérêt en vigueur.

## **OBLIGATIONS DISCIPLINE (iA)**

## Objectifs d'investissement

Tenter de maximiser les rendements quant aux revenus d'intérêts et à l'accroissement du capital au moyen d'un portefeuille diversifié principalement composé de titres obligataires émis par les gouvernements et des sociétés du Canada.

## Stratégie d'investissement

Le Fonds est principalement composé d'obligations et d'autres titres de créance de première qualité émis par les gouvernements fédéral et provinciaux et les sociétés, et qui offrent un bon potentiel de revenu et de sécurité du capital.

## **OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES (iA)**

#### **Objectifs d'investissement**

Vise à maximiser les rendements provenant des revenus d'intérêts et de l'appréciation du capital au moyen d'un portefeuille diversifié, composé principalement de titres obligataires de sociétés de qualité.

#### Stratégie d'investissement

Ce fonds est investi principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes et peut être investi dans des titres étrangers. Le gestionnaire a recours à l'analyse fondamentale pour choisir les placements et examine la valeur de ces derniers sur une base continue, en accordant une attention particulière à la qualité du crédit et à la diversification selon les régions géographiques, les secteurs d'activité, la taille de l'émetteur et la cote de crédit.

## **OBLIGATIONS DE BASE PLUS (WELLINGTON SQUARE)**

## Objectifs d'investissement

Procurer un revenu courant tout en préservant le capital et en réduisant les incidences des fluctuations des taux d'intérêt au moyen de placements dans des obligations, notamment des obligations de gouvernements, des obligations de bonne qualité et des obligations à rendement élevé, ainsi que dans d'autres titres générant un revenu, notamment des titres adossés à des créances mobilières et des prêts à taux variable de premier rang.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds IA Clarington d'obligations de base plus qui investit principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés nord-américaines, y compris des obligations de gouvernements, des obligations de bonne qualité, des obligations à rendement élevé, des titres adossés à des actifs et des prêts de premier rang et d'autres des titres générant du revenu, de sorte que la cote de crédit moyenne pondérée globale du portefeuille du Fonds est «BBB-» ou supérieure.

## PORTEFEUILLE GÉRÉ DE REVENU FIXE (iA) Objectifs d'investissement

Le Fonds a comme objectif de procurer un revenu régulier avec la possibilité d'une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe.

Risques: AIC \$EMLDR

Risques: AIC\$EMLD

Risques: I C \$ E M L D

## Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi principalement dans un portefeuille diversifié de fonds sous-jacents de titres à revenu fixe qui peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés par le gestionnaire de portefeuille. Le Fonds peut également être investi dans des FNB ou dans d'autres titres afin d'obtenir une exposition directe à une catégorie d'actifs donnée.

# OBLIGATIONS MONDIALES MULTISECTORIELLES (LOOMIS SAYLES) Objectifs d'investissement

Le Fonds vise à générer un revenu ainsi qu'un potentiel d'appréciation du capital à long terme, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés, d'États et d'autres émetteurs, situés partout dans le monde.

#### Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles, qui est principalement investi dans des titres à revenu fixe de grande qualité et de qualité inférieure en privilégiant les obligations de sociétés américaines, les titres convertibles, les titres de créance étrangers, y compris ceux des marchés émergents, ainsi que les opérations de change et les titres du gouvernement américain. Jusqu'à 40 % de ses actifs peuvent être investis dans des titres de qualité inférieure et la totalité de ses actifs dans des titres étrangers.

# REVENU FIXE MONDIAL (PIMCO) Objectifs d'investissement

Ce fonds vise à maximiser le revenu au moyen d'investissements faits principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe mondiaux. Il vise un accroissement modéré du capital à long terme.

## Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe mondiaux dont les échéances sont variées. Jusqu'à 50 % de l'actif total du Fonds peut être investi dans des titres à rendement élevé (obligations à haut risque) qui ont été cotés ou, lorsqu'ils ne l'ont pas été, dans des titres de qualité comparable. Jusqu'à 20 % de l'actif total du Fonds peut être investi dans des titres et des instruments de placement qui sont liés économiquement aux marchés émergents. L'exposition du Fonds aux devises (aux titres libellés dans des devises autres que le dollar canadien) se limite à 10 % de son actif total. Le Fonds peut également être investi dans des produits dérivés ciblés comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré et les swaps.

24

## FONDS DE REVENU - Spécialisés

## **REVENU À TAUX VARIABLE (WELLINGTON SQUARE)**

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif de procurer un flux de revenu mensuel régulier en investissant principalement dans des prêts à taux variable.

Risques: IC\$ELD

Risques: IC\$LD

Risques: AIC\$ELD

#### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington de revenu à taux variable qui se compose principalement de prêts à taux variable de premier rang, d'autres titres à taux variable et des titres de créance de sociétés nord-américaines et mondiales de première qualité et de qualité inférieure.

#### STRATÉGIE D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (iA)1

## Objectifs d'investissement

Procurer un revenu et un potentiel de croissance du capital à long terme au moyen d'investissements faits principalement dans des titres à revenu fixe et en privilégiant les titres à revenu fixe de sociétés et d'autres émetteurs qui procurent un rendement élevé.

## Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, qui est principalement investi dans des titres à revenu fixe de sociétés nord-américaines. Le gestionnaire procède à une analyse fondamentale pour sélectionner les investissements et revoit la valeur des investissements sur une base permanente, en portant une attention particulière à la qualité du crédit et à la diversification selon la région géographique, le secteur d'activité, l'importance de l'émetteur et la cote de crédit.

# FIDELITY TITRES AMÉRICAINS À RENDEMENT ÉLEVÉ - DEVISES NEUTRES Objectifs d'investissement

Procurer un revenu et un potentiel de croissance du capital à long terme au moyen d'investissements faits principalement dans des titres à revenu fixe et en privilégiant les titres à revenu fixe de sociétés et d'autres émetteurs qui procurent un rendement élevé.

#### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé, qui investit principalement dans des titres à revenu fixe à rendement élevé et de qualité inférieure, des actions privilégiées et des titres convertibles émis par des sociétés américaines. Le Fonds a aussi recours à des dérivés pour tenter de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien.

## FONDS DIVERSIFIÉS<sup>2</sup>

## **DIVERSIFIÉ SÉCURITÉ (iA)**

#### Objectifs d'investissement

Générer un rendement régulier à long terme et accroître le capital. Favoriser la réduction des risques grâce à la sélection de titres à revenu fixe émis par les gouvernements fédéral et provinciaux et les sociétés, ainsi que des titres de participation émis par des sociétés canadiennes et étrangères à grande capitalisation.

Risques: Tous les risques

Risques: Tous les risques

Risques: Tous les risques

#### Stratégie d'investissement

Fonds dont la stratégie repose sur une gestion active et prudente des investissements au moyen d'une diversification avisée des classes d'actif (actions et titres à revenu fixe). Le gestionnaire du Fonds a pour objectif de maintenir l'équilibre entre la sécurité et la croissance du capital et il privilégie généralement les titres à revenu fixe. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

DIVERSIFIÉ (iA) Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Maximiser le rendement élevé à long terme tout en minimisant les risques grâce à la diversité des placements qui composent le Fonds : titres à revenu fixe, actions canadiennes et étrangères. La portion de titres de participation est investie principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation.

#### Stratégie d'investissement

Fonds dont l'actif est réparti dans les actions canadiennes et étrangères et les titres à revenu fixe afin de satisfaire aux objectifs de rendement à long terme du Fonds. La gestion active est conçue dans le but de combiner de façon idéale la croissance et la sécurité en se basant sur les tendances observées de l'économie et des marchés financiers. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

## DIVERSIFIÉ OPPORTUNITÉ (iA) Objectifs d'investissement

Maximiser le rendement à long terme tout en minimisant les risques grâce à la diversité des placements qui composent le Fonds : titres à revenu fixe canadiens, actions canadiennes et étrangères. Investir principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation et dans les titres à revenu fixe.

### Stratégie d'investissement

Fonds dont la stratégie repose principalement sur la distribution de l'actif entre les actions canadiennes et étrangères ainsi que les titres à revenu fixe. Le gestionnaire privilégie habituellement les actions par rapport aux titres à revenu fixe, mais il fait preuve d'une souplesse au-dessus de la moyenne en matière de répartition de l'actif, ce qui lui permet de positionner le Fonds de façon avantageuse par rapport aux tendances de l'économie et des marchés financiers. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

STRATÉGIE REVENU (iA) Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

# Procurer un revenu et un accroissement de capital constants au moyen de placements effectués principalement dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens.

## Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu, qui est principalement investi dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens. Le gestionnaire suit une stratégie disciplinée et une méthode de placement ascendante qui repose sur des perspectives stratégiques des marchés de 12 à 18 mois, dans le but d'investir dans une combinaison stable d'actions produisant un revenu et de titres à revenu fixe qui présentent de solides données fondamentales. Le gestionnaire cherche par ailleurs à minimiser la volatilité quelle que soit la conjoncture de marché.

## DIVERSIFIÉ MONDIAL (LOOMIS SAYLES)<sup>3</sup>

#### Objectifs d'investissement

Vise à fournir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe, des titres de participation de sociétés ainsi que dans des titres de marché monétaire de partout dans le monde.

#### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington de répartition mondiale, qui investit principalement dans des titres boursiers et à revenu fixe mondiaux aux termes d'une approche fondamentale ascendante en matière d'investissement.

#### FIDELITY REVENU MENSUEL MONDIAL

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à générer une plus-value du capital à long terme et un revenu modeste. Ce fonds est investi principalement dans des titres à revenu fixe et des titres participatifs de sociétés situées partout dans le monde.

Risques: Tous les risques

## Stratégie d'investissement

Fonds investi dans des unités du Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial, qui est investi dans un portefeuille bien diversifié de titres à revenu fixe et de titres de sociétés qui exercent leurs activités partout dans le monde.

# FIDELITY ACTIONS D'INNOVATION ET OBLIGATIONS MULTISECTORIELLES Objectifs d'investissement

Le Fonds vise à obtenir un rendement global élevé sur ses placements. Il est investi principalement dans une combinaison de titres de capitaux propres et dans un vaste éventail de titres à revenu fixe d'émetteurs des États-Unis et d'autres émetteurs des guatre coins du monde.

## Stratégie d'investissement

L'équipe de gestion de portefeuille investit principalement dans des fonds sous-jacents et adopte un guide de composition neutre correspondant à environ 60 % en titres de la Fiducie de placement Fidelity Innovations mondiales<sup>MC</sup> et à 40 % en titres du Fonds Fidelity Obligations multisectorielles Composantes multi-actifs - Couvert. Selon les conditions des marchés, la composition de l'actif peut varier jusqu'à plus ou moins 20 % par rapport à la composition neutre si elle juge que cette mesure produira un meilleur rendement global.

# ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX SÉCURITÉ (iA) Objectifs d'investissement

Générer un revenu et une appréciation du capital à long terme principalement au moyen de placements diversifiés dans des actions étrangères axées sur le revenu et des titres de participation. Les titres à revenu fixe sont privilégiés.

#### Stratégie d'investissement

Le gestionnaire du portefeuille gère activement la composition de l'actif du Fonds en fonction de ses perspectives macro-économiques à long terme et de stratégies à court terme. Il détermine la répartition des diverses classes d'actifs et des types de placements sur une base continue en analysant les conditions et facteurs fondamentaux, les cotes quantitatives et qualitatives et les caractéristiques de risque/rendement. Une partie des actifs du Fonds peut aussi être investie dans des placements autres tels que les hypothèques, la dette privée, l'immobilier, les infrastructures et les fonds d'actions de sociétés fermées. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

## **ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX (iA)**

## Objectifs d'investissement

Générer un revenu et une appréciation du capital à long terme principalement au moyen de placements diversifiés dans des actions étrangères axées sur le revenu et des titres de participation.

#### Stratégie d'investissement

Le gestionnaire du portefeuille gère activement la composition de l'actif du Fonds en fonction de ses perspectives macro-économiques à long terme et de stratégies à court terme. Il détermine la répartition des diverses classes d'actifs et des types de placements sur une base continue en analysant les conditions et facteurs fondamentaux, les cotes quantitatives et qualitatives et les caractéristiques de risque/rendement. Une partie des actifs du Fonds peut aussi être investie dans des placements autres tels que les hypothèques, la dette privée, l'immobilier, les infrastructures et les fonds d'actions de sociétés fermées. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

## ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX OPPORTUNITÉ (iA)

## Objectifs d'investissement

Générer un revenu et une appréciation du capital à long terme principalement au moyen de placements diversifiés dans des actions étrangères axées sur le revenu et des titres de participation. Les titres de participation sont privilégiés.

#### Stratégie d'investissement

Le gestionnaire du portefeuille gère activement la composition de l'actif du Fonds en fonction de ses perspectives macro-économiques à long terme et de stratégies à court terme. Il détermine la répartition des diverses classes d'actifs et des types de placements sur une base continue en analysant les conditions et facteurs fondamentaux, les cotes quantitatives et qualitatives et les caractéristiques de risque/rendement. Une partie des actifs du Fonds peut aussi être investie dans des placements autres tels que les hypothèques, la dette privée, l'immobilier, les infrastructures et les fonds d'actions de sociétés fermées. Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, le gestionnaire de portefeuille peut aussi avoir recours à l'effet de levier, des dérivés ou la vente à découvert.

27

## FONDS HYBRIDES CANADIENS

## **HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES DISCIPLINE (iA) 75/25**

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Risques: AICMASLD

Risques: AICD

Risques: AICD

Risques: AICDR

Risques: AIC\$ED

Risques: AICD

#### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions canadiennes correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## **HYBRIDE ACTIONS REVENU STRATÉGIQUE (iA) 75/25**

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## **HYBRIDE DIVIDENDES CROISSANCE (iA) 75/25**

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

#### Stratégie d'investissement<sup>4</sup>

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

#### **HYBRIDE INDICIEL CANADIEN (iA) 75/25**

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

## Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## **HYBRIDE FRONTIÈRE NORD<sup>MD</sup> FIDELITY 75/25**

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

## Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES - CROISSANCE (iA) 75/25

## Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

## Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## **HYBRIDE POTENTIEL CANADA FIDELITY 75/25<sup>3</sup> Objectifs d'investissement**

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION (QV) 75/251 Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

## Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

Risques : A I C \$ E AS D

Risques: AIC\$EASD

## FONDS HYBRIDES MONDIAUX

## **HYBRIDE ACTIONS MONDIALES DISCIPLINE (iA) 75/25**

#### **Objectifs d'investissement**

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Risques: AIC\$EMASLD

Risques: AIC\$ED

Risques: Tous les risques

Risques: Tous les risques

Risques: Tous les risques

Risques: AIC \$ E M AS L D

#### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions mondiales correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## **HYBRIDE ACTIONS MONDIALES DE DIVIDENDES (iA) 75/25**

## Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## **HYBRIDE ACTIONS MONDIALES (iA) 75/25**

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

#### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## **HYBRIDE FIDELITY ÉTOILE DU NORDMD 75/25**

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

#### Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## **HYBRIDE INNOVATION THÉMATIQUE (iA) 75/253**

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

## Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## **HYBRIDE ACTIONS AMÉRICAINES DISCIPLINE (iA) 75/25**

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

## Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions américaines correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.

## FONDS D'ACTIONS CANADIENNES

## **ACTIONS REVENU STRATÉGIQUE (iA)**

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à produire un revenu de dividendes et d'intérêts régulier assujetti au traitement fiscal préférentiel des dividendes et à enregistrer une croissance modeste à long terme. Investir principalement dans des sociétés canadiennes dont les actions ordinaires et les actions privilégiées à haut rendement produisent des dividendes de qualité.

Risques: A D

Risques: A D

Risques: ADR

Risques: A \$ E D

Risques: A D

Risques: A \$ E AS D

## Stratégie d'investissement

Unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions, qui est composé principalement d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de sociétés canadiennes et étrangères de premier ordre versant des dividendes, de titres de fiducies de revenu ou de titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens et américains. Le gestionnaire suit une stratégie disciplinée et une méthode de placement ascendante qui repose sur des perspectives stratégiques des marchés de 12 à 18 mois en vue d'investir dans des actions offrant une plus-value et affichant de solides données fondamentales. L'actif du fonds sous-jacent peut être investi jusqu'à 49 % dans des titres étrangers.

#### **DIVIDENDES CROISSANCE (iA)**

#### Objectifs d'investissement

Investir dans un portefeuille composé principalement d'actions de grandes sociétés canadiennes de premier ordre qui s'efforcent à produire des dividendes réguliers, tout en visant une croissance à long terme du capital.

#### Stratégie d'investissement<sup>5</sup>

Investir dans un portefeuille composé principalement d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de grandes sociétés canadiennes de premier ordre offrant une plus-value du capital et des versements de dividendes intéressants.

## INDICIEL CANADIEN (iA)

### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise à obtenir une plus-value du capital à long terme en tentant de reproduire le rendement de l'indice S&P/TSX 60, qui représente les 60 plus importantes sociétés au Canada.

## Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi dans des unités d'un fonds sous-jacent qui inclut principalement des unités de fiducies de l'indice S&P/TSX 60.

## FRONTIÈRE NORD<sup>MD</sup> FIDELITY

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dans le but d'obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes œuvrant dans tous les secteurs du marché et sans égard à leur capitalisation.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds Fidelity Frontière Nord<sup>MD</sup>, qui sont investies dans des sociétés dont la santé financière est bonne et qui sont sous-évaluées par le marché. Le gestionnaire recherche des sociétés qui affichent une augmentation régulière de leurs revenus, de leur marge brute d'autofinancement et de bonnes occasions d'investissement.

## **ACTIONS CANADIENNES - CROISSANCE (iA)**

#### Objectifs d'investissement

Accroître la plus-value du capital au moyen d'investissements effectués principalement dans des actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation qui font preuve d'un potentiel de croissance au-dessus de la moyenne.

## Stratégie d'investissement

Fonds dont la stratégie consiste à investir dans un portefeuille bien diversifié composé de titres de sociétés canadiennes offrant des perspectives de croissance intéressantes. Le processus de sélection favorise donc les sociétés qui possèdent des caractéristiques tels un bon accroissement des bénéfices, une croissance des ventes supérieure et un bénéfice par action élevé. De plus, la gestion du risque constitue un élément important du processus d'investissement.

# POTENTIEL CANADA FIDELITY Objectifs d'investissement

Investir dans des unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à accroître la plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de petites et moyennes sociétés canadiennes pouvant bénéficier d'un bon essor pendant un cycle de marché. Une partie variable du Fonds peut être répartie dans des éléments d'actif internationaux afin de tirer profit de la diversification géographique sans affecter la limite de contenu étranger prévue pour les REER. Investir principalement dans des sociétés canadiennes à petite capitalisation.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds Fidelity Potentiel Canada. Le gestionnaire sélectionne les titres selon la méthode de placement ascendante propre à Fidelity. Il cherche des sociétés aux bases solides dont la valeur ne cesse d'augmenter. Il s'agit de sociétés généralement vigoureuses, axées sur les bénéfices, qui viennent d'entamer un cycle de croissance ou qui semblent offrir un excellent potentiel sur le plan des bénéfices.

# ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION (QV) Objectifs d'investissement

Vise une croissance du capital à long terme par des investissements en titres de participation en investissant principalement dans de petites et moyennes sociétés canadiennes.

Risques: A \$ E AS D

Risques: A \$ E D

## Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation de petites et moyennes sociétés canadiennes. Le Fonds peut également investir une partie de son actif, généralement moins de 30 % de la valeur comptable du Fonds, dans des titres étrangers.

## ACTIONS NORD-AMÉRICAINES (iA) Objectifs d'investissement

Générer une plus-value élevée du capital à long terme en investissant dans un portefeuille de placements diversifiés composé principalement d'actions canadiennes. De plus, le Fonds investit principalement dans des actions de sociétés à grande capitalisation.

## Stratégie d'investissement

Le gestionnaire du Fonds vise à investir dans un portefeuille diversifié, géré activement, composé d'actions canadiennes et américaines. Sa sélection des titres favorisera principalement les entreprises bien positionnées dans leur secteur d'activité, qui ont de fortes perspectives de croissance, une gestion de qualité et un bilan sain.

32

## FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES

## **INDICIEL MONDIAL TOUS PAYS (BLACKROCK)**

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent afin d'accroître le capital à moyen et long terme d'un portefeuille largement diversifié de titres internationaux qui reproduisent le rendement de l'indice MSCI Monde tous pays Ex-Canada. L'indice se compose principalement d'actions de sociétés à grande capitalisation situées partout dans le monde, y compris dans les pays émergents.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds BlackRock CDN MSCI ACWI Ex-Canada Index, qui se compose de titres de participation reproduisant le rendement de l'indice MSCI Monde tous pays Ex-Canada. La gestion passive a pour but de reproduire le plus fidèlement possible le rendement de l'indice converti en dollars canadiens.

Risques: A \$ E R

Risques: A \$ E D

Risques: A \$ E D U

Risques: Tous les risques

Risques: A I \$ E M AS L D

Risques: Tous les risques

## **DIVIDENDE MONDIAL (DYNAMIQUE)**

#### Objectifs d'investissement

Investir dans des unités d'un fonds sous-jacent afin de générer une plus-value du capital à long terme au moyen de placements effectués dans un portefeuille largement diversifié composé principalement de titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds Valeur mondiale de dividendes Dynamique, qui sont principalement investies dans des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde qui mettent ou mettront de l'avant des politiques en matière de dividende qui, de l'avis du gestionnaire de portefeuille, annoncent un potentiel de croissance à long terme.

## **ACTIONS MONDIALES DE DIVIDENDES (iA)**

## Objectifs d'investissement

Le Fonds a comme objectif de procurer un revenu et une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres d'actions de société situées partout dans le monde.

## Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi au sein d'une stratégie d'actions mondiales cherchant à investir dans de multiples secteurs, régions et pays dans le but d'atteindre un potentiel de rendement élevé.

#### **ACTIONS MONDIALES (iA)**

#### Objectifs d'investissement

Générer une plus-value élevée du capital à long terme en investissant majoritairement dans un portefeuille bien diversifié composé d'actions de sociétés situées partout dans le monde.

#### Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington de valeur mondial qui investit principalement dans des actions ordinaires de sociétés de partout dans le monde. Le Fonds est composé d'une sélection de titres de sociétés qui proviennent de divers marchés financiers mondiaux et qui offrent un potentiel de croissance intéressant ainsi qu'une valorisation attrayante.

## **OPPORTUNITÉS MONDIALES (LOOMIS SAYLES)**

#### Objectifs d'investissement

Procurer une plus-value du capital à long terme au moyen d'investissements faits principalement dans un portefeuille diversifié composé d'actions de sociétés situées partout dans le monde.

## Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington Loomis d'opportunités en actions mondiales; investir au sein d'une stratégie sans contraintes d'actions mondiales cherchant à investir dans de multiples secteurs, régions et pays dans le but d'atteindre un potentiel de rendement total élevé.

## **ACTIONS MONDIALES CONVICTION (iA)**

#### Objectifs d'investissement

Investir dans des unités d'un portefeuille d'actions qui vise à générer des rendements totaux élevés grâce à des investissements faits principalement dans des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde, dans une proportion approximative d'un tiers au Canada, un tiers aux États- Unis et un tiers dans la région Europe-Asie.

## Stratégie d'investissement

Le gestionnaire de portefeuille cherche à bâtir un portefeuille diversifié répartis équitablement entre trois régions du globe (Canada, États-Unis et Europe-Asie). Les trois sous-portefeuilles sont gérés par différents gestionnaires qui cherchent à mettre à profit leur conviction à l'égard des investissements dans chacun des sous-portefeuilles. La gestion active du risque assure néanmoins une diversification appropriée.

## ACTIONS MONDIALES DE VALEUR OPPORTUNISTE (WELLINGTON)

**Objectifs d'investissement** 

Le Fonds vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres d'actions de sociétés situées partout dans le monde.

Risques: Tous les risques

Risques: Tous les risques

Risques: Tous les risques

Risques: I \$ E D R

Risques: Tous les risques

Risques: A \$ E D

Risques: A \$ R

## Stratégie d'investissement

Le Fonds vise à investir dans de solides entreprises dont les fondamentaux et le prix de l'action sont injustement dépréciés relativement aux attentes à long terme. Le Fonds cherche à profiter de ces opportunités de rabais à court terme afin d'en bénéficier à long terme.

#### FIDELITY ACTIONS MONDIALES - CONCENTRÉ

Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à générer une plus-value du capital à long terme. Ce fonds est investi principalement dans des titres participatifs de sociétés situées partout dans le monde.

#### Stratégie d'investissement

Fonds investi dans des unités du Fonds Fidelity Actions mondiales — Concentré, qui est investi dans un portefeuille bien diversifié de titres de sociétés qui exercent leurs activités partout dans le monde. La gestion active du Fonds vise un rendement positif absolu.

## FIDELITY ÉTOILE DU NORDMD

#### **Objectifs d'investissement**

Investir dans des unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à générer une plus-value du capital à long terme. Ce fonds est investi principalement dans des titres participatifs de sociétés situées partout dans le monde.

## Stratégie d'investissement

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Étoile du Nord<sup>MD</sup>. Il est investi dans un portefeuille bien diversifié de titres de sociétés oeuvrant partout dans le monde. La gestion active du Fonds vise un rendement positif absolu.

## INDICIEL INTERNATIONAL (BLACKROCK)

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à générer une plus-value du capital à long terme en investissant dans des titres qui reproduisent le rendement de l'indice EAEO de Morgan Stanley Capital International (indice MSCI-EAEO). Cet indice se compose principalement de titres de sociétés à grande capitalisation qui œuvrent en Europe, en Australasie et en Extrême-Orient.

### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds BGICL indiciel d'actions EAEO à évaluation quotidienne, qui est composé de titres que l'on retrouve dans l'indice de référence MSCI-EAEO. La gestion passive de ce fonds vise à reproduire, aussi fidèlement que possible, le rendement de l'indice de référence MSCI-EAEO, converti en dollars canadiens, sur un horizon de moyen à long terme.

### **ACTIONS INTERNATIONALES (iA)**

#### Objectifs d'investissement

Générer une plus-value à long terme du capital en investissant dans un portefeuille bien diversifié composé d'actions de sociétés principalement à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

#### Stratégie d'investissement

Fonds composé d'une sélection de titres de participation internationaux de qualité qui proviennent de sociétés situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord et qui ont un bon potentiel de croissance et une valorisation attrayante.

#### **ACTIONS EUROPE FIDELITY**

## Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent dont le but consiste à procurer un accroissement à long terme du capital en investissant principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation d'Europe continentale et du Royaume-Uni. Les placements sont d'abord effectués dans les pays membres de la Communauté économique européenne et de l'Association européenne de libre-échange.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds Fidelity Europe, qui sont investies principalement dans des sociétés d'Europe continentale et du Royaume-Uni. De façon générale, le gestionnaire constitue un portefeuille en y ajoutant une action à la fois et il suit les secteurs d'activité plus étroitement que les pays.

## INDICIEL AMÉRICAIN (BLACKROCK)

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent afin d'accroître le capital à moyen et à long terme au moyen d'un portefeuille largement diversifié de titres de participation américaines qui reproduisent le rendement de l'indice Standard & Poor's 500. L'indice se compose principalement d'actions de sociétés à grande capitalisation.

## Stratégie d'investissement

Unités de Fonds BlackRock CDN U.S. Equity Index, catégorie D, qui se compose de titres de participation reproduisant le rendement de l'indice Standard & Poor's. La gestion passive a pour but de reproduire le plus fidèlement possible le rendement de l'indice converti en dollars canadiens.

### FIDELITY VISION STRATÉGIQUE

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif l'appréciation du capital à long terme au moyen d'investissements dans des titres de participation en provenance du monde entier.

Risques: A \$ E M AS L D

Risques: Tous les risques

Risques: A \$ E M AS L D

Risques: Tous les risques

Risques: A \$ E D

### Stratégie d'investissement

Investir dans les unités de la catégorie Fidelity Vision stratégique, dont l'objectif est d'investir dans des titres de participation des meilleures sociétés qui soient, en privilégiant le marché américain.

#### **INNOVATION THÉMATIQUE (iA)**

#### **Objectifs d'investissement**

Générer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille de sociétés américaines.

#### Stratégie d'investissement

Le gestionnaire cherche à composer un portefeuille de sociétés qui tirent avantage de thèmes d'innovations structurelles dans tous les secteurs de l'économie.

## **AMÉRICAIN (DYNAMIQUE)**

## **Objectifs d'investissement**

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif l'appréciation du capital à long terme au moyen d'investissements dans des titres de participation en provenance des États-Unis.

## Stratégie d'investissement

Investir dans les unités du Fonds américain Dynamique, qui cherche à tirer avantage de nombreuses occasions de placement aux États-Unis par le biais d'une gestion active.

### **ACTIONS AMÉRICAINES (iA)**

### Objectifs d'investissement

Accroître le capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille bien diversifié composé d'actions de sociétés américaines de qualité. Investir dans des titres de sociétés de toute capitalisation, mais principalement dans des titres de sociétés à grande capitalisation.

#### Stratégie d'investissement

Fonds investi principalement dans des titres de participation de sociétés américaines à grande capitalisation. Le gestionnaire cherche à produire des rendements supérieurs et sélectionne les titres qui, selon lui, offrent un prix raisonnable.

## **DIVIDENDES CROISSANCE AMÉRICAINS (iA)**

#### Objectifs d'investissement

Investir dans des unités d'un fonds sous-jacent qui offre une appréciation élevée du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés américaines à rendement élevé. Investir principalement dans des titres de sociétés à grande capitalisation.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds IA Clarington dividendes croissance américains, qui sont investies principalement dans des titres de participation de sociétés américaines à grande capitalisation et aux états financiers solides. Le gestionnaire sélectionne les titres qui, selon lui, offriront des bénéfices en hausse constante.

## **FONDS SPÉCIALISÉS**

## FIDELITY INNOVATIONS MONDIALES<sup>MC</sup>

#### Objectifs d'investissement

Le Fonds vise la plus-value du capital à long terme. Il est investi principalement dans des titres d'actions de sociétés situées n'importe où dans le monde qui sont susceptibles d'être des innovateurs perturbateurs.

Risques: Tous les risques

Risques: A \$ E M AS L D

Risques: A \$ E D

Risques: A \$ E AS L D

Risques: AICMLD

#### Stratégie d'investissement

L'équipe de gestion de portefeuille vise à repérer des sociétés qui sont susceptibles d'être des « innovateurs perturbateurs » dans leur secteur. Ces sociétés peuvent, entre autres, tenter : de développer ou de produire des technologies novatrices; d'exploiter de nouvelles technologies afin de supplanter les marchés, les méthodes, les secteurs ou les technologies déjà établis; de devenir des chefs de file dans des secteurs nouveaux et en émergence; ou d'utiliser des modèles d'entreprise, des technologies et des procédés novateurs afin de gagner de l'avance sur leurs concurrents.

ASIE PACIFIQUE (iA)

Risques: A \$ E M AS

## Objectifs d'investissement

Vise une croissance maximale du capital à long terme au moyen d'investissements effectués principalement dans des actions de sociétés établies dans la région du Pacifique, y compris au Japon. Investir principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation.

## Stratégie d'investissement

Le Fonds comprend des actions de sociétés sélectionnées, établies partout dans la région du Pacifique, y compris au Japon. Le Fonds est composé d'une sélection d'actions de compagnies qui offrent un potentiel de croissance intéressant ainsi qu'une valorisation attrayante.

## MARCHÉS ÉMERGENTS (JARISLOWSKY FRASER)

### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif l'appréciation du capital à long terme au moyen d'investissements effectués principalement dans des actions de sociétés établies partout dans le monde et dont les activités commerciales se déroulent sur les marchés émergents.

## Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds Marchés émergents Jarislowsky Fraser, qui est composé en grande partie d'actions de sociétés établies partout dans le monde et dont les activités commerciales se déroulent sur les marchés émergents.

## **SOINS DE SANTÉ MONDIAUX (RENAISSANCE)**

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent afin d'accroître le capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés à moyenne et à grande capitalisation qui sont impliquées dans la conception, le développement, la fabrication et la distribution de services ou de produits relatifs aux soins de santé.

#### Stratégie d'investissement

Unités du Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance. L'approche préconise le déplacement de l'actif du Fonds vers les sous-secteurs des soins de santé qui possèdent de meilleures perspectives de rendement futur. Au sein de chaque sous-secteur, l'accent est mis sur une sélection ascendante qui permet de cibler les sociétés dont les titres pourraient être intégrés au portefeuille. La compréhension de la science et de la technologie relatives aux produits et services d'une société qui pourrait être choisie fait également partie d'une approche fondamentale.

## **INFRASTRUCTURES MONDIALES (DYNAMIQUE)**

## Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un fonds sous-jacent qui a pour objectif l'appréciation du capital à long terme et qui investit principalement dans des titres de participation en provenance du monde entier.

#### Stratégie d'investissement

Investir dans les unités du Fonds mondial d'infrastructures Dynamique qui investit dans un portefeuille diversifié de sociétés cotées en bourse du monde entier qui détiennent principalement des actifs d'infrastructure directement.

#### **REVENU IMMOBILIER (iA)**

#### Objectifs d'investissement

Procurer un revenu régulier à long terme en investissant principalement dans des unités de fiducie de revenu de sociétés canadiennes. Une certaine partie du fonds pourrait aussi être investie dans les titres à revenu fixe émis et garantis par des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que par des sociétés canadiennes.

## Stratégie d'investissement

Fonds dont la stratégie vise à investir principalement dans des fiducies de revenu, surtout dans des fiducies de revenu immobilières. Une certaine partie du fonds pourrait aussi être investie dans des actions privilégiées et des titres à revenu fixe à court terme.

# INDICIEL AMÉRICAIN DAQ (iA) Objectifs d'investissement

Ce fonds vise à obtenir une plus-value du capital à long terme en tentant de reproduire le rendement de l'indice NASDAQ-100® du marché boursier américain.

Risques: A \$ E D R

#### Stratégie d'investissement

Fonds qui reproduit le rendement de l'indice NASDAQ-100<sup>®</sup> du marché boursier américain. La gestion passive de ce fonds vise à reproduire, le plus fidèlement possible, le rendement de l'indice, converti en dollars canadiens, sur un horizon de placement à moyen et à long terme. L'indice est caractérisé par des titres de sociétés qui offrent des produits et des services prometteurs, telles les sociétés d'équipement de télécommunication, de services informatiques, de produits de haute technologie, etc.

#### **FONDS INDEXIA**

**INDEXIA PRUDENT (iA)** 

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciels afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant les titres à revenu fixe. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

Risques: Tous les risques

#### Stratégie d'investissement

Répartition cible de 70 % pour les fonds de revenu et de 30 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciels sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

INDEXIA MODÉRÉ (iA)

Risques : Tous les risques

#### Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciels afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant un équilibre entre les titres à revenu fixe et les actions. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

# Stratégie d'investissement

Répartition cible de 55 % pour les fonds de revenu et de 45 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciels sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

INDEXIA ÉQUILIBRÉ (iA)

Risques : Tous les risques

# Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciels afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant légèrement les actions. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

# Stratégie d'investissement

Répartition cible de 40 % pour les fonds de revenu et de 60 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciels sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

INDEXIA CROISSANCE (iA) Risques : Tous les risques

# Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciels afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant les actions. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

#### Stratégie d'investissement

Répartition cible est de 25 % pour les fonds de revenu et de 75 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciels sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

INDEXIA AUDACIEUX (iA)

Risques : Tous les risques

# Objectifs d'investissement

Investir dans les unités d'un ensemble de fonds sous-jacents indiciels afin de générer un rendement régulier à long terme en privilégiant fortement les actions. Conserver une certaine diversification des placements du portefeuille en ayant recours à plusieurs gestionnaires ainsi qu'à différentes classes d'actif, tels les titres à revenu fixe canadiens et étrangers, les actions canadiennes et étrangères.

#### Stratégie d'investissement

Répartition cible de 10 % pour les fonds de revenu et de 90 % pour les fonds d'actions. Le Fonds est composé d'unités de fonds sous-jacents indiciels sélectionnés par le gestionnaire afin d'atteindre les objectifs d'investissement tout en demeurant fidèle au profil de risque du Fonds.

# FONDS SÉRIE ÀVIE - ÉTAPE REVENU

#### **REVENU MAXIMAL GARANTI ÀVIE (iA)**

#### Objectifs d'investissement

Ce fonds vise la préservation du capital et offre un revenu durable au moyen d'investissements effectués principalement dans des titres à revenu fixe, avec une emphase sur des titres corporatifs et d'autres placements privés à rendement plus élevé.

Risques: I C M AS L D

Risques: AIC\$EDR

#### Stratégie d'investissement

Le Fonds a recours à une stratégie de gestion de l'actif en fonction du passif disciplinée qui vise à faire correspondre les investissements effectués par le gestionnaire du Fonds aux revenus attendus par les investisseurs. Le Fonds est suivi et rééquilibré à la discrétion du Gestionnaire de façon à ce qu'il soit constamment aligné sur ses objectifs de placement et qu'il y demeure fidèle. Le Fonds est principalement investi dans des titres de créances de sociétés canadiennes et américaines et fait appel à la couverture de change. Sont également utilisés, des placements privés ainsi que des titres de créance gouvernementaux.

#### **CROISSANCE ET REVENU GARANTI ÀVIE (iA)**

#### Objectifs d'investissement

Le Fonds vise un revenu durable et une certaine croissance à long terme grâce à une répartition prudente et équilibrée des placements effectués au moyen des classes d'actif qui le composent - des titres à revenu fixe canadiens, et des actions canadiennes et étrangères.

### Stratégie d'investissement

L'actif du Fonds est réparti entre des titres à revenu fixe canadiens, des actions canadiennes et des actions étrangères. Le Fonds est suivi et rééquilibré à la discrétion du Gestionnaire de façon à demeurer fidèle à ses objectifs. L'exposition du Fonds aux actions est principalement obtenue au moyen de fonds indiciels d'actions, et son exposition aux titres à revenu fixe est obtenue par des investissements effectués dans les unités d'un fonds composé d'obligations, d'obligations à coupons et d'autres titres de créance de grande qualité provenant du secteur privé et des gouvernements fédéral et provinciaux.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série ÀVIE.

Les Fonds diversifiés comportent tous les risques en raison des nombreux types de placements qui les composent. Toutefois, la diversification de l'actif limite grandement l'impact des risques, car l'actif ne réagit pas de la même façon aux mouvements des marchés financiers. Ainsi, certains titres seront négativement influencés tandis que d'autres le seront positivement par certains mouvements des marchés financiers.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Depuis le mois d'avril 2024, le fonds sous-jacent « IA Clarington canadien de dividendes » s'ajoute au fonds sous-jacent actuel dans lequel le Fonds « Hybride Dividendes croissance (iA) 75/25 » est investi.

Depuis le mois d'avril 2024, le fonds sous-jacent « IA Clarington canadien de dividendes » s'ajoute au fonds sous-jacent actuel dans lequel le Fonds « Dividendes croissance (iA) » est investi.



**FONDS MODÉRÉ ISR (INHANCE)** 

Information au 31 décembre 2023

#### Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 26 octobre 2020

Gestionnaire de portefeuille : Vancity Investment Management Ltd.

Valeur totale du Fonds : 67,5 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 6 833 185 Taux de rotation du portefeuille : 8,65 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,84 %	9,74 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,58 %	9,80 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,45 %	10,81 \$
Série 75/100	3,11 %	9,65 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,74 %	9,77 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,61 %	10,80 \$
Série Ecoflex 100/100	3,30 %	9,59 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR modéré, lequel respecte les principes d'investissement socialement responsable du gestionnaire de portefeuilles, et dont le portefeuille est principalement investi dans des titres à revenu fixe et des actions de sociétés canadiennes et étrangères. En outre, les titres à revenu fixe sont privilégiés.

Les principaux titres du fonds sous-jacent	*Les 10 principaux titres du Fonds IA Clar	O principaux titres du Fonds IA Clarington Co		Composition du fonds sous-jacent	
Fonds IA Clarington Inhance PSR d'obligations, série I*	60,09 %	Inhance PSR d'obligations		Fonds de revenu fixe	60,09 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR revenu mensuel	17,64 %	Gouvernement du Canada, 1,500 %, 01-12-2031	5,79 %	Fonds diversifiés	17,64 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR actions mondiales	7,15 %	Gouvernement du Canada, 0,500 %, 01-12-2030	3,82 %	Fonds d'actions mondiales	13,46 %
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions	7,01 %	Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,750 %,	3,57 %	Fonds d'actions canadiennes	7,01 %
canadiennes, série l		15-06-2030		Fonds de marché monétaire	1,46 %
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions	5,14 %	Gouvernement des États-Unis, 2,500 %, 15-02-2046	3,54 %	Autres	0,34 %
mondiales, série l		Province de l'Ontario, 3,500 %, 02-06-2043	3,08 %	Total	100.00 %
Fonds IA Clarington marché monétaire, série I	1,46 %	Province de la Colombie-Britannique, 3,200 %,	2,82 %	Total	100,00 /0
Fonds IA Clarington Inhance PSR de petites	1,18 %	18-06-2044			
capitalisations mondiales, série I		Province de l'Ontario, 2,900 %, 02-12-2046	2,66 %		
Autres éléments d'actif	0,33 %	Province de l'Ontario, 4,050 %, 02-02-2032	2,53 %		
Total	100.00 %	Province de l'Ontario, 3,450 %, 02-06-2045	2,22 %		
	100,00 /0	Province de l'Ontario, 1,550 %, 01-11-2029	1,93 %		
Nombre total de titres : 7		Total	31,96 %		

# À OUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu régulier à long terme qui intègre une certaine augmentation du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 978 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -0,71 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	<b>75</b> %	2,84 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,58 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,45 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,11 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,74 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,61 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,30 %	0,40 %
* Le REG indiqué peut différer du REG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



# FONDS ÉQUILIBRÉ ISR (INHANCE)

39,98 %

20,83 %

20,75 %

16,59 %

1,45 % 0,40 %

100,00 %

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : Vancity Investment Management Ltd.

Valeur totale du Fonds: 225,4 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 14 115 435 Taux de rotation du portefeuille : 4,15 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,87 %	18,01 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,71 %	18,26 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,58 %	10,86 \$
Série 75/100	3,14 %	17,46 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,81 %	18,05 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,68 %	10,86 \$
Série Ecoflex 100/100	3,32 %	17,31 \$
Série ÀVIE	3,32 %	17,31 \$

# DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR équilibré, lequel respecte les principes d'investissement socialement responsable du gestionnaire de portefeuilles, et dont le portefeuille est principalement investi dans des titres à revenu fixe et des actions de sociétés canadiennes et étrangères. En outre, le portefeuille est équilibré entre les titres à revenu fixe et les titres de participation.

Les principaux titres du fonds sous-jacent	
Fonds IA Clarington Inhance PSR d'obligations, série I	39,98 %
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions canadiennes, série I	20,75 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR revenu mensuel	16,59 %
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions mondiales, série I	12,22 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR actions mondiales	6,85 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR de petites capitalisations mondiales, série I	1,77 %
Fonds IA Clarington marché monétaire, série I	1,44 %
Autres éléments d'actif	0.40 %

**Total** 100,00 %

Nombre total de titres: 7

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu d'intérêts et une augmentation du capital
- favorise des principes d'investissement socialement responsable
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **OUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Composition du fonds sous-jacent

Fonds de revenu fixe

Fonds diversifiés

**Autres Total** 

Fonds d'actions mondiales

Fonds d'actions canadiennes

Fonds de marché monétaire

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 420 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,57 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desguelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,87 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	<b>75</b> %	2,71 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	2,58 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,14 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,81 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,68 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,32 %	0,50 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,32 %	0,25 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet: ia.ca



# **FONDS CROISSANCE ISR (INHANCE)**

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 26 octobre 2020

Gestionnaire de portefeuille : Vancity Investment Management Ltd.

Valeur totale du Fonds : 74,2 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 7 115 049 Taux de rotation du portefeuille : 8,92 %

**Investissement minimal: 25**\$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,93 %	10,39 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,73 %	10,46 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,60 %	10,90 \$
Série 75/100	3,18 %	10,30 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,81 %	10,44 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,68 %	10,90 \$
Série Ecoflex 100/100	3,40 %	10,23 \$

# DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Portefeuille IA Clarington Inhance PSR croissance, lequel respecte les principes d'investissement socialement responsable du gestionnaire de portefeuilles, et dont le portefeuille est principalement investi dans des titres à revenu fixe et des actions de sociétés canadiennes et étrangères. En outre, les titres de participation sont privilégiés.

Les	nrincii	alix	titres	du f	fonds	SOUS-	acent
LC2	וויוווון	Jaun	uucs	uuı	ullus	JUUS-	acciii

Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions canadiennes, série I	30,56 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR d'obligations, série I	30,02 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR revenu mensuel	14,99 %
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions mondiales, série I	12,07 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR actions mondiales	8,61 %
Fonds IA Clarington Inhance PSR de petites capitalisations mondiales, série I	1,99 %
Fonds IA Clarington marché monétaire, série l	1,45 %
Autres éléments d'actif	0,31 %

Total 100,00 %

Nombre total de titres : 7

# **Composition du fonds sous-jacent**Fonds d'actions canadiennes 30,56 c

Fonds de revenu fixe	30,02 %
Fonds d'actions mondiales	22,67 %
Fonds diversifiés	14,99 %
Fonds de marché monétaire	1,45 %
Autres	0,31 %

Total 100,00 %

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

# **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 047 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,45 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,93 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	<b>75</b> %	2,73 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	2,60 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,18 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,81 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,68 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,40 %	0,50 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>

# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DURABLE (iA)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 24 octobre 2022

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 4,7 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 421 163 Taux de rotation du portefeuille : 33,35 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,83 %	11,09 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,60 %	11,12 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,44 %	10,73 \$
Série 75/100	3,03 %	11,06 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,79 %	11,10 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,64 %	10,73 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans une composition d'unités de fonds sous-jacents à revenu fixe et d'actions, lesquels sont sélectionnés par le gestionnaire de portefeuille pour atteindre les objectifs de placement et respecter son processus d'investissement durable.

Les principaux titres du Fonds	
Fonds Industrielle Alliance Obligations responsables sans combustibles	24,90 %
fossiles (iA)	
Fonds ESG AlphaFixe obligations vertes, série F	24,85 %
Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles JF	11,57 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes durables (iA)	10,09 %
Fonds Industrielle Alliance Stratégie climatique (Wellington)	7,49 %
Baillie Gifford Sustainable Growth Equity Fund, cat. Z	7,49 %
Fonds en gestion commune faible émission de carbone/faible volatilité d'actions mondiales Émeraude TD	7,29 %
Fonds Fiera Actions canadiennes éthique et sans combustibles fossiles, série A	5,02 %
Autres éléments d'actif	1,30 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres: 8

Composition du Fonds	
Fonds de revenu fixe	49,75 %
Fonds d'actions mondiales	33,84 %
Fonds d'actions canadiennes	15,11 %
Autres	1,30 %
Total	100 00 %

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- recherche un fonds qui applique des principes d'investissement durable
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

# **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 108 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 9,00 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours de la dernière année. Durant cette période, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	<b>75</b> %	2,83 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,60 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,44 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,03 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,79 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,64 %	0,10 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca



# APERÇU DU FONDS

# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS FIDELITY LEADERSHIP CLIMATIQUE - ÉQUILIBREMC

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 24 octobre 2022 **Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments

Valeur totale du Fonds : 30,0 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 2 603 403 Taux de rotation du portefeuille : 3,97 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,05 %	11,85 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,81 %	11,88 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,65 %	10,82 \$
Série 75/100	3,27 %	11,81 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,00 %	11,85 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,85 %	10,82 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Leadership climatique - Équilibre<sup>MC</sup>, lequel est investi dans des fonds de revenu fixe et d'actions qui respectent le processus d'investissement durable du gestionnaire de portefeuille.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent	Répartition sectorielle du fond	ds sous-jacent	Composition du fonds	u fonds sous-jacent		
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	Industrie	24,06 %	États-Unis	40,92 %		
J.B. Hunt Transport Services	Consommation discrétionnaire	9,10 %	Canada	21,47 %		
Union Pacific Corp.	Technologies de l'information	8,28 %	Autres pays	11,93 %		
Brookfield Renewable Partners LP	Services aux collectivités	3,51 %	Court terme et autres	11,48 %		
Groupe SNC-Lavalin inc.	Matériaux	2,16 %	Royaume-Uni	8,34 %		
Westinghouse Air Brake Technologies Corp.	Services de communication	2,07 %	France	3,07 %		
Arcadis NV	Finance	1,32 %	Pays-Bas	2,79 %		
Installed Building Products inc.	Biens de consommation de base	0,65 %	Total	100.00 %		
Computer Modelling Group	Total	51,15 %	Total	100,00 /0		
Microsoft Corp.		•				

Les 10 principaux titres représentent 24,17 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 241

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- recherche un fonds qui applique des principes d'investissement durable
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 191 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 15,83 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 2 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 1 année 5,5 % 2 et 3 années 5,0 % 4 et 5 années 4,0 % 6 année 3,0 % 7 année 2,0 % Après la 7 année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	3,05 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,81 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,65 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,27 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	3,00 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,85 %	0,10 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca



# FONDS ACTIONS CANADIENNES DURABLES (iA)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 24 octobre 2022 Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 3,5 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 316 950 Taux de rotation du portefeuille : 62,56 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,82 %	11,12 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,45 %	11,17 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,30 %	10,64 \$
Série 75/100	3,08 %	11,09 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,63 %	11,14 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,48 %	10,64 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi principalement dans des actions de sociétés intégrant de bonnes pratiques de développement durable dans leur industrie respective.

Les 10 principaux titres du Fonds		Répartition sectorielle du Fonds		<b>Composition du Fonds</b>	
La Banque Toronto-Dominion	5,94 %	Finance	30,10 %	Actions canadiennes	93,10 %
Banque Royale du Canada	5,35 %	Énergie	15,31 %	Actions américaines	3,17 %
Shopify Inc.	4,53 %	Industrie	15,12 %	Actions étrangères	2,11 %
Banque de Montréal	3,80 %	Matériaux	11,19 %	Court terme et autres	1,62 %
Enbridge Inc.	3,78 %	Technologies de l'information	9,73 %	Total	100.00 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,28 %	Services aux collectivités	4,07 %	Total	100,00 70
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	3,26 %	Services de communication	4,00 %		
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,93 %	Consommation discrétionnaire	3,29 %		
Brookfield Corp.	2,68 %	Biens de consommation de base	2,79 %		
Constellation Software Inc.	2,51 %	Immobilier	2,23 %		
Total	38,06 %	Santé	0,56 %		
Nombre total de titres : 90		Total	98,39 %		

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

## Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- recherche un fonds qui applique des principes d'investissement durable
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

#### **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

#### **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 108 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 9,06 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours de la dernière année. Durant cette période, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,82 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,45 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,30 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,08 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,63 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,48 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca



# APERÇU DU FONDS

# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS STRATÉGIE CLIMATIOUE (WELLINGTON)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 24 octobre 2022 **Gestionnaire de portefeuille :** Wellington Management

Valeur totale du Fonds : 25,9 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 2 294 028 Taux de rotation du portefeuille : 0,00 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,00 %	11,34 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,83 %	11,36 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,68 %	10,72 \$
Série 75/100	3,32 %	11,30 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,01 %	11,34 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,86 %	10,72 \$

#### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des actions du monde entier qui suivent les principes environnementaux durables du gestionnaire de placements.

Les 10 principaux titres du Fonds		Répartition sectorielle du Fonds		Composition du Fonds	
S&P Global Inc.	3,80 %	Industrie	49,51 %	États-Unis	79,15 %
Autodesk Inc.	3,74 %	Technologies de l'information	21,82 %	Europe	12,24 %
Aspen Technology Inc.	3,65 %	Finance	11,77 %	Asie et Pacifique	4,99 %
Daimler Truck Holding AG	3,31 %	Services aux collectivités	5,80 %	Court terme et autres	3,62 %
The AZEK Co. Inc.	3,31 %	Immobilier	3,24 %	Total	100.00 %
Waste Management Inc.	3,29 %	Consommation discrétionnaire	2,97 %	Total	100,00 70
Clean Harbors Inc.	3,28 %	Biens de consommation de base	1,26 %		
MSCI Inc.	3,26 %	Total	96.37 %		
Weyerhaeuser Co., REIT	3,24 %		30,31 /0		
Watsco Inc.	3,14 %				
Total	34,02 %				

Nombre total de titres: 41

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- recherche un fonds qui applique des principes d'investissement durable
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 132 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 11,04 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 1 année 5,5 % 2 et 3 années 5,0 % 4 et 5 années 4,0 % 6 année 3,0 % 7 année 2,0 % Après la 7 année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	<b>75</b> %	3,00 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,83 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,68 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,32 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	3,01 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,86 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca



**FONDS FOCUS PRUDENT (iA)** 

Information au 31 décembre 2023

#### Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 242,9 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 12 884 417 Taux de rotation du portefeuille: 24,25 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,66 %	23,00 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,48 %	23,42 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,35 %	10,69 \$
Série 75/100	2,83 %	22,45 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,57 %	23,01 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,44 %	10,69 \$
Série Ecoflex 100/100	2,96 %	22,28 \$
Série ÀVIE	2,96 %	22,28 \$

# **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie les titres à revenu fixe canadiens. Les fonds sous-jacents peuvent être investis dans des actions canadiennes et étrangères.

Les 1	0 princi	paux titre	es du F	onds
-------	----------	------------	---------	------

Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)*	55,08 %
Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada), série I	6,88 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	6,45 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	4,59 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	4,38 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	3,91 %
Fonds IA Clarington de revenu à taux variable, série I	3,79 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	3,75 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes (iA)	3,31 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales-Concentré, série I	1,78 %

Total 93,92 %

Nombre total de titres: 15

Total	100,00 %
Autres	0,18 %
Fonds d'actions internationales	6,00 %
Fonds d'actions mondiales	6,58 %
Fonds d'actions américaines	6,80 %
Fonds d'actions canadiennes	10,78 %
Fonds de revenu fixe	69,66 %

**Composition du Fonds** 

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISOUE**

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 207 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,90 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



<sup>\*</sup> Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA), veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant indus dans le présent document.

Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,66 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,48 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,35 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,83 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,57 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,44 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,96 %	0,25 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	2,96 %	0,10 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa misé à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet: ia.ca



**FONDS FOCUS MODÉRÉ (iA)** 

54,65 %

15,66 %

10,70 %

10,33 %

8,51 %

0,15 %

100,00 %

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 344,6 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 16 300 778 Taux de rotation du portefeuille : 25,07 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,71 %	25,92 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,52 %	26,44 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,39 %	10,67 \$
Série 75/100	2,89 %	25,22 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,68 %	25,76 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,55 %	10,66 \$
Série Ecoflex 100/100	3,07 %	24,93 \$
Série ÀVIE	3,07 %	24,93 \$

**Composition du Fonds** Fonds de revenu fixe

Fonds d'actions canadiennes

Fonds d'actions mondiales

Fonds d'actions américaines

**Autres** 

**Total** 

Fonds d'actions internationales

#### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie légèrement les titres à revenu fixe canadiens. Les fonds sous-jacents peuvent être investis dans des actions canadiennes et étrangères.

Les 10	principaux τ	itres au F	onas
Fonds Ind	dustrielle Alliand	e Obligation:	s (iA)

Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	41,55 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	9,29 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	6,87 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	6,62 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	5,78 %
Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada), série I	5,40 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes (iA)	4,33 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	3,91 %
Fonds IA Clarington de revenu à taux variable, série I	3,79 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales-Concentré, série I	3,14 %

**Total** 90.68 %

Nombre total de titres: 15

#### **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?** À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **OUEL EST LE DEGRÉ DE RISOUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISOUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 288 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,56 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,71 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	<b>75</b> %	2,52 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	2,39 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,89 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,68 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,55 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,07 %	0,40 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,07 %	0,10 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa misé à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet: ia.ca



# FONDS FOCUS ÉQUILIBRÉ (iA)

39,59 %

21,51 %

13,80 %

13,12 %

11,72 %

100,00 %

0,26 %

Information au 31 décembre 2023

#### Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 538,0 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 23 970 253 Taux de rotation du portefeuille : 30,31 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

an 40 mulmalmanny Alaman dia Pamal

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,75 %	28,93 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,56 %	29,48 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,43 %	10,64 \$
Série 75/100	2,93 %	28,12 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,74 %	28,73 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,61 %	10,64 \$
Série Ecoflex 100/100	3,16 %	27,72 \$
Série ÀVIE	3,16 %	27,72 \$

**Composition du Fonds** Fonds de revenu fixe

Fonds d'actions canadiennes

Fonds d'actions américaines

Fonds d'actions internationales

Fonds d'actions mondiales

**Autres** 

**Total** 

#### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie un équilibre entre les actions canadiennes, les actions étrangères et les actions à revenu fixe.

Les 10 principaux titres du Fonds	
Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	27,98 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	12,87 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	8,90 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	8,68 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	7,50 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes (iA)	5,59 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines multifactoriel (iA)	3,94 %
Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada), série I	3,92 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	3,90 %
Fonds IA Clarington de revenu à taux variable, série I	3,79 %
Total	07.07.0/

Total 87,07 %

Nombre total de titres: 15

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **OUEL EST LE DEGRÉ DE RISOUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISOUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 369 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,19 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<b>Décès</b>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,75 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,56 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,43 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,93 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,74 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,61 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,16 %	0,40 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,16 %	0,25 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet: ia.ca



# **FONDS FOCUS CROISSANCE (iA)**

26,57 %

24,67 %

17,19 %

16,50 %

14,64 %

100.00 %

0,43 %

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 194,2 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 7 469 076 Taux de rotation du portefeuille : 34,12 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,80 %	31,89 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,62 %	32,42 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,49 %	10,63 \$
Série 75/100	2,97 %	30,96 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,80 %	31,59 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,67 %	10,62 \$
Série Ecoflex 100/100	3,24 %	30,42 \$
Série ÀVIE	3,24 %	30,42 \$

#### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on tend à privilégier modérément les actions canadiennes et étrangères.

Les 10 principaux titres du Fonds	
Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	17,44 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	15,92 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	10,94 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	10,90 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	9,18 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes (iA)	6,59 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales- Concentré, série I	5,19 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines multifactoriel (iA)	4,67 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes à petite capitalisation (iA)	4,06 %
Fonds d'actions de marchés émergents JF	3,75 %

Total 88,64 %

Nombre total de titres: 15

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL? Q

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **OUEL EST LE DEGRÉ DE RISOUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

**Composition du Fonds** Fonds d'actions canadiennes

Fonds d'actions mondiales

Fonds d'actions américaines

Fonds d'actions internationales

Fonds de revenu fixe

Autres

**Total** 

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 443 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,74 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,80 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,62 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,49 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,97 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,80 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,67 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,24 %	0,50 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,24 %	0,40 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



**Total** 

# **FONDS FOCUS AUDACIEUX (iA)**

100,00 %

Information au 31 décembre 2023

#### Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 63,2 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 2 283 186 Taux de rotation du portefeuille : 38,84 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,85 %	35,12 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,66 %	35,74 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,53 %	10,62 \$
Série 75/100	3,08 %	33,89 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,89 %	34,54 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,76 %	10,61 \$
Série Ecoflex 100/100	3,29 %	33,47 \$
Série ÀVIE	3,29 %	33,47 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacent pour lesquels on favorise les actions canadiennes et étrangères.

Les 10 principaux titres du Fonds	
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	19,45 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	13,40 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	12,65 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	10,39 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes (iA)	7,58 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	6,95 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales- Concentré, série I	6,34 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines multifactoriel (iA)	5,88 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes à petite capitalisation (iA)	5,06 %
Fonds d'actions de marchés émergents JF	4,20 %

Total 91,90 %

Nombre total de titres: 15

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser un rendement à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

# **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# Composition du FondsFonds d'actions canadiennes32,09 %Fonds d'actions mondiales20,26 %Fonds d'actions américaines19,67 %Fonds d'actions internationales17,60 %Fonds de revenu fixe9,84 %Autres0,54 %

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 524 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,30 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,85 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,66 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,53 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,08 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,89 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,76 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,29 %	0,65 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,29 %	0,50 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet: ia.ca



# **FONDS SÉLECTION PRUDENT (iA)**

69,77 %

8,88 %

7,23 %

5,20 %

3,27 %

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 2 décembre 2013

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 91,3 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 7 984 305 Taux de rotation du portefeuille : 58,74 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,63 %	11,66 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,50 %	11,82 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,37 %	10,71 \$
Série 75/100	2,80 %	11,43 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,51 %	11,76 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,38 %	10,72 \$
Série Ecoflex 100/100	2,87 %	11,37 \$
Série ÀVIE	2,87 %	11,37 \$

#### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi de façon prudente dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient les titres à revenu fixe canadiens. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des actions canadiennes et des actions étrangères.

Les 10 principaux titres du Fonds	
Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	46,34 %
Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles, série I	18,64 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	8,88 %
iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF	4,79 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales-Concentré, série I	4,19 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	3,04 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	2,83 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire (iA)	2,82 %
Gouvernement des États-Unis, bons du Trésor, 5,333 %, 16-01-2024	2,82 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte) (iA)	2,39 %

**Total** 96.74 %

Nombre total de titres: 15

Fonds de marché monétaire	2,82 %
Fonds d'actions internationales	2,83 %

**Composition du Fonds** Fonds de revenu fixe

Fonds d'actions canadiennes

Fonds d'actions mondiales

Fonds d'actions américaines

**Autres** 

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISOUE**

	Faible à		Modéré à	41 ,
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 165 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,54 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,63 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,50 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,37 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,80 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,51 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,38 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,87 %	0,25 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	2,87 %	0,10 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet: ia.ca



# **FONDS SÉLECTION MODÉRÉ (iA)**

59,82 %

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 2 décembre 2013

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 156,4 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 13 171 273 Taux de rotation du portefeuille : 56,26 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,69 %	12,20 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,56 %	12,36 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,43 %	10,69 \$
Série 75/100	2,86 %	11,93 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,64 %	12,22 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,51 %	10,69 \$
Série Ecoflex 100/100	2,96 %	11,86 \$
Série ÀVIE	2,96 %	11,86 \$

#### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient légèrement les titres à revenu fixe canadiens. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des actions canadiennes et des actions étrangères.

95.26 %

Les 10 principaux titres du Fonds	
Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	40,50 %
Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles, série I	15,71 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	11,69 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales- Concentré, série I	5,76 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	4,59 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	4,29 %
Gouvernement des États-Unis, bons du Trésor, 5,333 %, 16-01-2024	3,66 %
iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF	3,60 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte) (iA)	3,13 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire (iA)	2,33 %
_	

Total

Nombre total de titres: 15

Fonds d'actions canadiennes	11,69 %
Fonds d'actions mondiales	10,05 %
Fonds d'actions américaines	7,17 %
Fonds d'actions internationales	4,59 %
Autres	4,35 %
Fonds de marché monétaire	2,33 %

**Composition du Fonds** Fonds de revenu fixe

Total 100,00 %

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 218 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,99 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,69 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	75 %	2,56 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	75 %	2,43 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,86 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,64 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,51 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,96 %	0,40 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	2,96 %	0,10 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet: ia.ca



# **FONDS SÉLECTION ÉQUILIBRÉ (iA)**

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 2 décembre 2013

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 237,4 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 18 692 971 Taux de rotation du portefeuille: 55,32 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,76 %	13,18 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,64 %	13,36 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,51 %	10,65 \$
Série 75/100	2,95 %	12,87 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,72 %	13,17 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,59 %	10,65 \$
Série Ecoflex 100/100	3,08 %	12,77 \$
Série ÀVIE	3,08 %	12,77 \$

#### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient un équilibre entre les titres à revenu fixe canadiens, les actions canadiennes et les actions étrangères.

Les 10 principaux titres du Fonds	
Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	27,14 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	16,08 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales-Concentré, série I	8,82 %
Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles, série I	8,62 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	7,93 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	7,58 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte) (iA)	5,78 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines multifactoriel (iA)	4,23 %
Gouvernement des États-Unis, bons du Trésor, 5,333 %, 16-01-2024	4,02 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	3,55 %

Total 93,75 %

Nombre total de titres: 15

Total	100,00 %
Fonds de marché monétaire	1,88 %
Autres	5,03 %
Fonds d'actions internationales	7,93 %
Fonds d'actions américaines	13,56 %
Fonds d'actions canadiennes	16,08 %
Fonds d'actions mondiales	16,39 %
Fonds de revenu fixe	39,13 %

**Composition du Fonds** 

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISOUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 315 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,77 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,76 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,64 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,51 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,95 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,72 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,59 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,08 %	0,40 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,08 %	0,25 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



# **FONDS SÉLECTION CROISSANCE (iA)**

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 2 décembre 2013

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 110,4 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 8 058 356 Taux de rotation du portefeuille : 62,56 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,85 %	14,35 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,73 %	14,54 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,60 %	10,62 \$
Série 75/100	3,03 %	14,02 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,83 %	14,30 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,70 %	10,62 \$
Série Ecoflex 100/100	3,20 %	13,87 \$
Série ÀVIE	3,20 %	13,87 \$

#### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient légèrement les actions canadiennes et les actions étrangères. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des titres à revenu fixe canadiens.

4,56 %

Les 10 principaux titres du Fonds	
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	19,63 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	13,03 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	12,74 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales-Concentré, série I	11,07 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	9,56 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte) (iA)	7,73 %
Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles, série I	6,57 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines multifactoriel (iA)	4,97 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	4,57 %

Total 94,43 %

Nombre total de titres: 15

Composition du Fonds	
Fonds de revenu fixe	22,46 %
Fonds d'actions mondiales	20,63 %
Fonds d'actions canadiennes	19,63 %
Fonds d'actions américaines	17,27 %
Fonds d'actions internationales	12,74 %
Autres	5,86 %
Fonds de marché monétaire	1,41 %
Total	100,00 %

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

Gouvernement des États-Unis, bons du Trésor, 5,333 %, 16-01-2024

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISOUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 431 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,65 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,85 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	75 %	2,73 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	75 %	2,60 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,03 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,83 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,70 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,20 %	0,50 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,20 %	0,40 %
e RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



# **FONDS SÉLECTION AUDACIEUX (iA)**

30,85 %

29,23 %

24,97 %

7,96 %

6,99 %

100,00 %

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 2 décembre 2013

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 28,7 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 2 047 671 Taux de rotation du portefeuille : 75,05 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,92 %	15,19 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,80 %	15,44 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,67 %	10,59 \$
Série 75/100	3,19 %	14,73 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,93 %	15,09 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,80 %	10,59 \$
Série Ecoflex 100/100	3,28 %	14,66 \$
Série ÀVIE	3,28 %	14,66 \$

#### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi de façon agressive dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient les actions canadiennes et les actions étrangères. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des titres à revenu fixe canadiens.

# Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	24,97 %
Fiducie Institutionnelle Fidelity Actions Mondiales- Concentré, série I	15,18 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	14,05 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte) (iA)	13,52 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines multifactoriel (iA)	9,15 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	8,18 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance (iA)	6,99 %
Gouvernement des États-Unis, bons du Trésor, 5,333 %, 16-01-2024	6,14 %

98,18 %

Nombre total de titres: 11

Total

# OUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

**Composition du Fonds** Fonds d'actions américaines

Fonds d'actions mondiales

Autres

**Total** 

Fonds d'actions internationales

Fonds d'actions canadiennes

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 514 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,23 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser un rendement à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **OUEL EST LE DEGRÉ DE RISOUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,92 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	<b>75</b> %	2,80 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	2,67 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,19 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,93 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,80 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,28 %	0,65 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,28 %	0,50 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



# **FONDS DISCIPLINE PRUDENT (iA)**

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 8 septembre 2020

**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 60,8 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 6 381 124 Taux de rotation du portefeuille : 5,49 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

# **Option de garantie**Série Ecofle*xtra* 75/100<sup>1</sup> **RFG<sup>2</sup>**Valeur liquidative par unité 2,82 % 9,51 \$

**Composition du Fonds** 

# DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie les titres à revenu fixe canadiens. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des actions canadiennes et des actions étrangères.

### Les principaux titres du Fonds

100,00 %
-0,23 %
2,02 %
6,78 %
7,40 %
7,47 %
76,56 %

Nombre total de titres: 5

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

#### **OUEL EST LE DEGRÉ DE RISOUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à Modéré à			
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du REG

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

# **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 954 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -1,41 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 3 dernières années. Durant cette période, on note 2 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



<sup>\*</sup> Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Obligations discipline (iA), veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant indus dans le présent document.

La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1 er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds: Marché monétaire (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline protent (iA).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition investissez ou lors d'un rachat.		Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	<u>Décès</u>	<b>KFG</b> * (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,82 %	0,60 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais

# de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds. ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

# iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



**Total** 

# FONDS DISCIPLINE MODÉRÉ (iA)

100,00 %

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **FN BRFF**

Date de lancement PER IAG: 8 septembre 2020 Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 149,2 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 14 785 170 Taux de rotation du portefeuille : 5,32 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Ecofl <i>extra</i> 75/100 <sup>1</sup>	2,91 %	10,10 \$

# DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie légèrement les titres à revenu fixe canadiens. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des actions canadiennes et des actions étrangères.

Les principaux titres du Fonds		Composition du Fonds	
Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline (iA)*	61,56 %	Fonds de revenu fixe	61,56 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines discipline (iA)	12,86 %	Fonds d'actions américaines	12,86 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales discipline (iA)	11,98 %	Fonds d'actions internationales	11,98 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes discipline (iA)	11,86 %	Fonds d'actions canadiennes	11,86 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire (iA)	1,98 %	Fonds de marché monétaire	1,98 %
Autres éléments d'actif	-0,24 %	Autres	-0,24 %

100.00 %

Nombre total de titres : 5

**Total** 

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISOUE**

	Faible à	Modéré à		
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat avant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du

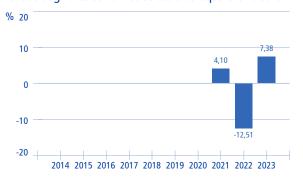
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

# RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 015 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,44 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 3 dernières années. Durant cette période, on note 2 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Obligations discipline (iA), veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant inclus dans le présent document.

La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1 er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire (iA), Obligations court terme (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1º année 5,5 % 2º et 3º années 5,0 % 4º et 5º années 4,0 % 6º année 3,0 % 7º année 2,0 % Après la 7º année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	<u>Décès</u>	<b>KFG</b> * (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,91 %	0,80 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

# iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



# FONDS DISCIPLINE ÉQUILIBRÉ (iA)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 8 septembre 2020

**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 317,7 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 29 499 017 Taux de rotation du portefeuille : 5,51 %

**Investissement minimal:** 25 \$

# Option de garantie RFG<sup>2</sup> Valeur liquidative par unité Série Ecoflextra 75/100<sup>1</sup> 2.92 % 10.77 \$

# **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie un équilibre entre les titres à revenu fixe canadiens, les actions canadiennes et les actions étrangères.

### Les principaux titres du Fonds

Total	100,00 %	Total	100,00 %
Autres éléments d'actif	-0,27 %	Autres	-0,27 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire (iA)	1,96 %	Fonds de marché monétaire	1,95 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes discipline (iA)	16,36 %	Fonds d'actions canadiennes	16,36 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales discipline (iA)	16,51 %	Fonds d'actions internationales	16,51 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines discipline (iA)	18,93 %	Fonds d'actions américaines	18,94 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline (iA)	46,51 %	Fonds de revenu fixe	46,51 %

Nombre total de titres: 5

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISOUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

**Composition du Fonds** 

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

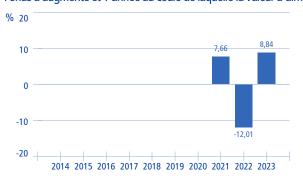
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 084 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,46 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 3 dernières années. Durant cette période, on note 2 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	<u>Décès</u>	<b>KFG</b> * (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,92 %	0,80 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

# iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



# FONDS DISCIPLINE CROISSANCE (iA)

Information au 31 décembre 2023

100,00 %

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 8 septembre 2020 Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 186,8 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 16 290 008 Taux de rotation du portefeuille : 5,05 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de gara	ntie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par	unité
Série Ecoflextra 75	/100 <sup>1</sup>	2,93 %	11,47 \$	

# DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents pour lesquels on privilégie légèrement les titres à revenu fixe canadiens. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des actions canadiennes et des actions étrangères.

Les principaux titres du Fonds		Composition du Fonds	
Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline (iA)	31,44 %	Fonds de revenu fixe	31,44 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines discipline (iA)	24,90 %	Fonds d'actions américaines	24,90 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales discipline (iA)	21,04 %	Fonds d'actions internationales	21,03 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes discipline (iA)	20,83 %	Fonds d'actions canadiennes	20,83 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire (iA)	2,02 %	Fonds de marché monétaire	2,03 %
Autres éléments d'actif	-0,23 %	Autres	-0,23 %

100.00 %

Nombre total de titres : 5

**Total** 

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

**Total** 

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat avant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du

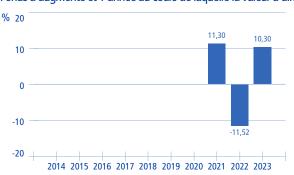
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 157 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,49 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 3 dernières années. Durant cette période, on note 2 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire (iA), Obligations court terme (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	<u>Décès</u>	<b>KFG</b> * (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,93 %	1,05 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

# iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636 Site Internet: ia.ca

# **FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE (iA)**

32.71 %

24.19 %

21,79 %

17,50 % 3,67 %

0,14 % **100.00 %** 

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 736,2 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 39 005 630 Taux de rotation du portefeuille : 0,00 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,46 %	18,46 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	1,42 %	18,47 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,40 %	10,08 \$
Série 75/100	1,65 %	18,35 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	1,62 %	18,37 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,60 %	10,07 \$
Série Ecoflex 100/100	1,73 %	18,32 \$
Série ÀVIE	1,73 %	18,32 \$
Série Ecofl <i>extra</i> 75/100 <sup>3</sup>	1,73 %	18,32 \$

**Composition du Fonds** 

Bons du Trésor

Billets au porteur

Papier commercial

Acceptations bancaires Encaisse et équivalents

**Obligations** 

**Total** 

# **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est composé de titres canadiens à court terme garantis par les gouvernements et certaines sociétés du Canada.

<b>Les 10</b>	princi	paux	titres	du	Fonds
---------------	--------	------	--------	----	-------

I	56 56 6/
Ville de Montréal, 5,26 %, 29-02-2024	2,69 %
Banque Royale du Canada, 5,581 %, 19-09-2024	2,76 %
Toyota Credit Canada Inc., 5,379 %, 12-06-2024	3,05 %
Morgan Stanley, 3,000 %, 07-02-2024	3,12 %
407 International Inc., 3,350 %, 16-05-2024	3,28 %
Province de Québec, bons du Trésor, 5,073 %, 22-03-2024	3,31 %
Wells Fargo & Co., 3,184 %, 08-02-2024	3,39 %
La Banque Toronto-Dominion, 5,528 %, 14-06-2024	3,54 %
Banque de Montréal, 5,578 %, 06-08-2024	3,55 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,035 %, 14-03-2024	7,81 %

Total 36,50 %

Nombre total de titres: 137

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu d'intérêts et la protection du capital
- a une très faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de court terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

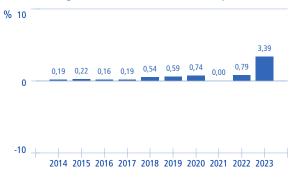
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 070 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,68 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 10 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur, toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100, la Série ÀVIE et la Série Ecoflextra 75/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	1,46 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	1,42 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	1,40 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	1,65 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	1,62 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	1,60 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	1,73 %	0,25 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	1,73 %	0,10 %
Série Ecoflextra 75/100	<b>75</b> %	100 %	1,73 %	0,60 %

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,026 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou

garanties, veuillez vous reporter de la Notice explicative et au contrat.

• 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

la valeur de la prime investie; ou

\* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

 la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca



# **FONDS OBLIGATIONS COURT TERME (iA)**

Information au 31 décembre 2023

49.74 %

16.00 %

10,42 %

10,19 %

9,18 %

4,47 % **100.00 %** 

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG**: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 319,6 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 24 647 091 Taux de rotation du portefeuille : 153,56 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,25 %	20,28 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,10 %	20,58 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,00 %	10,41 \$
Série 75/100	2,46 %	19,83 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,18 %	20,24 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,08 %	10,41 \$
Série Ecoflex 100/100	2,43 %	19,86 \$
Série ÀVIE	2,43 %	19,86 \$
Série Ecofl <i>extra</i> 75/100 <sup>3</sup>	2,43 %	19,86 \$

**Composition du Fonds** 

Court terme et autres

Municipalités et octroyés

Obligations étrangères

Sociétés

Canada

**Provinces** 

**Total** 

# DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé principalement d'obligations émises et garanties par les gouvernements et des sociétés du Canada.

Les	10	princi	paux	titres	du	Fonds
-----	----	--------	------	--------	----	-------

Gouvernement du Canada, 0,500 %, 01-12-2030	4,95 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,035 %, 14-03-2024	4,57 %
Gouvernement du Canada, 2,750 %, 01-08-2024	4,51 %
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 3,100 %, 15-06-2028	3,34 %
Province de l'Ontario, 2,900 %, 02-06-2028	2,98 %
Gouvernement du Canada, 3,500 %, 01-03-2028	2,49 %
Province de l'Ontario, 2,600 %, 02-06-2027	2,34 %
Banque de Montréal, 2,077 %, 17-06-2030	2,10 %
La Banque Toronto-Dominion, 3,105 %, 22-04-2030	2,04 %
Banque de Montréal, 1,928 %, 22-07-2031	1,84 %

Total 31,16 %

Nombre total de titres: 302

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement relativement élevé et la protection du capital
- a une faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de moyen à long terme

# **OUEL EST LE DEGRÉ DE RISOUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

- Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.
- <sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.
- <sup>3</sup> La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur, toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1 er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds: Marché monétaire (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

# **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 006 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,06 % par année.

# **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100, la Série ÀVIE et la Série Ecoflextra 75/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des

garanties, veuillez vous reporter de la Notice explicative et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,25 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	<b>75</b> %	2,10 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	2,00 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,46 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,18 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,08 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,43 %	0,25 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,43 %	0,10 %
Série Ecofl <i>extra</i> 75/100	75 %	100 %	2,43 %	0,60 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

# **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



Information au 31 décembre 2023

**FONDS OBLIGATIONS (iA)** 

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 3 369,0 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 27 972 881 Taux de rotation du portefeuille : 183,92 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,24 %	33,18 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,09 %	33,64 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,99 %	10,80 \$
Série 75/100	2,44 %	32,48 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,22 %	33,10 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,12 %	10,79 \$
Série Ecoflex 100/100	2,45 %	32,46 \$
Série ÀVIE	2,45 %	32,46 \$

# DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est composé principalement de titres obligataires de qualité émis par les gouvernements et des sociétés du Canada.

Les 10 principaux titres du Fonds

Composition du Fonds

Les 10 principaux titres du Fonds	
Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes (iA)	31,88 %
Gouvernement du Canada, 0,500 %, 01-12-2030	7,13 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,035 %, 14-03-2024	3,61 %
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 01-12-2033	3,47 %
Province de l'Ontario, 2,900 %, 02-12-2046	2,08 %
Gouvernement du Canada, 1,750 %, 01-12-2053	1,87 %
Gouvernement du Canada, 3,500 %, 01-03-2028	1,75 %
Province de l'Ontario, 3,650 %, 02-06-2033	1,75 %
Province de l'Ontario, 3,450 %, 02-06-2045	1,65 %
Province de l'Ontario, 2,900 %, 02-06-2049	1,59 %

Total 56,78 %

Nombre total de titres: 365

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser les rendements provenant des revenus d'intérêts et à augmenter le capital
- a une faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de moyen à long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

# **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# Sociétés 36,16 % Provinces 23,71 % Canada 20,66 % Municipalités et octroyées 9,19 % Court terme et autres 7,40 % Obligations étrangères 2,88 %

Total 100,00 %

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 070 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,68 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,24 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,09 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	1,99 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,44 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,22 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,12 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,45 %	0,25 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	2,45 %	0,10 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa misé à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet: ia.ca



# **FONDS OBLIGATIONS DISCIPLINE (iA)**

26,35 %

25,49 % 23,91 %

11.98 %

9,48 %

2,79 %

100,00 %

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 8 septembre 2020

**Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 505,1 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 55 118 343 Taux de rotation du portefeuille : 213,22 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

# Option de garantie RFG<sup>2</sup> Valeur liquidative par unité Série Ecoflextra 75/100<sup>1</sup> 2,43 % 8,61 \$

**Composition du Fonds** 

Canada

Sociétés

**Provinces** 

**Total** 

Court terme et autres

Municipalités et octroyés

Obligations étrangères

### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Ce fonds est composé principalement de titres obligataires de première qualité émis par les gouvernements et des sociétés du Canada.

Les 10 principaux titres du Fonds	
Gouvernement du Canada, 0,500 %, 01-12-2030	7,85 %
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 01-12-2033	3,83 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,035 %, 14-03-2024	3,69 %
Gouvernement du Canada, 3,500 %, 01-03-2028	2,58 %
Gouvernement du Canada, 1,750 %, 01-12-2053	2,42 %
Gouvernement du Canada, 0,250 %, 01-03-2026	2,33 %
Province de l'Ontario, 2,900 %, 02-12-2046	2,08 %
Province de l'Ontario, 3,750 %, 02-06-2032	1,65 %
Province de l'Ontario, 3,650 %, 02-06-2033	1,58 %
Province de l'Ontario, 3,450 %, 02-06-2045	1,53 %

Total 29,54 %

Nombre total de titres: 468

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser les rendements provenant des revenus d'intérêts et à augmenter le capital
- a une faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de moyen à long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 860 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -4,45 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 3 dernières années. Durant cette période, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds: Marché monétaire (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1º année 5,5 % 2º et 3º années 5,0 % 4º et 5º années 4,0 % 6º année 3,0 % 7º année 2,0 % Après la 7º année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	<u>Décès</u>	<b>KFG</b> * (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,43 %	0,60 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

# iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet: ia.ca



# **APERÇU DU FONDS**

# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES (IA)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 16 mai 2016

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 1 746,7 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 142 835 664 Taux de rotation du portefeuille : 93,17 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,24 %	10,42 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,09 %	10,56 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,99 %	10,71 \$
Série 75/100	2,38 %	10,27 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,20 %	10,43 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,10 %	10,71 \$

### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Ce fonds est investi principalement dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés canadiennes et des sociétés étrangères. L'indice des obligations de sociétés FTSE TMX Canada est utilisé comme quide pour structurer le Fonds et orienter la sélection des placements.

16,90 %

Les 10 principaux titres du Fonds	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,950 %, 08-03-2027	2,04 %
Compagnie Crédit Ford du Canada, 2,961 %, 16-09-2026	2,00 %
Banque HSBC Canada, 3,403 %, 24-03-2025	1,98 %
Banque de Montréal, 4,709 %, 07-12-2027	1,95 %
La Banque Toronto-Dominion, 3,105 %, 22-04-2030	1,68 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,960 %, 21-04-2031	1,59 %
Enbridge Inc., 6,100 %, 09-11-2032	1,53 %
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,992 %, 28-05-2031	1,42 %
CARDS II Trust, 4,331 %, 15-05-2025	1,40 %
La Banque Toronto-Dominion, 5,491 %, 08-09-2028	1,31 %

Nombre total de titres : 200

**Total** 

<b>Composition du Fonds</b>	
Sociétés	85,99 %
Court terme et autres	7,06 %
Obligations étrangères	6,95 %
Total	100 00 %

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser les rendements provenant des revenus d'intérêts et à augmenter le capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 015 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,20 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

# FONDS OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES (iA)

# **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	<b>75</b> %	2,24 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,09 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	1,99 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,38 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,20 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,10 %	0,10 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca



# **APERÇU DU FONDS**

# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS OBLIGATIONS DE BASE PLUS (WELLINGTON SQUARE)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011 **Gestionnaire de portefeuille :** Wellington Square

Valeur totale du Fonds : 51,8 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 4 742 596 Taux de rotation du portefeuille : 10,98 %

**Investissement minimal:** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,30 %	11,26 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,19 %	11,39 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,09 %	10,43 \$
Série 75/100	2,55 %	10,96 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,36 %	11,16 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,26 %	10,43 \$
Série Ecoflex 100/100	2,60 %	10,94 \$
Série ÀVIE	2,60 %	10,94 \$

# DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington d'obligations de base plus, lequel se compose principalement d'obligations, notamment des obligations de gouvernements, des obligations de bonne qualité et des obligations à rendement élevé, ainsi que d'autres titres générant un revenu, notamment des titres adossés à des créances mobilières et des prêts à taux variable de premier rang.

Les 10	princip	aux '	titres	du f	fond	s sous-	acent

Banque de Montréal, 6,034 %, 07-09-2033	1,04 %
Stars Group Holdings BV, prêt à terme, 21-07-2026	1,04 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,000 %, 28-01-2082	1,08 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,200 %, 07-04-2032	1,11 %
Banque Royale du Canada, 4,500 %, 24-11-2080	1,15 %
Chartwell résidences pour retraités, 6,000 %, 08-12-2026	1,15 %
La Banque de Nouvelle-Écosse, 8,335 %, 12-04-2024	1,18 %
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB	1,27 %
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,625 %, 27-10-2081	1,30 %
Fore 8 Developments Inc., 8,000 %, 15-12-2025	1,31 %
The state of the s	

Total 11,63 %

**Composition du fonds sous-jacent** Sociétés 62,92 % Obligations étrangères 30,26 %

Total 100,00 %

6,82 %

Court terme et autres

Nombre total de titres : 265

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu et une potentielle augmentation du capital
- a une faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de moyen à long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

Faible à		Modéré à	
modéré	Modéré	élevé	Élevé

# **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 044 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,43 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

# **FONDS OBLIGATIONS DE BASE PLUS (WELLINGTON SQUARE)**

# **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1º année 5,5 % 2º et 3º années 5,0 % 4º et 5º années 4,0 % 6º année 3,0 % 7º année 2,0 % Après la 7º année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,30 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,19 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,09 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,55 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,36 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,26 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,60 %	0,25 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	2,60 %	0,10 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



# APERÇU DU FONDS

# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS PORTEFEUILLE GÉRÉ DE REVENU FIXE (iA)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 25 octobre 2021

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 181,9 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 18 811 168 Taux de rotation du portefeuille : 114,62 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,51 %	9,36 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,33 %	9,40 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,23 %	10,66 \$
Série 75/100	2,69 %	9,33 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,47 %	9,37 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,37 %	10,66 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi principalement dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe de grande qualité et de qualité inférieure canadiens et étrangers, qui peut également comprendre différents types de titres à revenu.

Les 10 principaux titres du Fonds	
Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada), série I	28,07 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	17,35 %
iShares Core U.S. Aggregate Bond ETF	13,16 %
Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles, série I	10,97 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations responsables sans combustibles fossiles (iA)	9,31 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations court terme (iA)	6,22 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,035 %, 14-03-2024	4,98 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes (iA)	3,61 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations long terme (iA)	3,46 %
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	2,16 %
Total	99.29 %

Composition du Fonds	
Fonds de revenu fixe	94,31 %
Autres	5,69 %
Total	100.00 %

Nombre total de titres : 29

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser les rendements provenant des revenus d'intérêts et à augmenter le capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

# **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 937 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -2,94 % par année.

# **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	<b>75</b> %	2,51 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,33 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,23 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,69 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,47 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,37 %	0,10 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

# **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca



# **APERÇU DU FONDS**

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS OBLIGATIONS MONDIALES MULTISECTORIELLES (LOOMIS SAYLES)

**Total** 

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 25 octobre 2021

Gestionnaire de portefeuille : Loomis, Sayles & Company

Valeur totale du Fonds : 20,6 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 2 187 321 Taux de rotation du portefeuille : 22,03 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,56 %	8,91 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,38 %	8,94 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,28 %	10,79 \$
Série 75/100	2,78 %	8,87 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,63 %	8,89 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,53 %	10,78 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans les unités du Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles, qui est investi principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés, d'États et d'autres émetteurs situés partout dans le monde.

# Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

45.45.0/
0,88 %
0,95 %
0,96 %
0,96 %
0,98 %
1,03 %
1,62 %
1,98 %
2,86 %
2,93 %

Total 15,15 %

Nombre total de titres: 671

<b>Composition du fonds sous</b>	-jacent
Obligations étrangères	63,15 %
Court terme et autres	35,58 %
Obligations canadiennes	0,84 %
Actions étrangères	0,43 %

100,00 %

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu et une potentielle augmentation du capital
- a une faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de moyen à long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 892 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -5,09 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

# FONDS OBLIGATIONS MONDIALES MULTISECTORIELLES (LOOMIS SAYLES)

# **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?			
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.			
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.			
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1º année 5,5 % 2º et 3º années 5,0 % 4º et 5º années 4,0 % 6º année 3,0 % 7º année 2,0 % Après la 7º année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.			

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,56 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	<b>75</b> %	2,38 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	2,28 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,78 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,63 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,53 %	0,10 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca



# FONDS REVENU FIXE MONDIAL (PIMCO)

Information au 31 décembre 2023

78.97 %

22,37 %

13.50 %

11.07 %

9.01 %

2.10 %

-37,02 %

100,00 %

#### Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 20 octobre 2014 Gestionnaire de portefeuille : PIMCO Valeur totale du Fonds : 751,3 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 58 250 057 Taux de rotation du portefeuille : 7,34 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,65 %	12,36 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,41 %	12,62 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,31 %	10,56 \$
Série 75/100	2,82 %	12,14 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,66 %	12,32 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,56 %	10,56 \$

Composition du fonds sous-iacent

Hypothèques

Municipalités

**Total** 

Titres liés au gouvernement

Titres de rendement élevé

Titres de crédit de qualité

Marchés émergents

Court terme et autres

### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Ce fonds est investi dans les unités du Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada), un fonds dont les unités sont investies principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe qui ne sont pas libellés en dollars canadiens et dont les échéances sont variées.

# Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

10,96 %
6,38 %
5,71 %
5,02 %
4,87 %
4,67 %
4,36 %
3,36 %
2,82 %
2,63 %

Total 50,78 %

Nombre total de titres: 239

# QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 150 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,53 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

% 20										
10	5,17		5,70	4,96		5,09				5,87
0 —		1,08			-1,24		2,30	-0,27		
-10					1,24				-8,27	
-20	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu et une potentielle augmentation du capital
- recherche un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe investis de façon traditionnelle
- investit dans une perspective de moyen à long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à	Modéré à	à		
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé	
			1	I .	

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,65 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	<b>75</b> %	2,41 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	2,31 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,82 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,66 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,56 %	0,10 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

# **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca



# APERÇU DU FONDS

# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS REVENU À TAUX VARIABLE (WELLINGTON SQUARE)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 28 octobre 2019 **Gestionnaire de portefeuille :** Wellington Square

Valeur totale du Fonds : 73,0 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 7 185 326 Taux de rotation du portefeuille : 19,79 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,28 %	10,18 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,17 %	10,23 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,07 %	10,21 \$
Série 75/100	2,48 %	10,10 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,34 %	10,16 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,24 %	10,21 \$

# DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de revenu à taux variable, lequel se compose principalement de prêts à taux variable, de titres à taux variable et de titres de créance de sociétés émettrices nord-américaines et mondiales.

# Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Total	14 00 %
Canada Goose Inc., prêt à terme, 07-10-2027	1,21 %
Northriver Midstream Finance LP, prêt à terme, 16-08-2030	1,21 %
Beacon Roofing Supply Inc., prêt à terme, 19-05-2028	1,22 %
American Airlines Inc., prêt à terme, 29-01-2027	1,22 %
Embecta Corp., prêt à terme, 02-04-2029	1,24 %
Belron Finance Ltd., prêt à terme, 28-04-2028	1,29 %
FINB BMO obligations de sociétés à court terme ETF	1,32 %
Halo Woods LLC, 12,000 %, 28-02-2025	1,41 %
Halo Woods LLC, 12,000 %, 31-08-2024	1,45 %
en dollars canadien	
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes	2,43 %

tal 14,00

Nombre total de titres : 165

<b>Composition du fonds</b>	sous-jacent
Obligations étrangères	67,71 %
Sociétés	18,71 %
Court terme et autres	13,58 %
Total	100,00 %

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe investis de façon traditionnelle
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

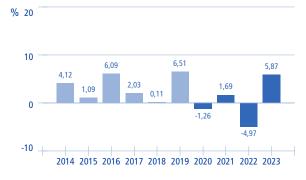
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 018 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,42 % par année.

# **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

# **FONDS REVENU À TAUX VARIABLE (WELLINGTON SQUARE)**

# **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1º année 5,5 % 2º et 3º années 5,0 % 4º et 5º années 4,0 % 6º année 3,0 % 7º année 2,0 % Après la 7º année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,28 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	<b>75</b> %	2,17 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	2,07 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,48 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,34 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,24 %	0,10 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

# **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca



# FONDS STRATÉGIE D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (IA)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 16 janvier 2012

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 173,3 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 13 207 954 Taux de rotation du portefeuille : 3,77 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>3</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,26 %	14,63 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,16 %	14,79 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,06 %	10,48 \$
Série 75/100	2,48 %	14,22 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,29 %	14,44 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,19 %	10,48 \$
Série ÀVIE <sup>2</sup>	2,63 %	14,14 \$

# DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, leguel se compose principalement de titres à revenu fixe en privilégiant les titres de sociétés et d'autres émetteurs qui procurent un rendement élevé. Los 40 miliosimony tituos du fonde cous incont

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent	
Gouvernement des États-Unis, 4,125 %, 15-11-2032	3,82 %
Enbridge Inc., 6,017 %, 04-01-2024	2,44 %
iShares iBoxx \$ Investment Grade Corporate Bond ETF	2,38 %
Services Financiers PACCAR Itée, 5,391 %, 12-01-2024	2,24 %
Métaux Russel inc., 5,750 %, 27-10-2025	2,12 %
Supérieur Plus SC, 4,250 %, 18-05-2028	2,04 %
Groupe SNC-Lavalin inc., 7,000 %, 12-06-2026	2,01 %
Bombardier Inc., 7,125 %, 15-06-2026	1,82 %
Honda Canada Finance Inc., 5,324 %, 08-02-2024	1,78 %
Northland Power Inc., 9,250 %, 30-06-2083	1,78 %
Total	22,43 %

Nombre total de titres: 117

Total	100,00 %
Obligations gouvernementales	1,09 %
Obligations étrangères	24,77 %
Court terme et autres	26,36 %
Sociétés	47,78 %

Composition du fonds sous-iacent

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu et une potentielle augmentation du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### **OUEL EST LE DEGRÉ DE RISOUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISOUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

- Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.
- <sup>2</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série ÀVIE.
- iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 285 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,54 % par année.

# RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,26 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	75 %	2,16 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	75 %	2,06 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,48 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,29 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,19 %	0,10 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	2,63 %	0,10 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

# iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet: ia.ca



# APERÇU DU FONDS

# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS FIDELITY TITRES AMÉRICAINS À RENDEMENT ÉLEVÉ - DEVISES NEUTRES

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 15 juin 2015 **Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments

Valeur totale du Fonds : 83,8 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 7 348 310 Taux de rotation du portefeuille : 10,75 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,70 %	11,74 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,54 %	11,91 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,44 %	10,68 \$
Série 75/100	2,84 %	11,54 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,72 %	11,68 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,62 %	10,67 \$

# DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé, lequel est investi dans des titres à revenu fixe à rendement élevé et de qualité inférieure, des actions privilégiées et des titres convertibles émis par des sociétés américaines.

104

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

DISH Network corp., 2,375 %, 03-2024 C&W Services, 6,875 %, 27-09-2027 Uber Technologies Inc., 4,500 %, 15-08-2029 PG&E 4,55 %, 01-07-2030 PG&E 4,95 %, 01-07-2050 CHARLES SCHWAB 5.375%/VAR PERP TransDigm Inc., 6,750 %, 15-08-2028 Caesars Enterto Corp., 7,000 %, 15-02-2030

Citigroup Inc., 5,350 %
TransDigm Inc., 5,500 %, 15-11-2027

Les 10 principaux titres représentent 18,97 % de l'actif net

du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 609

Composition du fonds	sous-jacent
Obligations étrangères	84,27 %
Court terme et autres	8,74 %
Actions étrangères	3,63 %
Obligations canadiennes	3,36 %
Total	100 00 %

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu et un potentiel de gains en capital
- recherche une exposition à des titres à rendement élevé
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 177 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,93 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



33

Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

# FONDS FIDELITY TITRES AMÉRICAINS À RENDEMENT ÉLEVÉ - DEVISES NEUTRES

# **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?		
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.		
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.		
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.		

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,70 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,54 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,44 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,84 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,72 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,62 %	0,10 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca



# **FONDS DIVERSIFIÉ SÉCURITÉ (iA)**

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **FN BRFF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 523,5 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 22 255 227 Taux de rotation du portefeuille : 143,63 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,66 %	31,73 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,53 %	32,19 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,40 %	10,67 \$
Série 75/100	2,86 %	30,82 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,71 %	31,40 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,58 %	10,67 \$
Série Ecoflex 100/100	3,06 %	30,44 \$
Série ÀVIE	3,06 %	30,44 \$

# DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est préférablement investi dans des titres à revenu fixe émis par les gouvernements fédéral et provinciaux et les sociétés, ainsi que dans des titres de participation émis par des sociétés canadiennes et étrangères à grande capitalisation.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes (iA)	17,32 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (iA)	13,77 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations court terme (iA)	4,71 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	4,50 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,035 %, 14-03-2024	3,85 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes (iA)	3,68 %
Gouvernement du Canada, 0,500 %, 01-12-2030	3,59 %
iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF	3,21 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	3,04 %
FINB BMO obligations de sociétés à court terme ETF	2,49 %

Total 60,16 %

Nombre total de titres: 329

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu régulier à long terme qui intègre une certaine protection du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

# Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

### **Composition du Fonds** Obligations canadiennes

Total	100 00 0/
Obligations étrangères	2,77 %
Court terme et autres	5,21 %
Actions étrangères	14,83 %
Actions canadiennes	19,05 %
Obligations canadiennes	58,14 %

otal 100,00 %

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

# **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 219 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,00 % par année.

### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,66 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,53 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,40 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,86 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,71 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,58 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,06 %	0,25 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,06 %	0,10 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet: ia.ca



**FONDS DIVERSIFIÉ (iA)** 

Information au 31 décembre 2023

#### Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 2 104,7 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 54 018 617 Taux de rotation du portefeuille : 107,96 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,68 %	58,00 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,36 %	59,79 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,23 %	10,64 \$
Série 75/100	2,88 %	56,37 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,56 %	58,28 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,43 %	10,64 \$
Série Ecoflex 100/100	3,07 %	55,73 \$
Série ÀVIE	3,07 %	55,73 \$

# **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le gestionnaire du Fonds favorise une diversification entre les titres à revenu fixe, les actions canadiennes et les actions étrangères. La portion en actions se compose principalement de titres de sociétés à grande capitalisation.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Total	67,60 %
FINB BMO obligations de sociétés à court terme ETF	2,48 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales Conviction (iA)	2,64 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,035 %, 14-03-2024	2,78 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations court terme (iA)	3,00 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte) (iA)	3,31 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	3,80 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	5,70 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes (iA)	6,67 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes (iA)	10,85 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (iA)	26,37 %

Nombre total de titres : 321

Total	100,00 %
Obligations étrangères	2,36 %
Court terme et autres	4,91 %
Actions étrangères	21,09 %
Obligations canadiennes	34,99 %
Actions canadiennes	36,65 %
Composition du Fonds	

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser un rendement élevé à long terme tout en minimisant les risques
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à	ible à Modéré à		
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

# **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

# **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 416 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,54 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,68 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	<b>75</b> %	2,36 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	2,23 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,88 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,56 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,43 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,07 %	0,40 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,07 %	0,25 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



# APERÇU DU FONDS Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG

# FONDS DIVERSIFIÉ OPPORTUNITÉ (iA)

49,49 %

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 795,1 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 27 447 479 Taux de rotation du portefeuille : 91,15 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,70 %	47,45 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,31 %	49,12 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,18 %	10,62 \$
Série 75/100	2,88 %	46,18 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,51 %	47,93 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,38 %	10,61 \$
Série Ecoflex 100/100	3,09 %	45,66 \$
Série ÀVIE	3,09 %	45,66 \$

## **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le gestionnaire du Fonds favorise une diversification entre les titres à revenu fixe canadiens, les actions canadiennes et les actions étrangères. La portion en actions se compose principalement de titres de sociétés à grande capitalisation.

#### Les 10 principaux titres du Fonds

I	76.00.0/
FINB BMO obligations de sociétés à court terme ETF	2,48 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations court terme (iA)	2,73 %
Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales Conviction (iA)	2,83 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte) (iA)	3,35 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,035 %, 14-03-2024	3,38 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	4,49 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	5,92 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations de sociétés canadiennes (iA)	6,85 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes (iA)	16,00 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (iA)	28,87 %

Total 76,90 %

Nombre total de titres: 307

Actions étrangères	22,11 %
Obligations canadiennes	21,73 %
Court terme et autres	4,50 %

**Composition du Fonds** Actions canadiennes

Obligations étrangères 2,17 % **Total 100,00** %

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser un rendement élevé à long terme tout en minimisant les risques
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à	Modéré à		
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

## **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

## **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 518 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,27 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,70 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,31 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,18 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,88 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,51 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,38 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,09 %	0,50 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,09 %	0,40 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



# APERÇU DU FONDS Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG

**FONDS STRATÉGIE REVENU (iA)** 

Information au 31 décembre 2023

## Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG:** 16 janvier 2012

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 486,4 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 33 046 568 Taux de rotation du portefeuille: 10,17 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,57 %	17,46 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,19 %	18,09 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,06 %	10,66 \$
Série 75/100	2,80 %	16,75 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,33 %	17,45 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,20 %	10,66 \$
Série Ecoflex 100/100	3,24 %	16,30 \$
Série ÀVIE	3,24 %	16,30 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu, lequel se compose principalement d'actions et de titres à revenu fixe canadiens.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent	
Gouvernement des États-Unis, 4,125 %, 15-11-2032	4,65 %
Banque Royale du Canada	3,33 %
La Banque Toronto-Dominion	3,03 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	2,50 %
Microsoft Corp.	2,38 %
Stantec Inc.	2,34 %
Les Compagnies Loblaw Itée	2,23 %
Gouvernement du Canada, 2,500 %, 01-12-2032	2,19 %
Waste Connections Inc.	2,12 %
Fortis Inc.	2,01 %

Total 26,78 %

Nombre total de titres: 178

<b>Composition du fonds sous-jacent</b>				
Actions canadiennes	40,78 %			
Obligations canadiennes	20,63 %			
Actions átrongàres	15 22 0			

Obligations canadiennes 20,63 %
Actions étrangères 15,23 %
Court terme et autres 10,18 %
Obligations étrangères 9,98 %
Fiducies de revenu 3,20 %

Total 100,00 %

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu et une potentielle augmentation du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISOUE**

Faible	Faible à modéré	Modéré à Modéré élevé Élev		Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 466 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,90 % par année.

## **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,57 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	75 %	2,19 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	75 %	2,06 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,80 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,33 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,20 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,24 %	0,50 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,24 %	0,25 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



# APERÇU DU FONDS Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG

# **FONDS DIVERSIFIÉ MONDIAL (LOOMIS SAYLES)**

Information au 31 décembre 2023

## Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : Loomis, Sayles & Company

Valeur totale du Fonds: 1 272,5 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 72 732 316 Taux de rotation du portefeuille: 3,46 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>3</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,71 %	22,38 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,55 %	22,76 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,42 %	10,81 \$
Série 75/100	2,92 %	21,55 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,69 %	22,07 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,56 %	10,81 \$
Série Ecoflex 100/100 <sup>2</sup>	3,29 %	21,12 \$
Série ÀVIE <sup>2</sup>	3,29 %	21,12 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans le Fonds IA Clarington de répartition mondiale, lequel est composé principalement de titres à revenu fixe, de titres de participation de sociétés ainsi que de titres du marché monétaire de partout dans le monde.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent	<b>Les 10</b>	) principaux	titres du	fonds sous-	acent
-----------------------------------------------	---------------	--------------	-----------	-------------	-------

Accenture PLC	2,20 %
The Home Depot Inc.	2,26 %
Airbnb Inc.	2,31 %
UnitedHealth Group Inc.	2,50 %
Mastercard Inc.	2,77 %
Atlas Copco AB	2,78 %
Linde PLC	2,82 %
Alphabet Inc.	2,97 %
Amazon.com Inc.	3,41 %
S&P Global Inc.	3,51 %

Total 27,53 %

Nombre total de titres: 694

Composition du fonds	sous-jacent
Actions américaines	55,09 %
Obligations	28,39 %
Actions étrangères	13,10 %
Court terme et autres	3,42 %

Total 100,00 %

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

Faible à		Modéré à	
modéré	Modéré	élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 667 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,24 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE.

<sup>3</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<b>Décès</b>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	<b>75</b> %	2,71 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,55 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,42 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,92 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,69 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,56 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,29 %	0,50 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,29 %	0,25 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



# APERÇU DU FONDS Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG

# **FONDS FIDELITY REVENU MENSUEL MONDIAL**

Information au 31 décembre 2023

## Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 4 décembre 2017 Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments

Valeur totale du Fonds : 337,3 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 29 685 773 Taux de rotation du portefeuille : 6,65 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,95 %	11,68 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,78 %	11,83 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,65 %	10,53 \$
Série 75/100	3,15 %	11,55 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,94 %	11,72 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,81 %	10,53 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial, lequel comporte un portefeuille bien diversifié constitué principalement de classes d'actif étrangères, dont des titres à revenu fixe et des actions.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

USTN, 4,625 %, 15-10-2026

Apple Inc.

Microsoft Corp.

iShares Comex Gold Trust ETF

J. P. Morgan Chase

Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.

Eli Lilly and Co.

CHINA GOVT, 2,890 %, 18-11-2031

FNB iShares TIPS Bond (TIP)

UnitedHealth Group Inc.

Les 10 principaux titres représentent 13,29 % de l'actif net

du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 2 876

Composition du tonds s	ous-jacent
Actions étrangères	45,70 %
Obligations étrangères	42,20 %
Court terme et autres	8,95 %
Actions canadiennes	2,27 %
Obligations canadiennes	0,88 %

100,00 %

**Total** 

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu régulier et une augmentation du capital à long
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

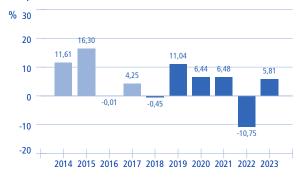
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 181 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,77 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,95 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	<b>75</b> %	2,78 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	2,65 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,15 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,94 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,81 %	0,10 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS FIDELITY ACTIONS D'INNOVATION ET OBLIGATIONS MULTISECTORIELLES

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 25 octobre 2021 **Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments

Valeur totale du Fonds : 70,4 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 7 138 881 Taux de rotation du portefeuille : 7,24 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Nombre total de titres : 1 525

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,97 %	9,48 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,81 %	9,52 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,68 %	11,05 \$
Série 75/100	3,18 %	9,44 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,96 %	9,48 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,83 %	11,04 \$

## **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Actions d'innovation et obligations multisectorielles, lequel investit principalement dans une combinaison de titres d'actions et dans un vaste éventail de titres à revenu fixe d'émetteurs des États-Unis et d'autres émetteurs des quatre coins du monde

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent	Répartition sectorielle du fond	ls sous-jacent	Composition du fonds sous-jacent	
USTN, 3,625 %, 31-03-2030	Technologies de l'information	25,77 %	États-Unis	86,14 %
NVIDIA Corp.	Services de communication	10,38 %	Autres pays	6,65 %
USTB, 3,625 %, 15-02-2053	Consommation discrétionnaire	8,60 %	Canada	3,72 %
Microsoft Corp.	Santé	4,58 %	Court terme et autres	2,24 %
Amazon.com Inc.	Industrie	4,45 %	Royaume-Uni	1,25 %
Meta Platforms Inc.	Finance	2,72 %	Total	100.00 %
USTN, 3,500 %, 15-02-2033	Énergie	2,53 %	10tai	100,00 70
USTB, 4,125 %, 15-08-2053	Immobilier	0,84 %		
Alphabet inc., catégorie A	Matériaux	0,20 %		
Corporation Cameco	Biens de consommation de base	0,05 %		
Les 10 principaux titres représentent 43,62 % de	Services aux collectivités	0,01 %		
l'actif net du fonds sous-jacent.	Total	60,13 %		

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

## Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu régulier et une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

## **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 939 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -2,82 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 2 dernières années. Durant cette période, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## FONDS FIDELITY ACTIONS D'INNOVATION ET OBLIGATIONS MULTISECTORIELLES

## **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1º année 5,5 % 2º et 3º années 5,0 % 4º et 5º années 4,0 % 6º année 3,0 % 7º année 2,0 % Après la 7º année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	<b>75</b> %	2,97 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,81 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,68 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,18 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,96 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,83 %	0,20 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX SÉCURITÉ (iA)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 29 octobre 2018

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 79,8 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 7 494 765 Taux de rotation du portefeuille : 44,51 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,76 %	10,66 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,60 %	10,76 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,47 %	10,59 \$
Série 75/100	2,93 %	10,56 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,82 %	10,64 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,69 %	10,58 \$

## **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est principalement investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui lui assurent une exposition à une grande variété de titres à revenu fixe et d'actions mondiales. Il peut aussi être investi dans certaines classes d'actifs non traditionnels. En outre, le Fonds privilégie les titres à revenu fixe

Les 10 principaux titres du Fonds	
Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	24,18 %
Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles, série I	13,96 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	7,26 %
Fonds Industrielle Alliance Actions privées (iAGP)	6,49 %
Vanguard Short-Term Corporate Bond ETF	5,30 %
Fonds Industrielle Alliance Dette privée (iAGP)	4,88 %
Fonds Industrielle Alliance Infrastructures (iAGP)	4,32 %
FINB BMO obligations de sociétés à court terme ETF	4,08 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	3,82 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (iA)	3,27 %

Total 77,56 %

Nombre total de titres : 25

Composition du Fonds	
Fonds de revenu fixe	58,67 %
Fonds spécialisés - alternatifs	15,69 %
Fonds d'actions canadiennes	9,05 %
Fonds d'actions internationales	8,59 %
Fonds d'actions américaines	5,22 %
Fonds d'actions mondiales	1,92 %
Autres	0,86 %
Total	100,00 %

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

## Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier et une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 079 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,48 % par année.

## **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

# FONDS ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX SÉCURITÉ (iA)

## **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1º année 5,5 % 2º et 3º années 5,0 % 4º et 5º années 4,0 % 6º année 3,0 % 7º année 2,0 % Après la 7º année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,76 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,60 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,47 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,93 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,82 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,69 %	0,10 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



## Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX (iA)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 29 octobre 2018 Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 158,4 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 13 901 043 Taux de rotation du portefeuille : 48,42 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,77 %	11,71 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,54 %	11,90 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,41 %	10,56 \$
Série 75/100	3,10 %	11,55 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,80 %	11,75 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,67 %	10,56 \$

## **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est principalement investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui lui assurent une exposition à une grande variété de titres à revenu fixe et d'actions mondiales. Il peut aussi être investi dans certaines classes d'actifs non traditionnels.

Les 10 principaux titres du Fonds	
Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	13,97 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	12,40 %
Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles, série I	6,60 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	6,32 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (iA)	5,65 %
Fonds Industrielle Alliance Actions privées (iAGP)	4,95 %
SPDR S&P 500 ETF Trust	4,42 %
Fonds Industrielle Alliance Dette privée (iAGP)	4,13 %
FINB BMO obligations de sociétés à court terme ETF	4,02 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	3,89 %
Total	66 35 %

Composition du Fonds

Fonds de revenu fixe	36,54 %
Fonds d'actions internationales	14,61 %
Fonds d'actions canadiennes	14,49 %
Fonds d'actions américaines	14,05 %
Fonds spécialisés - alternatifs	12,97 %
Fonds d'actions mondiales	6,32 %
Autres	1,02 %

**Total** 100,00 %

Nombre total de titres : 26

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

## Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser un rendement élevé à long terme tout en minimisant les risques
- a une tolérance au risque conforme à la movenne
- investit dans une perspective de long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne avant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 193 \$. Ce montant correspond à un rendement moven de 3,47 % par année.

## **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,77 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	<b>75</b> %	2,54 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	2,41 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,10 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,80 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,67 %	0,10 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



**Composition du Fonds**Fonds d'actions internationales

Fonds d'actions canadiennes

Fonds d'actions américaines

Fonds spécialisés - alternatifs

Fonds d'actions mondiales

Fonds de revenu fixe

# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX OPPORTUNITÉ (iA)

Information au 31 décembre 2023

22.29 %

21,35 %

18.52 %

17.33 %

11.90 %

7,85 % 0,76 %

100,00 %

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 29 octobre 2018

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 53,7 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 4 493 150 Taux de rotation du portefeuille : 57,53 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,84 %	12,54 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,59 %	12,76 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,46 %	10,54 \$
Série 75/100	3,10 %	12,37 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,80 %	12,63 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,67 %	10,53 \$

## **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est principalement investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui lui assurent une exposition à une grande variété de titres à revenu et d'actions mondiales. Il peut aussi être investi dans certaines classes d'actifs non traditionnels. En outre, le Fonds Privilégie les actions.

Les 10 principaux titres du Fonds	
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales (iA)	18,66 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	7,85 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)	7,51 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes (iA)	7,30 %
Fonds Industrielle Alliance Actions privées (iAGP)	5,72 %
SPDR S&P 500 ETF Trust	5,04 %
Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique (iA)	4,95 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines (devise non couverte) (iA)	4,92 %
Fonds Industrielle Alliance Dividendes (iA)	4,39 %
Fonds Industrielle Alliance Infrastructures (iAGP)	3,90 %

Total 70,24 %

Nombre total de titres : 25

## IL? QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Autres Total

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 287 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,00 % par année.

## **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

## Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser un rendement à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

# FONDS ALLOCATION D'ACTIFS MONDIAUX OPPORTUNITÉ (iA)

## **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1º année 5,5 % 2º et 3º années 5,0 % 4º et 5º années 4,0 % 6º année 3,0 % 7º année 2,0 % Après la 7º année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,84 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,59 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,46 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,10 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,80 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,67 %	0,20 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES DISCIPLINE (iA) 75/25

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 8 septembre 2020 **Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 132,8 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 10 917 412 Taux de rotation du portefeuille: 2,36 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Ecoflextra 75/100 <sup>1</sup>	2,71 %	12,15 \$

## **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes discipline et du Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds	
Actions canadiennes discipline (iA)	75,02 %
Banque Royale du Canada	7,82 %
La Banque Toronto-Dominion	6,51 %
Shopify Inc.	4,95 %
Enbridge Inc.	4,06 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,02 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	3,99 %
Banque de Montréal	3,98 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,82 %
Brookfield Corp.	3,28 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,04 %
Total	45,47 %
Obligations discipline (iA)	25,24 %
Total	100,26 %

-		Composition du Fonds Obligation discipline (iA)	
Actions canadiennes	95,99 %	Canada	26,35 %
Actions américaines	2,04 %	Sociétés	25,49 %
Actions étrangères	1,37 %	Provinces	23,91 %
Court terme et autres		Court terme et autres	11,98 %
Total	100 00 %	Municipalités et octroyés	9,48 %
Total	100,00 70	Obligations étrangères	2,79 %
		Total	100.00 %

Nombre total de titres: 70

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

- <sup>1</sup> La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).
- <sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

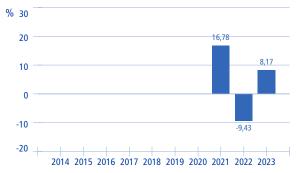
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 222 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,24 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 3 dernières années. Durant cette période, on note 2 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## **FONDS HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES DISCIPLINE (iA) 75/25**

## **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
investi dans le Fonds.		Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
suivants:  1 <sup>re</sup> année 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 7 <sup>e</sup> année 2,0 %		Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	<u>Décès</u>	<b>RFG</b> * (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Ecoflextra 75/100	75 %	100 %	2,71 %	1,35 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

## iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS HYBRIDE ACTIONS REVENU STRATÉGIQUE (iA) 75/25

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 32,4 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 2 110 625 Taux de rotation du portefeuille : 10,98 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,53 %	17,59 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,16 %	18,21 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,03 %	10,81 \$
Série 75/100	2,66 %	17,31 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,14 %	18,15 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,01 %	10,81 \$
Série Ecoflex 100/100	2,74 %	17,26 \$
Série ÀVIE	2,74 %	17,26 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds		Con
Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions	75,34 %	Cla
Banque Royale du Canada	4,53 %	d'a
La Banque Toronto-Dominion	4,11 %	Actio
Stantec Inc.	3,68 %	Actio
Microsoft Corp.	3,29 %	Fidu
Waste Connections Inc.	3,06 %	Cour
Brookfield Corp.	3,05 %	Actio
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	3,04 %	Oblig
Les Compagnies Loblaw Itée	2,72 %	Tot
Broadcom Inc.	2,68 %	100
JPMorgan Chase & Co.	2,66 %	
Total	32,82 %	
Obligations (iA)	24,70 %	
Total	100,04 %	

Composition du Fonds Clarington stratégique		Composition du Fonds Obligations (iA)	
d'actions		Sociétés	36,16 %
Actions canadiennes	68,77 %	Provinces	23,71 %
Actions américaines	19,76 %	Canada	20,66 %
Fiducies de revenu	7,45 %	Municipalités et octroyées	9,19 %
Court terme et autres	3,80 %	Court terme et autres	7,40 %
Actions étrangères	0,21 %	Obligations étrangères	2,88 %
Obligations canadiennes	0,01 %	Total	100,00 %

otal 100,00 %

Nombre total de titres: 81

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

## **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 496 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,11 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

# **FONDS HYBRIDE ACTIONS REVENU STRATÉGIQUE (iA) 75/25**

## **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
investi dans le Fonds.		Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
suivants:  1 <sup>re</sup> année 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 7 <sup>e</sup> année 2,0 %		Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,53 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,16 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,03 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,66 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,14 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,01 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,74 %	0,50 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	2,74 %	0,40 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS HYBRIDE DIVIDENDES CROISSANCE (iA) 75/25

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG**: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 82,1 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 5 313 917 Taux de rotation du portefeuille : 8,98 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,54 %	17,84 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,11 %	18,51 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,99 %	10,65 \$
Série 75/100	2,76 %	17,42 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,24 %	18,19 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,11 %	10,65 \$
Série Ecoflex 100/100	2,83 %	17,34 \$
Série ÀVIE	2,83 %	17,34 \$

## **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Ce fonds est investi dans des unités de la catégorie IA Clarington Dividendes croissance et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.<sup>3</sup>

Les principaux titres du Fonds		
Catégorie IA Clarington dividendes croissance	75,40 %	
Banque Royale du Canada	7,05 %	
La Banque Toronto-Dominion	5,69 %	
Enbridge Inc.	4,93 %	
Waste Connections Inc.	3,71 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,58 %	
Canadian Natural Resources Ltd.	3,57 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	3,56 %	
Les Compagnies Loblaw Itée	3,31 %	
Brookfield Corp.	3,07 %	
Microsoft Corp.	2,97 %	
Total	41,44 %	
Obligations (iA)	24,78 %	
Total	100,18 %	

Composition du Fonds Catégorie IA Clarington dividendes		Composition du Fonds Obligations (iA)	
croissance		Sociétés	36,16 %
Actions canadiennes	84,50 %	Provinces	23,71 %
Actions américaines	13,80 %	Canada	20,66 %
Fiducies de revenu	1,07 %	Municipalités et octroyées	9,19 %
Court terme et autres	0,63 %	Court terme et autres	7,40 %
Total	100,00 %	Obligations étrangères	2,88 %
	•	Total	100,00 %

Nombre total de titres: 51

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu de dividendes et une potentielle augmentation du capital tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à	e à Modéré à		aible à Modéré		
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé		

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

- Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.
- <sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.
- <sup>3</sup> Depuis le mois d'avril 2024, le fonds sous-jacent « lA Clarington canadien de dividendes » s'ajoute au fonds sous-jacent actuel dans lequel le Fonds « Hybride Dividendes croissance (iA) 75/25 » est investi.

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

## **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 547 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,46 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?	
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.	
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.	
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.	

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,54 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,11 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	1,99 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,76 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,24 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,11 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,83 %	0,50 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	2,83 %	0,40 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>





# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS HYBRIDE INDICIEL CANADIEN (iA) 75/25

Information au 31 décembre 2023

100.00 %

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **FN BRFF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 9,0 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 594 089 Taux de rotation du portefeuille : 14,70 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,61 %	15,99 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,23 %	16,49 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,11 %	10,76 \$
Série 75/100	2,77 %	15,60 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,28 %	16,23 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,16 %	10,76 \$
Série Ecoflex 100/100	2,64 %	15,63 \$
Série ÀVIE	2,64 %	15,63 \$
Série Ecoflextra 75/100³	2,64 %	15,63 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds		Composition du Fond	s Indiciel
Indiciel canadien (iA)	74,97 %	canadien (iA)	
Banque Royale du Canada	7,24 %	Actions canadiennes	95
La Banque Toronto-Dominion	6,03 %	Actions américaines	1
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	5,23 %	Actions étrangères	1
Shopify Inc.	4,79 %	Court terme et autres	C
Enbridge Inc.	3,91 %	Total	100
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	3,76 %	Total	100
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,75 %		
Banque de Montréal	3,64 %		
Canadian Natural Resources Ltd.	3,62 %		
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,00 %		
Total	44,97 %		
Obligations (iA)	25,23 %		
Total	100,20 %		

Composition du Fonds Indiciel canadien (iA)		Composition du Fonds Obligations (iA)		
Actions canadiennes	95,79 %	Sociétés	36,16 %	
Actions américaines	1,96 %	Provinces	23,71 %	
Actions étrangères	1,37 %	Canada	20,66 %	
Court terme et autres	0,88 %	Municipalités et octroyées	9,19 %	
Total 100,00 %		Court terme et autres	7,40 %	
Total	100,00 70	Obligations étrangères	2,88 %	

Total

Nombre total de titres: 63

## À OUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

## Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

- Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.
- <sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.
- 3 La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur, toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1 er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

## **OUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 535 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,38 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.		Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100, la Série ÀVIE et la Série Ecoflextra 75/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des

garanties, veuillez vous reporter de la Notice explicative et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<b>Décès</b>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,61 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,23 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,11 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,77 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,28 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,16 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,64 %	0,65 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,64 %	0,40 %
Série Ecoflextra 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,64 %	1,40 %
e RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

la valeur de la prime investie; ou

\* Le

 la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



# APERÇU DU FONDS Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG

# FONDS HYBRIDE FRONTIÈRE NORD<sup>MD</sup> FIDELITY 75/25

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011 **Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments

Valeur totale du Fonds : 29,0 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 1 697 280 Taux de rotation du portefeuille : 16,17 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,73 %	19,38 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,53 %	19,73 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,40 %	10,62 \$
Série 75/100	2,99 %	18,53 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,85 %	18,89 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,72 %	10,61 \$
Série Ecoflex 100/100	3,39 %	18,10 \$
Série ÀVIE	3,39 %	18,10 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Frontière Nord<sup>MD</sup> Fidelity et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds	
Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity	75,62 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	
Banque Royale du Canada	
Rogers Communications inc.	
La Banque Toronto-Dominion	
Canadian Natural Resources Ltd.	
Alimentation Couche-Tard inc.	
Constellation Software Inc.	
Mines Agnico-Eagle Itée	
Intact Corporation financière	
Groupe TMX Itée	
Total	35,61 %
Obligations (iA)	24,81 %
Total	100,43 %

Composition du Fonds Frontière		<b>Composition du Fonds Obligations</b>		
Nord <sup>MD</sup> Fidelity		(iA)		
Actions canadiennes	87,61 %	Sociétés	36,16 %	
Actions étrangères	7,98 %	Provinces	23,71 %	
Court terme et autres	4,40 %	Canada	20,66 %	
Obligations canadiennes		Municipalités et octroyées	9,19 %	
Total	100 00 %	Court terme et autres	7,40 %	
Total	100,00 /	Obligations étrangères	2,88 %	

Total 100,00 %

Nombre total de titres : 138

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

## Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 672 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,27 % par année.

## **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<b>Décès</b>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,73 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,53 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,40 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,99 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,85 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,72 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,39 %	0,65 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,39 %	0,40 %
Le REG indiqué peut différer du REG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES - CROISSANCE (iA) 75/25

Information au 31 décembre 2023

100,00 %

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 21,7 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 1 364 377 Taux de rotation du portefeuille : 10,66 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,65 %	17,59 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,26 %	18,18 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,13 %	10,76 \$
Série 75/100	2,93 %	17,09 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,43 %	17,82 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,30 %	10,75 \$
Série Ecoflex 100/100	2,94 %	17,07 \$
Série ÀVIE	2,94 %	17,07 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes - croissance et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

75,49 %
5,65 %
4,86 %
3,05 %
3,00 %
2,96 %
2,90 %
2,81 %
2,26 %
2,20 %
2,16 %
31,85 %
24,73 %
100,22 %

Composition du Fonds Actions canadiennes - croissance (iA)		Composition du Fonds Obligations (iA)	
93,24 %	Sociétés	36,16 %	
3,02 %	Provinces	23,71 %	
2,20 %	Canada	20,66 %	
1,54 %	Municipalités et octroyées	9,19 %	
100 00 %	Court terme et autres	7,40 %	
100,00 /0	Obligations étrangères	2,88 %	
	93,24 % 93,24 % 3,02 % 2,20 % 1,54 %	93,24 % Sociétés 3,02 % Provinces 2,20 % Canada 1,54 % Municipalités et octroyées  100 00 % Court terme et autres	

**Total** 

Nombre total de titres: 132

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

## **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

## **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 641 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,08 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<b>Décès</b>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,65 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,26 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,13 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,93 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,43 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,30 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,94 %	0,65 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	2,94 %	0,40 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS HYBRIDE POTENTIEL CANADA FIDELITY 75/25

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011 **Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments

Valeur totale du Fonds : 95,8 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 5 375 389 Taux de rotation du portefeuille : 7,61 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>3</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,75 %	23,05 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,54 %	23,53 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,42 %	10,85 \$
Série 75/100	2,95 %	22,10 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,73 %	22,60 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,60 %	10,84 \$
Série Ecoflex 100/100 <sup>2</sup>	3,41 %	21,48 \$
Série ÀVIE <sup>2</sup>	3,41 %	21,48 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Potentiel Canada et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds	
Potentiel Canada Fidelity	75,51 %
Onex Corp.	
Lightspeed	
Groupe SNC-Lavalin inc.	
Franco-Nevada Corp.	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	
Dollarama inc.	
Boyd Group Services Inc.	
Rogers Communications inc.	
Brookfield Renewable Partners LP	
Constellation Software Inc.	
Total	33,88 %
Obligations (iA)	24,60 %
Total	100,11 %

<b>Composition du Fonds Potentiel</b>		<b>Composition du Fonds Obligations</b>	
Canada Fidelity		(iA)	
Actions canadiennes	89,61 %	Sociétés	36,16 %
Actions étrangères	7,93 %	Provinces	23,71 %
Court terme et autres	2,39 %	Canada	20,66 %
Obligations canadiennes		Municipalités et octroyées	9,19 %
Total	100 00 %	Court terme et autres	7,40 %
10441	100,00 /0	Obligations étrangères	2,88 %

Total 100,00 %

Nombre total de titres : 116

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

## Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement élevé à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 096 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,68 % par année.

## **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE.

<sup>3</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<b>Décès</b>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,75 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,54 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,42 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,95 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,73 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,60 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,41 %	0,65 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,41 %	0,40 %
e RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636





# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION (QV) 75/25

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011 Gestionnaire de portefeuille : QV Investors Inc.

Valeur totale du Fonds : 18,1 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 1 047 856 Taux de rotation du portefeuille : 11,61 %

**Investissement minimal:** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>3</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,98 %	21,92 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,79 %	22,32 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,66 %	10,83 \$
Série 75/100	3,28 %	21,28 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,91 %	22,00 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,78 %	10,82 \$
Série ÀVIE <sup>2</sup>	3,23 %	21,30 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Actions canadiennes de petites capitalisations canadiennes et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds	
Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes	75,43 %
Banque canadienne de l'Ouest	4,90 %
Winpak Itée	4,69 %
AltaGas Ltd.	4,24 %
Corporation Parkland	4,18 %
iA Société financière inc.	3,86 %
Mullen Group Ltd.	3,83 %
Stella-Jones Inc.	3,77 %
Quincaillerie Richelieu Itée	3,76 %
Secure Energy Services Inc.	3,50 %
E-L Financial Corp. Ltd.	3,50 %
Total	40,23 %
Obligations (iA)	25,00 %
Total	100,43 %

Composition du Fonds IA Clarington de petites		Composition du Fonds Obligations (iA)	
capitalisations canadie	nnes	Sociétés	36,16 %
Actions canadiennes	93,44 %	Provinces	23,71 %
Court terme et autres	2,60 %	Canada	20,66 %
Fiducies de revenu	2,59 %	Municipalités et octroyées	9,19 %
Actions américaines		Court terme et autres	7,40 %
Total	100.00 %	Obligations étrangères	2,88 %
		Total	100,00 %

Nombre total de titres: 46

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISOUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

- Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.
- <sup>2</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série ÀVIE.
- 3 iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 532 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,36 % par année.

## **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



# FONDS HYBRIDE ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION (QV) 75/25

## **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 re année 5,5 % 2 et 3 années 5,0 % 4 et 5 années 4,0 % 6 année 3,0 % 7 année 2,0 % Après la 7 année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,98 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	<b>75</b> %	2,79 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,66 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,28 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,91 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,78 %	0,20 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	3,23 %	0,40 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

## **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### **iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS HYBRIDE ACTIONS MONDIALES DISCIPLINE (iA) 75/25

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 8 septembre 2020 **Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 56,8 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 4 960 654 Taux de rotation du portefeuille : 3,55 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Ecoflextra 75/100 <sup>1</sup>	3,10 %	11,44 \$

## **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Actions mondiales discipline et du Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds		Composition du Fonds Actions		<b>Composition du Fonds Obligations</b>	
Actions mondiales discipline (iA)	75,16 %	mondiales discipline (iA)		discipline (iA)	
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines discipline (iA)	67,28 %	Fonds d'actions américaines	67,28 %	Canada	26,35 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales discipline (iA)	28,25 %	Fonds d'actions mondiales	28,25 %	Sociétés	25,49 %
Fonds Industrielle Alliance Actions canadiennes discipline (iA)	4,69 %	Fonds d'actions canadiennes	4,69 %	Provinces	23,91 %
Autres éléments d'actif	-0,22 %	Court terme et autres		Court terme et autres	11,98 %
Total	100,00 %	Total	100.00 %	Municipalités et octroyés	9,48 %
Obligations discipline (iA)	25,22 %	Total	100,00 70	Obligations étrangères	2,79 %
Total	100,38 %			Total	100,00 %

Nombre total de titres: 3

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du REG

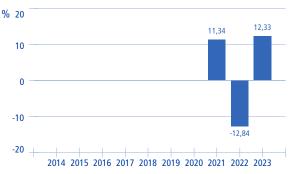
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 156 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,46 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 3 dernières années. Durant cette période, on note 2 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur, toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1 er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds: Marché monétaire (iA), Obligations court terme (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## **FONDS HYBRIDE ACTIONS MONDIALES DISCIPLINE (iA) 75/25**

## **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Ecoflextra 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,10 %	1,40 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

## iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS HYBRIDE ACTIONS MONDIALES DE DIVIDENDES (iA) 75/25

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 173,5 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 9 576 294 Taux de rotation du portefeuille : 95,14 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,84 %	22,01 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,62 %	22,44 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,50 %	10,54 \$
Série 75/100	3,08 %	21,32 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,81 %	21,94 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,68 %	10,53 \$
Série Ecoflex 100/100	3,23 %	21,15 \$
Série ÀVIE	3,23 %	21,15 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington mondial de dividendes et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds		(
Fonds IA Clarington mondial de dividendes	75,02 %	
Microsoft Corp.	4,32 %	É
CMS Energy Corp.	3,97 %	E
Mastercard Inc.	3,95 %	(
Linde PLC	3,91 %	(
Ashtead Group PLC	3,79 %	1
Elevance Health Inc.	3,74 %	ŀ
Philip Morris International Inc.	3,58 %	1
Thermo Fisher Scientific Inc.	3,43 %	ľ
Ferguson PLC	3,35 %	
Intercontinental Exchange Inc.	3,27 %	
Total	37,31 %	
Obligations (iA)	25,26 %	
Total	100,28 %	

-		Composition du Fonds Obligations (iA)		
Europe	16,23 %	Provinces	23,71 %	
Court terme et autres	4,52 %	Canada	20,66 %	
Canada	4,45 %	Municipalités et octroyées	9,19 %	
Asie et Pacifique	2,28 %	Court terme et autres	7,40 %	
Amérique Latine	1,24 %	Obligations étrangères	2,88 %	

Total 100,00 % Total 100,00 %

Nombre total de titres: 40

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

## Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

## **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 807 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,09 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<b>Décès</b>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,84 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,62 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,50 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,08 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,81 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,68 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,23 %	0,65 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,23 %	0,40 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS HYBRIDE ACTIONS MONDIALES (iA) 75/25

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG**: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 28,5 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 1 531 014 Taux de rotation du portefeuille : 13,54 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,75 %	21,84 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,39 %	22,58 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,27 %	10,59 \$
Série 75/100	2,98 %	21,20 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,59 %	22,06 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,47 %	10,59 \$
Série Ecoflex 100/100	3,17 %	20,96 \$
Série ÀVIE	3,17 %	20,96 \$

# **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de valeur mondial et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds		Com
Fonds IA Clarington de valeur mondial	74,96 %	Clar
Apple Inc.	6,54 %	États
SPDR S&P 500 ETF Trust	3,47 %	Europ
Alphabet Inc.	2,48 %	Asie
Microsoft Corp.	2,37 %	Cana
Alphabet Inc.	2,35 %	Cour
NVIDIA Corp.	2,10 %	Améi
Meta Platforms Inc.	1,85 %	Tota
Amazon.com Inc.	1,58 %	
UnitedHealth Group Inc.	1,46 %	
Broadcom Inc.	1,45 %	
Total	25,65 %	
Obligations (iA)	25,26 %	
Total	100,22 %	

<b>Composition du Fonds</b>	s IA	<b>Composition du Fonds Obligations</b>		
Clarington de valeur i	nondial	(iA)	_	
États-Unis	74,56 %	Sociétés	36,16 %	
Europe	10,03 %	Provinces	23,71 %	
Asie et Pacifique	9,45 %	Canada	20,66 %	
Canada	3,06 %	Municipalités et octroyées	9,19 %	
Court terme et autres	2,24 %	Court terme et autres	7,40 %	
Amérique Latine	0,66 %	Obligations étrangères	2,88 %	
Total	100,00 %	Total	100,00 %	

Nombre total de titres: 548

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

# **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 760 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,82 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,75 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,39 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,27 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,98 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,59 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,47 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,17 %	0,65 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,17 %	0,40 %
e RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet: ia.ca



Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG
FONDS HYBRIDE FIDELITY ÉTOILE DU NORD<sup>MD</sup> 75/25

**Composition du Fonds Fidelity** 

Étoile du Nord<sup>MD</sup>

Court terme et autres

États-Unis

Autres pays

Europe

Canada

**Total** 

Asie et Pacifique

Information au 31 décembre 2023

**Composition du Fonds Obligations** 

36,16 %

23,71 %

20,66 %

9,19 %

7,40 %

2,88 %

100,00 %

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011 **Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments

Valeur totale du Fonds : 26,7 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 1 475 516 Taux de rotation du portefeuille : 15,36 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,93 %	21,31 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,72 %	21,74 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,60 %	10,66 \$
Série 75/100	3,20 %	20,50 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,08 %	20,89 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,95 %	10,66 \$
Série Ecoflex 100/100	3,44 %	20,23 \$
Série ÀVIE	3,44 %	20,23 \$

(iA)

6,90 % Municipalités et octroyées

5,36 % Court terme et autres

3,91 % Obligations étrangères

55,22 % Sociétés

13,72 % Canada

100,00 % Total

14,89 % Provinces

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Étoile du Nord<sup>MD</sup> et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds	·
Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup>	75,43 %
Microsoft Corp.	
NVIDIA Corp.	
Metro inc.	
Meta Platforms Inc.	
Alphabet Inc.	
Amazon.com Inc.	
Johnson & Johnson	
Imperial Brands PLC	
Diageo PLC	
Nestlé SA	
Total	14,03 %
Obligations (iA)	24,95 %
Total	100,38 %
	•

Nombre total de titres : 658

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 630 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,01 % par année.

## **RENDEMENT ANNUEL**



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,93 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	75 %	2,72 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	75 %	2,60 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,20 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	3,08 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,95 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,44 %	0,65 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,44 %	0,40 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet: ia.ca



Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS HYBRIDE INNOVATION THÉMATIQUE (iA) 75/25

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 30,8 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 1 805 057 Taux de rotation du portefeuille : 12,60 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>3</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,78 %	19,84 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,53 %	20,28 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,41 %	10,71 \$
Série 75/100	3,04 %	19,11 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,79 %	19,59 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,66 %	10,70 \$
Série Ecoflex 100/100 <sup>2</sup>	3,30 %	18,83 \$
Série ÀVIE <sup>2</sup>	3,30 %	18,83 \$

### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Innovation thématique et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds		
Innovation thématique (iA)	84,97 %	t
Microsoft Corp.	8,00 %	F
Amazon.com Inc.	4,91 %	F
Alphabet Inc.	4,82 %	(
NVIDIA Corp.	3,78 %	A
Apple Inc.	3,51 %	1
Meta Platforms Inc.	2,99 %	i
JPMorgan Chase & Co.	2,02 %	
Broadcom Inc.	1,97 %	
Mastercard Inc.	1,88 %	
Visa Inc.	1,78 %	
Total	35,66 %	
Obligations (iA)	15,23 %	
Total	100,20 %	

-		Composition du Fonds Obligations (iA)		
Actions américaines	96,67 %	Sociétés	36,16 %	
Actions canadiennes	1,61 %	Provinces	23,71 %	
Court terme et autres	1,33 %	Canada	20,66 %	
Actions étrangères		Municipalités et octroyées	9,19 %	
Total	100 00 %	Court terme et autres	7,40 %	
Total	100,00 70	Obligations étrangères	2,88 %	
		Total	100,00 %	

Nombre total de titres: 88

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

- Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.
- <sup>2</sup> Fonds non disponible pour les nouveaux dépôts dans la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE.
- 3 iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 563 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,57 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**



Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<b>Décès</b>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,78 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,53 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,41 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,04 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,79 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,66 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,30 %	0,65 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,30 %	0,40 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS HYBRIDE ACTIONS AMÉRICAINES DISCIPLINE (iA) 75/25

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 8 septembre 2020 **Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 36,6 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 3 085 086 Taux de rotation du portefeuille : 7,03 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Ecoflextra 75/100 <sup>1</sup>	2,90 %	11,87 \$

#### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Industrielle Alliance Actions américaines discipline et du Fonds Industrielle Alliance Obligations discipline. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds		<b>Composition du Fond</b>	s Actions	<b>Composition du Fonds</b>	Obligations
Actions américaines discipline (iA)	75,04 %	américaines discipline	e (iA)	discipline (iA)	
Apple Inc.	6,18 %	Actions américaines	98,28 %	Canada	26,35 %
Microsoft Corp.	3,75 %	Court terme et autres	1,28 %	Sociétés	25,49 %
Alphabet Inc.	3,63 %	Actions étrangères	0,44 %	Provinces	23,91 %
SPDR S&P 500 ETF Trust	3,50 %	Total	100 00 %	Court terme et autres	11,98 %
Alphabet Inc.	3,38 %	Total	100,00 /0	Municipalités et octroyés	9,48 %
NVIDIA Corp.	2,92 %			Obligations étrangères	2,79 %
Meta Platforms Inc.	2,80 %			Total	100.00 %
Visa Inc.	2,10 %			iotai	100,00 /0
JPMorgan Chase & Co.	1,86 %				
UnitedHealth Group Inc.	1,83 %				
Total	31,95 %				
Obligations discipline (iA)	25,23 %				
Total	100,27 %				
at the contract of the contrac					

Nombre total de titres: 193

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme tout en maintenant une faible exposition à la volatilité des marchés
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISOUE**

Faible	Faible à modéré	Modéré	Élevé	

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

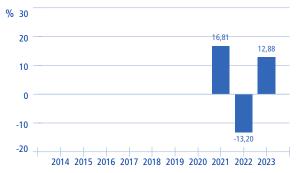
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Ecoflextra 75/100. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 206 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,83 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La Série Ecoflextra 75/100 n'est plus offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. Les dépôts préautorisés (DPA) existants demeurent en vigueur; toutefois leur montant ne peut pas être augmenté. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds : Marché monétaire (iA), Obligations court terme (iA), Obligations Discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

# **FONDS HYBRIDE ACTIONS AMÉRICAINES DISCIPLINE (iA) 75/25**

## **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Un frais supplémentaire s'applique pour l'option de garantie de la Série Ecoflextra 75/100 et est imputé au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<b>Décès</b>	<b>KFG</b> * (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Ecoflextra 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,90 %	1,40 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

# iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



# APERÇU DU FONDS Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG

# **FONDS ACTIONS REVENU STRATÉGIQUE (iA)**

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG**: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 233,4 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 11 874 405 Taux de rotation du portefeuille : 4,17 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,59 %	25,02 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,20 %	25,94 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,05 %	10,81 \$
Série 75/100	2,80 %	24,45 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,30 %	25,56 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,15 %	10,81 \$
Série Ecoflex 100/100	2,86 %	24,41 \$
Série ÀVIE	2,86 %	24,41 \$

## DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions pour lequel on privilégie des titres de sociétés canadiennes dont les actions ordinaires et les actions privilégiées à haut rendement produisent des dividendes de qualité.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent Répartition sectorielle du		Répartition sectorielle du fond	ds sous-jacent	Composition du fonds s	ous-jacent
Banque Royale du Canada	4,53 %	Finance	24,04 %	Actions canadiennes	68,77 %
La Banque Toronto-Dominion	4,11 %	Industrie	20,53 %	Actions américaines	19,76 %
Stantec Inc.	3,68 %	Technologies de l'information	9,30 %	Fiducies de revenu	7,45 %
Microsoft Corp.	3,29 %	Services aux collectivités	9,00 %	Court terme et autres	3,80 %
Waste Connections Inc.	3,06 %	Services de communication	8,34 %	Actions étrangères	0,21 %
Brookfield Corp.	3,05 %	Immobilier	7,45 %	Obligations canadiennes	0,01 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	3,04 %	Énergie	6,74 %	Total	100.00 %
Les Compagnies Loblaw Itée	2,72 %	Consommation discrétionnaire	4,92 %		100,000 //
Broadcom Inc.	2,68 %	Biens de consommation de base	3,87 %		
JPMorgan Chase & Co.	2,66 %	Matériaux	2,00 %		
Total	32,82 %	Total	96,19 %		

Nombre total de titres: 81

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu de dividendes réguliers et une potentielle augmentation du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

# **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

## **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 651 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,14 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,59 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,20 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,05 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,80 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,30 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,15 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,86 %	0,75 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	2,86 %	0,50 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet: ia.ca



# **APERCU DU FONDS** Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG

# **FONDS DIVIDENDES CROISSANCE (iA)**

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **FN BRFF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 1 439,5 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 67 250 313 Taux de rotation du portefeuille : 2,73 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,64 %	30,98 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,24 %	32,10 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,09 %	10,60 \$
Série 75/100	2,90 %	30,11 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,36 %	31,59 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,21 %	10,59 \$
Série Ecoflex 100/100	2,89 %	30,12 \$
Série ÀVIE	2,89 %	30,12 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités de la catégorie IA Clarington dividendes croissance qui se compose principalement d'actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation de premier ordre.3

Les 10 principaux titres du fonds sous-jac	ent	Répartition sectorielle du fond	ds sous-jacent	Composition du fonds	sous-jacent
Banque Royale du Canada	7,05 %	Finance	30,86 %	Actions canadiennes	84,50 %
La Banque Toronto-Dominion	5,69 %	Industrie	14,15 %	Actions américaines	13,80 %
Enbridge Inc.	4,93 %	Énergie	13,94 %	Fiducies de revenu	1,07 %
Waste Connections Inc.	3,71 %	Technologies de l'information	8,46 %	Court terme et autres	0,63 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,58 %	Services de communication	6,78 %	Total	100,00 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,57 %	Services aux collectivités	5,71 %	Total	100,00 /
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	3,56 %	Matériaux	5,53 %		
Les Compagnies Loblaw Itée	3,31 %	Biens de consommation de base	5,45 %		
Brookfield Corp.	3,07 %	Santé	4,78 %		
Microsoft Corp.	2,97 %	Consommation discrétionnaire	2,65 %		
Total	41,44 %	Immobilier	1,07 %		
Nombre total de titres : 51		Total	99,38 %		

Total	100,00 %
Court terme et autres	0,63 %
Fiducies de revenu	1,07 %
Actions américaines	13,80 %
Actions canadiennes	84,50 %

Nombre total de titres : 51

99.38 %

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu de dividendes réguliers et une potentielle augmentation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

# **OUEL EST LE DEGRÉ DE RISOUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

# Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

- Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.
- <sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.
- Depuis le mois d'avril 2024, le fonds sous-jacent « lA Clarington canadien de dividendes » s'ajoute au fonds sous-jacent actuel dans lequel le Fonds « Dividendes croissance (iA) » est investi.

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

## RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 713 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,53 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL



Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500, la Série Ecoflex 100/100 et la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,64 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,24 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,09 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,90 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,36 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,21 %	0,20 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,89 %	0,75 %
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	2,89 %	0,50 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet: ia.ca



# APERÇU DU FONDS Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG

# **FONDS INDICIEL CANADIEN (iA)**

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 878,5 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 17 333 643 Taux de rotation du portefeuille: 21,18 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,73 %	40,33 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,31 %	41,82 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,16 %	10,75 \$
Série 75/100	2,94 %	39,39 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,47 %	41,08 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,32 %	10,74 \$
Série Ecoflex 100/100	2,82 %	49,14 \$

### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds reproduit le rendement de l'indice S&P/TSX 60 en investissant directement dans des titres des 60 sociétés avec les plus grandes capitalisations boursières du S&P/TSX.

Les 10 principaux titres du Fonds		Répartition sectorielle du Fonds		<b>Composition du Fonds</b>	
Banque Royale du Canada	7,24 %	Finance	32,94 %	Actions canadiennes	95,79 %
La Banque Toronto-Dominion	6,03 %	Énergie	16,01 %	Actions américaines	1,96 %
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	5,23 %	Industrie	11,83 %	Actions étrangères	1,37 %
Shopify Inc.	4,79 %	Technologies de l'information	8,99 %	Court terme et autres	0,88 %
Enbridge Inc.	3,91 %	Matériaux	8,61 %	Total	100.00 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	3,76 %	Biens de consommation de base	4,17 %	Total	100,00 70
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,75 %	Services de communication	4,04 %		
Banque de Montréal	3,64 %	Consommation discrétionnaire	3,64 %		
Canadian Natural Resources Ltd.	3,62 %	Services aux collectivités	3,01 %		
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,00 %	Immobilier	0,66 %		
Total	44,97 %	Total	93,90 %		

Nombre total de titres: 63

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

# **OUEL EST LE DEGRÉ DE RISOUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISOUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 686 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,36 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?	
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.	
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.	
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1º année 5,5 % 2º et 3º années 5,0 % 4º et 5º années 4,0 % 6º année 3,0 % 7º année 2,0 % Après la 7º année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.	

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
75 %	<b>75</b> %	2,73 %	-
75 %	75 %	2,31 %	-
<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,16 %	-
<b>75</b> %	100 %	2,94 %	0,30 %
<b>75</b> %	100 %	2,47 %	0,30 %
<b>75</b> %	100 %	2,32 %	0,30 %
100 %	100 %	2,82 %	0,75 %
	75 % 75 % 75 % 75 % 75 % 75 %	75 % 75 % 75 % 75 % 75 % 75 % 75 % 100 % 75 % 100 %	Échéance         Décès         (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)           75 %         75 %         2,73 %           75 %         75 %         2,31 %           75 %         2,16 %           75 %         100 %         2,94 %           75 %         100 %         2,47 %           75 %         100 %         2,32 %

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

# iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



# APERÇU DU FONDS Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS FRONTIÈRE NORD<sup>MD</sup> FIDELITY

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments

Valeur totale du Fonds : 380,8 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 10 169 577 Taux de rotation du portefeuille : 4,97 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,90 %	76,26 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,71 %	77,72 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,56 %	10,55 \$
Série 75/100	3,15 %	73,09 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,99 %	74,72 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,84 %	10,55 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Frontière Nord<sup>MD</sup>, lequel est composé principalement d'actions de sociétés canadiennes oeuvrant dans tous les secteurs du marché, sans égard à leur capitalisation.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent	Répartition sectorielle du fon	ds sous-jacent
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	Finance	21,98 %
Banque Royale du Canada	Industrie	18,08 %
Rogers Communications inc.	Technologies de l'information	11,35 %
La Banque Toronto-Dominion	Matériaux	9,36 %
Canadian Natural Resources Ltd.	Énergie	8,81 %
Alimentation Couche-Tard inc.	Biens de consommation de base	8,12 %
Constellation Software Inc.	Services aux collectivités	5,09 %
Mines Agnico-Eagle Itée	Consommation discrétionnaire	4,91 %
Intact Corporation financière	Services de communication	4,82 %
Groupe TMX Itée	Santé	1,66 %
Les 10 principaux titres représentent 35,61 % de	Immobilier	0,74 %
l'actif net du fonds sous-jacent.	Total	94,92 %

Composition du fonds	sous-jacent
Actions canadiennes	87,61 %
Actions étrangères	7,98 %
Court terme et autres	4,40 %
Obligations canadiennes	0,01 %
Total	100.00 %

Nombre total de titres: 138

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

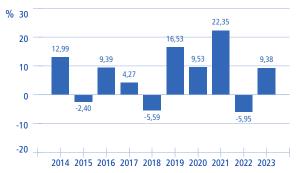
# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 908 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,67 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,90 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,71 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,56 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,15 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,99 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,84 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca





# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS ACTIONS CANADIENNES - CROISSANCE (iA)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 998,4 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 17 546 035 Taux de rotation du portefeuille: 40,89 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,77 %	58,35 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,37 %	60,33 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,22 %	10,74 \$
Série 75/100	3,02 %	56,73 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,53 %	59,23 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,38 %	10,74 \$
Série Ecoflex 100/100	2,99 %	44,23 \$

### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est principalement investi dans un portefeuille bien diversifié composé de titres de sociétés canadiennes offrant des perspectives de croissance au-dessus de la moyenne.

Les 10 principaux titres du Fonds		Répartition sectorielle du Fonds		<b>Composition du Fonds</b>	
Banque Royale du Canada	5,65 %	Finance	28,32 %	Actions canadiennes	93,24 %
La Banque Toronto-Dominion	4,86 %	Industrie	16,58 %	Actions américaines	3,02 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,05 %	Énergie	13,39 %	Court terme et autres	2,20 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	3,00 %	Technologies de l'information	9,92 %	Actions étrangères	1,54 %
Banque de Montréal	2,96 %	Matériaux	8,86 %	Total	100.00 %
Constellation Software Inc.	2,90 %	Biens de consommation de base	5,64 %	Total	100,00 70
Canadian Natural Resources Ltd.	2,81 %	Consommation discrétionnaire	5,36 %		
Brookfield Corp.	2,26 %	Services de communication	4,25 %		
Enbridge Inc.	2,20 %	Services aux collectivités	3,35 %		
Shopify Inc.	2,16 %	Immobilier	2,13 %		
Total	31,85 %	Total	97,80 %		

Nombre total de titres: 132

### À OUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **OUEL EST LE DEGRÉ DE RISOUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISOUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 850 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,35 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

DEC\*

# **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,77 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,37 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,22 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,02 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,53 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,38 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,99 %	0,75 %
Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

la valeur de la prime investie; ou

\* [

 la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

# iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet: ia.ca



# **APERCU DU FONDS** Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS POTENTIEL CANADA FIDELITY

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011 Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments Valeur totale du Fonds: 1 252,4 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 39 484 027

Taux de rotation du portefeuille : 1,32 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,90 %	114,80 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,66 %	117,49 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,51 %	10,86 \$
Série 75/100	3,15 %	109,77 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,89 %	112,69 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,74 %	10,86 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Potentiel Canada, leguel investit principalement dans des actions de petites ou moyennes sociétés canadiennes. Une portion variable du fonds sous-jacent peut être répartie dans des éléments d'actif internationaux afin de tirer avantage de la diversification géographique.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent	Répartition sectorielle du fonds sous-jacent		Composition du fonds sous-jacent	
Onex Corp.	Industrie	19,17 %	Actions canadiennes	89,61 %
Lightspeed	Matériaux	14,91 %	Actions étrangères	7,93 %
Groupe SNC-Lavalin inc.	Finance	12,84 %	Court terme et autres	2,39 %
Franco-Nevada Corp.	Technologies de l'information	12,68 %	Obligations canadiennes	0,07 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	Consommation discrétionnaire	11,97 %	Total	100,00 %
Dollarama inc.	Biens de consommation de base	8,23 %	Total	100,00 /0
Boyd Group Services Inc.	Énergie	4,48 %		
Rogers Communications inc.	Services aux collectivités	4,09 %		
Brookfield Renewable Partners LP	Immobilier	3,65 %		
Constellation Software Inc.	Services de communication	3,58 %		
Les 10 principaux titres représentent 33,88 % de	Santé	1,97 %		
l'actif net du fonds sous-jacent.	Total	97,57 %		
Nombre total de titres : 116				

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la movenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

# Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 572 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 9,91 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	<b>75</b> %	2,90 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,66 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	2,51 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,15 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,89 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,74 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca



# APERÇU DU FONDS Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG

# FONDS ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION (QV)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011 Gestionnaire de portefeuille: QV Investors Inc. Valeur totale du Fonds: 202,0 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 8 628 297 Taux de rotation du portefeuille: 4,14 %

**Investissement minimal: 25\$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,10 %	32,68 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,88 %	33,44 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,72 %	10,84 \$
Série 75/100	3,39 %	31,64 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,01 %	32,70 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,86 %	10,84 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes, lequel se compose principalement de titres de participation de sociétés à petite et à movenne capitalisation.

Les 10 principaux titres du fonds se	ous-jacent	Répartition sectorielle du fon	Comp	
Banque canadienne de l'Ouest	4,90 %	Industrie	19,15 %	Actions
Winpak Itée	4,69 %	Finance	17,80 %	Court to
AltaGas Ltd.	4,24 %	Matériaux	14,41 %	Fiducies
Corporation Parkland	4,18 %	Énergie	13,20 %	Actions
iA Société financière inc.	3,86 %	Consommation discrétionnaire	8,34 %	Total
Mullen Group Ltd.	3,83 %	Santé	5,61 %	Iotai
Stella-Jones Inc.	3,77 %	Immobilier	4,82 %	
Quincaillerie Richelieu Itée	3,76 %	Services aux collectivités	4,24 %	
Secure Energy Services Inc.	3,50 %	Technologies de l'information	4,00 %	
E-L Financial Corp. Ltd.	3,50 %	Biens de consommation de base	3,91 %	
Total	40,23 %	Services de communication	1,92 %	
Nombre total de titres : 46		Total	<b>97,40</b> %	

Composition du fonds	sous-jacent
Actions canadiennes	93,44 %
Court terme et autres	2,60 %
Fiducies de revenu	2,59 %
Actions américaines	1,37 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque supérieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 691 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,39 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

# FONDS ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION (QV)

# **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?		
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.		
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.		
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.		

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	<b>75</b> %	3,10 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	2,88 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,72 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,39 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	3,01 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,86 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca



# APERÇU DU FONDS Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG

# **FONDS ACTIONS NORD-AMÉRICAINES (iA)**

Information au 31 décembre 2023

# Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011 **Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 117,6 millions \$
Nombre d'unités en circulation: 2 357 687
Taux de rotation du portefeuille: 64,59 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,79 %	69,39 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,42 %	71,68 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,26 %	10,76 \$
Série 75/100	3,07 %	67,08 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,68 %	69,65 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,53 %	10,76 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi principalement dans des actions de sociétés à grande capitalisation de tous les secteurs économiques du marché boursier canadien.

Les 10 principaux titres du Fonds		Répartition sectorielle du Fonds		<b>Composition du Fonds</b>	
Banque Royale du Canada	3,52 %	Finance	22,38 %	Actions canadiennes	61,15 %
La Banque Toronto-Dominion	2,96 %	Technologies de l'information	16,57 %	Actions américaines	35,81 %
Microsoft Corp.	2,77 %	Industrie	13,93 %	Court terme et autres	1,78 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,99 %	Énergie	9,00 %	Actions étrangères	1,26 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Itée	1,89 %	Services de communication	7,10 %	Total	100,00 %
Constellation Software Inc.	1,77 %	Consommation discrétionnaire	7,08 %	Total	100,00 70
Amazon.com Inc.	1,70 %	Matériaux	6,35 %		
Alphabet Inc.	1,66 %	Santé	5,81 %		
Alimentation Couche-Tard inc.	1,58 %	Biens de consommation de base	5,04 %		
Brookfield Corp.	1,55 %	Services aux collectivités	3,10 %		
Total	21,39 %	Immobilier	1,85 %		
Nombre total de titres : 210		Total	98,21 %		

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 623 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,96 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?		
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.		
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.		
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.		

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,79 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,42 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,26 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,07 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,68 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,53 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

# **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca



Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG
FONDS INDICIEL MONDIAL TOUS PAYS (BLACKROCK)

Information au 31 décembre 2023

72,28 %

18.08 %

6,35 %

1.91 %

1,10 %

0,17 %

0,11 %

100,00 %

#### Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 29 octobre 2018 Gestionnaire de portefeuille : BlackRock Valeur totale du Fonds : 158,4 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 4 952 383 Taux de rotation du portefeuille : 12,51 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,75 %	32,45 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,40 %	33,13 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,25 %	10,57 \$
Série 75/100	3,02 %	32,00 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,58 %	32,78 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,43 %	10,57 \$
Série Ecoflex 100/100	3,10 %	31,86 \$

Composition du fonds sous-jacent

Amérique du Nord

Asie et Pacifique

Amérique latine

Court terme et autres

Moyen-Orient et Afrique

Europe

**Australie** 

**Total** 

### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le fonds vise à reproduire le rendement de l'indice MSCI AWCI Ex Canada en investissant dans les parts d'un fonds sous-jacent, actuellement le fonds indiciel BlackRock CDN MSCI ACWI Ex-Canada.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent	
ISHARES MSCI EMERGING MARKETS ETF	10,48 %
Apple Inc.	4,56 %
Microsoft Corp.	4,03 %
Amazon.com Inc.	2,14 %
NVIDIA Corp.	1,85 %
Alphabet inc., catégorie A	1,25 %
Meta Platforms Inc.	1,18 %
Alphabet inc., catégorie C	1,11 %
Tesla Inc.	1,07 %
JPMorgan Chase & Co.	0,75 %

Total 28,42 %

Nombre total de titres: 1 385

# À OUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL? OUEL A ÉTÉ LE

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### **OUEL EST LE DEGRÉ DE RISOUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISOUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 332 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,70 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

DEC\*

# **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?		
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.		
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.		
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.		

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,75 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,40 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,25 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,02 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,58 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,43 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,10 %	0,75 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

# **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

# iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet: ia.ca



# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS DIVIDENDE MONDIAL (DYNAMIQUE)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011 Gestionnaire de portefeuille : Fonds Dynamique Valeur totale du Fonds : 1 258,9 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 58 977 011 Taux de rotation du portefeuille : 1,50 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,02 %	30,98 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,81 %	31,64 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,65 %	10,43 \$
Série 75/100	3,34 %	29,99 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,96 %	31,04 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,81 %	10,43 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds mondiale de dividendes Dynamique, lequel se compose principalement de titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jac	cent
Elbit Systems Ltd.	5,60 %
Apple Inc.	5,30 %
Microsoft Corp.	5,30 %
Belimo Holding AG	5,00 %
Meta Platforms Inc.	4,80 %
Amazon.com Inc.	4,10 %
Mizrahi-Tefahot bank Itée	3,50 %
Lululemon Athletica Inc.	3,30 %
JPMorgan Chase & Co.	3,10 %
Netflix Inc.	2,80 %
Total	42 80 %

Nombre total de titres: 34

Composition du fonds	sous-jacent
États-Unis	70,20 %
Europe	13,20 %
Moyen-Orient et Afrique	11,80 %
Court terme et autres	4,80 %
Total	100.00 %

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

		Faible à		Modéré à	
Fa	ible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 148 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,95 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,02 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	<b>75</b> %	2,81 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,65 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,34 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,96 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,81 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG
FONDS ACTIONS MONDIALES DE DIVIDENDES (iA)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 23 octobre 2023 Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 44,3 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 4 261 525 Taux de rotation du portefeuille : 9,00 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,88 %	10,41 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,49 %	10,42 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,34 %	10,42 \$
Série 75/100	3,20 %	10,41 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,68 %	10,42 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,53 %	10,42 \$

### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington mondial de dividende qui se compose principalement d'actions de sociétés situées partout dans le monde qui versent, ou devraient verser, des dividendes ainsi que d'autres types d'actions qui devraient verser du revenu.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jace	nt	Répartition sectorielle du fonds	sous-jacent	Composition du fonds	sous-jacent
Microsoft Corp.	4,32 %	Finance	20,57 %	Actions américaines	71,28 %
CMS Energy Corp.	3,97 %	Santé	12,84 %	Actions étrangères	19,75 %
Mastercard Inc.	3,95 %	Technologies de l'information	12,54 %	Court terme et autres	4,52 %
Linde PLC	3,91 %	Biens de consommation de base	10,35 %	Actions canadiennes	4,45 %
Ashtead Group PLC	3,79 %	Industrie	9,50 %	Total	100.00 %
Elevance Health Inc.	3,74 %	Consommation discrétionnaire	7,54 %	Total	100,00 70
Philip Morris International Inc.	3,58 %	Matériaux	6,61 %		
Thermo Fisher Scientific Inc.	3,43 %	Services aux collectivités	5,84 %		
Ferguson PLC	3,35 %	Services de communication	5,24 %		
Intercontinental Exchange Inc.	3,27 %	Énergie	4,45 %		
Total	37,31 %	Total	95,48 %		

Nombre total de titres: 40

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu de dividendes réguliers et une potentielle augmentation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

		Faible à		Modéré à	
Fa	ible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

# Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 008 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,13 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,88 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,49 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,34 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,20 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,68 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,53 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca



# APERÇU DU FONDS Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG

# **FONDS ACTIONS MONDIALES (iA)**

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 139,8 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 4 850 799 Taux de rotation du portefeuille : 7,95 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,88 %	32,49 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,50 %	33,66 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,35 %	10,53 \$
Série 75/100	3,18 %	31,40 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,71 %	32,78 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,56 %	10,52 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de valeur mondial, lequel est principalement composé d'actions ordinaires de sociétés situées partout dans le monde.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent	
Apple Inc.	6,54 %
SPDR S&P 500 ETF Trust	3,47 %
Alphabet Inc.	2,48 %
Microsoft Corp.	2,37 %
Alphabet Inc.	2,35 %
NVIDIA Corp.	2,10 %
Meta Platforms Inc.	1,85 %
Amazon.com Inc.	1,58 %
UnitedHealth Group Inc.	1,46 %
Broadcom Inc.	1,45 %
Total	25,65 %

Nombre total de titres : 548

Composition du fonds	sous-jacent
États-Unis	74,56 %
Europe	10,03 %
Asie et Pacifique	9,45 %
Canada	3,06 %
Court terme et autres	2,24 %
Amérique Latine	0,66 %
Total	100,00 %

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 050 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,44 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,88 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	75 %	2,50 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	75 %	2,35 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,18 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,71 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,56 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

# **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca



Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG
FONDS OPPORTUNITÉS MONDIALES (LOOMIS SAYLES)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG**: 26 octobre 2020 **Gestionnaire de portefeuille**: Loomis, Sayles & Company

Valeur totale du Fonds: 238,9 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 20 756 190 Taux de rotation du portefeuille: 1,18 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,75 %	11,80 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,59 %	11,87 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,44 %	10,86 \$
Série 75/100	3,09 %	11,67 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,93 %	11,75 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,78 %	10,85 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington Loomis d'opportunités en actions mondiales, lequel est principalement investi dans des titres de sociétés de partout dans le monde.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent	
S&P Global Inc.	5,05 %
Amazon.com Inc.	4,83 %
Alphabet Inc.	4,31 %
Linde PLC	4,07 %
Atlas Copco AB	4,05 %
Mastercard Inc.	4,03 %
UnitedHealth Group Inc.	3,60 %
Airbnb Inc.	3,35 %
The Home Depot Inc.	3,28 %
Accenture PLC	3,20 %
Total	39,77 %

Nombre total de titres : 37

Composition du fonds sous-jacent				
Actions américaines	79,80 %			
Actions étrangères	18,99 %			
Court terme et autres	1,21 %			
Total	100,00 %			

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 197 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,82 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

# **FONDS OPPORTUNITÉS MONDIALES (LOOMIS SAYLES)**

# **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1º année 5,5 % 2º et 3º années 5,0 % 4º et 5º années 4,0 % 6º année 3,0 % 7º année 2,0 % Après la 7º année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,75 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	<b>75</b> %	2,59 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	2,44 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,09 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,93 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,78 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

# RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca



# APERÇU DU FONDS Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG

# FONDS ACTIONS MONDIALES CONVICTION (iA)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011 **Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 153,1 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 6 439 620 Taux de rotation du portefeuille: 164,68 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,89 %	24,37 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,51 %	25,22 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,35 %	10,93 \$
Série 75/100	3,15 %	23,59 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,65 %	24,64 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,50 %	10,93 \$

### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des titres de sociétés situées partout dans le monde. La répartition géographique approximative du portefeuille est la suivante : un tiers au Canada, un tiers aux États-Unis et un tiers dans les régions de l'Europe et de l'Asie.

Les 10 principaux titres du Fonds	
Banque Royale du Canada	6,37 %
Amazon.com Inc.	3,21 %
Microsoft Corp.	3,18 %
Linde PLC	2,96 %
Ferguson PLC	2,79 %
Ashtead Group PLC	2,77 %
Mastercard Inc.	2,70 %
ServiceNow Inc.	2,68 %
Rogers Communications inc.	2,57 %
Constellation Software Inc.	2,47 %
Total	31,70 %

Nombre total de titres : 62

Composition du Fonds	
États-Unis	52,39 %
Canada	29,84 %
Europe	12,45 %
Asie et Pacifique	3,64 %
Court terme et autres	1,68 %
Total	100.00 %

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

# Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche des rendements totaux élevés
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### **ÉCHELLE DE RISQUE**

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

#### **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 014 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,25 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?	
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.	
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.	
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 1 année 5,5 % 2 et 3 années 5,0 % 4 et 5 années 4,0 % 6 année 3,0 % 7 année 2,0 % Après la 7 année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.	

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,89 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,51 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	2,35 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,15 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,65 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,50 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



# APERÇU DU FONDS

# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS ACTIONS MONDIALES DE VALEUR OPPORTUNISTE (WELLINGTON)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 17 octobre 2022 Gestionnaire de portefeuille : Wellington Management

Valeur totale du Fonds : 121,6 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 10 426 212 Taux de rotation du portefeuille : 0,00 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,03 %	11,97 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,81 %	12,00 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,66 %	10,47 \$
Série 75/100	3,32 %	11,93 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,04 %	11,97 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,89 %	10,46 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi principalement dans des actions étrangères.

Les 10 principaux titres du Fonds		Répartition sectorielle du Fonds		<b>Composition du Fonds</b>	
Alphabet Inc.	3,35 %	Finance	17,83 %	États-Unis	52,80 %
Micron Technology Inc.	1,93 %	Industrie	14,20 %	Asie et Pacifique	22,08 %
Qualcomm Inc.	1,82 %	Santé	13,25 %	Europe	20,76 %
Iberdrola SA	1,78 %	Technologies de l'information	12,24 %	Canada	2,30 %
NXP Semiconductors NV	1,78 %	Services de communication	8,15 %	Court terme et autres	1,50 %
Kenvue Inc.	1,76 %	Biens de consommation de base	7,78 %	Amérique Latine	0,56 %
Chugai Pharmaceutical Co. Ltd.	1,72 %	Matériaux	6,11 %	Total	100,00 %
Rio Tinto PLC	1,58 %	Énergie	5,26 %	Total	100,00 /0
The Allstate Corp.	1,53 %	Consommation discrétionnaire	5,04 %		
Schlumberger Ltd.	1,53 %	Immobilier	4,32 %		
Total	18,78 %	Services aux collectivités	4,31 %		
Nombre total de titres : 101		Total	98,49 %		

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

#### **OUEL EST LE DEGRÉ DE RISOUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 198 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 16,14 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

#### FONDS ACTIONS MONDIALES DE VALEUR OPPORTUNISTE (WELLINGTON)

#### **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?	
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.	
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.	
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.	

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	<b>75</b> %	3,03 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	<b>75</b> %	2,81 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	2,66 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,32 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	3,04 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,89 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



# APERÇU DU FONDS

# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS FIDELITY ACTIONS MONDIALES - CONCENTRÉ

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **FN BRFF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 décembre 2017 **Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments

Valeur totale du Fonds : 205,9 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 15 888 533 Taux de rotation du portefeuille : 3,03 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,13 %	14,51 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,95 %	14,70 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,80 %	10,72 \$
Série 75/100	3,36 %	14,28 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,12 %	14,55 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,97 %	10,72 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré, lequel comporte un portefeuille bien diversifié de titres de sociétés oeuvrant partout dans le monde.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Clarivate PLC Finning Ltd Prosus NV

Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA

Airbus SE

Samsung Electronics Co. Ltd.

**BNP Paribas SA** 

**ELIS SA** 

**Barclays PLC** 

RECKITT BENCKISER GROUP PLC

Les 10 principaux titres représentent 33,22 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres: 62

Composition du fonds	sous-jacent
Europe	48,63 %
États-Unis	29,71 %
Asie et Pacifique	12,11 %
Canada	6,40 %
Autres pays	2,38 %
Court terme et autres	0,77 %
Total	100.00 %

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

#### **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 470 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,54 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?	
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.	
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.	
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.	

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<b>Décès</b>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	3,13 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,95 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,80 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,36 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	3,12 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,97 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



FONDS FIDELITY ÉTOILE DU NORDMD

Information au 31 décembre 2023

#### Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011 **Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments

Valeur totale du Fonds : 160,0 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 7 208 459
Taux de rotation du portefeuille : 6,81 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,08 %	31,70 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,91 %	32,29 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,75 %	10,62 \$
Série 75/100	3,40 %	30,52 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,12 %	31,39 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,97 %	10,61 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Étoile du Nord<sup>MD</sup>, lequel comporte un portefeuille bien diversifié de titres de sociétés oeuvrant partout dans le monde.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Microsoft Corp.

NVIDIA Corp.

Metro inc. Meta Platforms Inc. Alphabet Inc.

Amazon.com Inc. Johnson & Johnson

Imperial Brands PLC

Diageo PLC Nestlé SA

Les 10 principaux titres représentent 14,03 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 658

Composition du fonds	s sous-jacent
États-Unis	55,22 %
Asie et Pacifique	14,89 %
Europe	13,72 %
Autres pays	6,90 %
Canada	5,36 %
Court terme et autres	3,91 %
Total	100.00 %

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

#### **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 863 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,42 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	3,08 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,91 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,75 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,40 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	3,12 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,97 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636





# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS INDICIEL INTERNATIONAL (BLACKROCK)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011 Gestionnaire de portefeuille: BlackRock Valeur totale du Fonds: 262,8 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 13 428 270 Taux de rotation du portefeuille: 9,41 %

**Investissement minimal:** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,77 %	16,68 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,59 %	16,96 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,44 %	10,72 \$
Série 75/100	3,04 %	16,25 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,62 %	16,88 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,47 %	10,72 \$
Série Ecoflex 100/100	2,95 %	20,41 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index à évaluation quotidienne, lequel est composé de titres de sociétés à grande capitalisation qui oeuvrent en Europe, en Australie et en Extrême-Orient.

14,41 %

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent	
Novo Nordisk AS	2,04 %
Nestlé SA	1,87 %
ASML Holding NV	1,84 %
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	1,35 %
Shell PLC	1,31 %
AstraZeneca PLC	1,27 %
Novartis AG	1,25 %
Roche Holding AG	1,24 %
Toyota Motor Corp.	1,18 %
BHP Group Ltd.	1,06 %

Total
Nombre total de titres : 787

Composition du fonds sous-jacent		
Europe	64,27 %	
Asie et Pacifique	25,41 %	
Australie	7,56 %	
Court terme et autres	2,04 %	
Moyen-Orient et Afrique	0,68 %	
Amérique latine	0,04 %	
Total	100.00 %	

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

#### **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 468 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,91 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,77 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	75 %	2,59 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	75 %	2,44 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,04 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,62 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,47 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,95 %	0,75 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



# **FONDS ACTIONS INTERNATIONALES (iA)**

Information au 31 décembre 2023

## Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 456,0 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 14 064 446 Taux de rotation du portefeuille : 110,64 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,91 %	24,36 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,56 %	25,16 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,41 %	10,74 \$
Série 75/100	3,15 %	23,56 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,82 %	24,39 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,67 %	10,74 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans un portefeuille bien diversifié composé d'actions de sociétés principalement à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Les 10 principaux titres du Fonds	
iShares MSCI EAFE ETF	4,92 %
Novartis AG	2,42 %
Roche Holding AG	2,31 %
Shell PLC	2,30 %
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	2,02 %
Novo Nordisk AS	1,96 %
Shin-Etsu Chemical Co. Ltd.	1,87 %
Stellantis NV	1,71 %
Nestlé SA	1,49 %
ASML Holding NV	1,47 %
Total	<b>22 47</b> %

Nombre total de titres : 320

Composition du Fonds	
Europe	50,93 %
Asie et Pacifique	39,42 %
États-Unis	7,57 %
Court terme et autres	2,08 %
Total	100 00 %

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

#### **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

#### **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

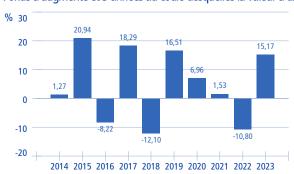
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 519 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,27 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,91 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,56 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,41 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,15 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,82 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,67 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



### **FONDS ACTIONS EUROPE FIDELITY**

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 janvier 2011 **Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments

Valeur totale du Fonds : 43,4 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 2 904 091 Taux de rotation du portefeuille : 12,65 %

**Investissement minimal:** 25 \$

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,99 %	21,19 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,79 %	21,60 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,64 %	10,73 \$
Série 75/100	3,31 %	20,28 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,15 %	20,73 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	3,00 %	10,73 \$

#### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Europe, lequel se compose principalement d'actions de sociétés à grande capitalisation d'Europe continentale et du Royaume-Uni.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Roche Holding AG National Grid PLC Inditex Ericsson, Cl. B RECKITT BENCKISER GROUP PLC

Koninklijke Ahold Delhaize NV Associated British Foods PLC

SAP SE

British American Tobacco PLC

Les 10 principaux titres représentent 36,88 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres : 60

Composition du fonds sous-jacent			
Royaume-Uni	40,86 %		
Autres pays	20,50 %		
France	15,81 %		
Pays-Bas	11,09 %		
Allemagne	10,08 %		
Court terme et autres	1,66 %		
Total	100,00 %		

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une potentielle augmentation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

#### **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

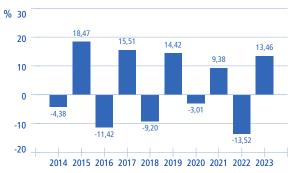
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 253 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,28 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,99 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	<b>75</b> %	2,79 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	2,64 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,31 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	3,15 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	3,00 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



# APERÇU DU FONDS

# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS INDICIEL AMÉRICAIN (BLACKROCK)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011 Gestionnaire de portefeuille: BlackRock Valeur totale du Fonds: 768,6 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 29 118 976 Taux de rotation du portefeuille: 3,73 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,74 %	45,73 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,58 %	46,49 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,42 %	10,53 \$
Série 75/100	2,98 %	44,47 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,63 %	45,90 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,48 %	10,53 \$
Série Ecoflex 100/100	2,95 %	55,94 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds BlackRock CDN U.S. Equity Index, catégorie D, lequel se compose d'investissements dans des titres de participation du marché américain.

Les 10 principaux titres du fonds so	ous-jacent	Répartition sectorielle du fon	ds sous-jacent	Composition
Apple Inc.	6,98 %	Technologies de l'information	28,66 %	Actions américai
Microsoft Corp.	6,93 %	Finance	13,41 %	Actions internation
Amazon.com Inc.	3,43 %	Santé	12,53 %	Court terme et a
NVIDIA Corp.	3,03 %	Consommation discrétionnaire	10,78 %	Total
Alphabet inc., catégorie A	2,05 %	Industrie	8,74 %	Total
Meta Platforms Inc.	1,95 %	Services de communication	8,52 %	
Alphabet inc., catégorie C	1,74 %	Biens de consommation de base	6,11 %	
Tesla Inc.	1,71 %	Énergie	3,86 %	
Berkshire Hathaway Inc., Cat. B	1,61 %	Immobilier	2,50 %	
JPMorgan Chase & Co.	1,22 %	Matériaux	2,39 %	
Total	30,65 %	Services aux collectivités	2,33 %	
Nombre total de titres : 504	-	Total	99,83 %	

<b>Composition du fonds</b>	sous-jacent
Actions américaines	96,74 %
Actions internationales	3,09 %
Court terme et autres	0,17 %
Total	100.00 %

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à moyen et à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISOUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 878 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 11,15 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 9 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,74 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	75 %	2,58 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	2,42 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,98 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,63 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,48 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,95 %	0,75 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



# **FONDS FIDELITY VISION STRATÉGIQUE**

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 28 octobre 2019
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments

Valeur totale du Fonds: 378,0 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 27 402 352 Taux de rotation du portefeuille: 4,52 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,98 %	15,96 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,83 %	16,08 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,67 %	10,47 \$
Série 75/100	3,25 %	15,77 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,92 %	16,01 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,77 %	10,46 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds investit dans les unités de la catégorie Fidelity Vision stratégique, dont l'objectif est d'investir dans des titres de participation des meilleures sociétés qui soient, en privilégiant le marché américain.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent	Répartition sectorielle du fond	ls sous-jacent	Composition du fonds	sous-jacent
Meta Platforms inc., catégorie A	Technologies de l'information	25,89 %	Actions internationales	93,42 %
Berkshire Hathaway, catérogie A	Services de communication	16,11 %	Court terme et autres	4,34 %
Microsoft Corp.	Santé	14,96 %	Actions canadiennes	2,24 %
Apple Inc.	Finance	13,41 %	Total	100.00 %
Amazon.com Inc.	Consommation discrétionnaire	9,86 %	Total	100,00 /0
NVIDIA Corp.	Industrie	7,14 %		
Alphabet inc., catégorie A	Énergie	4,93 %		
Eli Lilly and Co.	Biens de consommation de base	2,03 %		
Vertex Pharmaceuticals Inc.	Matériaux	2,03 %		
UnitedHealth Group Inc.	Services aux collectivités	0,28 %		
Les 10 principaux titres représentent 48,33 % de l'actif net du fonds sous-jacent.	Total	96,64 %		

Nombre total de titres: 325

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

#### **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

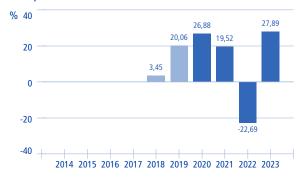
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 585 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 11,65 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 1 année 5,5 % 2 et 3 années 5,0 % 4 et 5 années 4,0 % 6 année 3,0 % 7 année 2,0 % Après la 7 année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,98 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,83 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,67 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,25 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,92 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,77 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



# **APERCU DU FONDS**

# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS INNOVATION THÉMATIQUE (IA)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 29 octobre 2018

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 854,2 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 42 556 160 Taux de rotation du portefeuille : 163,69 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,66 %	24,59 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,30 %	25,09 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,14 %	10,70 \$
Série 75/100	2,84 %	24,34 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,49 %	24,82 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,34 %	10,69 \$
Série Ecoflex 100/100	3,06 %	24,21 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est principalement investi dans des titres de sociétés américaines à grande capitalisation qui tirent profit des thèmes d'innovation structurelle de l'économie.

Les 10 principaux titres du Fonds		Répartition sectorielle du Fonds		Composition du Fonds	
Microsoft Corp.	8,00 %	Technologies de l'information	29,83 %	Actions américaines	96,67 %
Amazon.com Inc.	4,91 %	Santé	15,27 %	Actions canadiennes	1,61 %
Alphabet Inc.	4,82 %	Services de communication	12,77 %	Court terme et autres	1,33 %
NVIDIA Corp.	3,78 %	Finance	12,55 %	Actions étrangères	0,39 %
Apple Inc.	3,51 %	Consommation discrétionnaire	10,88 %	Total	100,00 %
Meta Platforms Inc.	2,99 %	Industrie	8,11 %	iotai	100,00 70
JPMorgan Chase & Co.	2,02 %	Biens de consommation de base	2,13 %		
Broadcom Inc.	1,97 %	Services aux collectivités	1,97 %		
Mastercard Inc.	1,88 %	Matériaux	1,94 %		
Visa Inc.	1,78 %	Énergie	1,90 %		
Total	35,66 %	Immobilier	1,33 %		
Nombre total de titres : 88		Total	98,68 %		

#### À OUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL? **OUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### **OUEL EST LE DEGRÉ DE RISOUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISOUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 575 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 9,18 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur à diminué.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1º année 5,5 % 2º et 3º années 5,0 % 4º et 5º années 4,0 % 6º année 3,0 % 7º année 2,0 % Après la 7º année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### **FRAIS PERMANENTS DU FONDS**

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,66 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	<b>75</b> %	2,30 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	2,14 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,84 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,49 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,34 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,06 %	0,75 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### **iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



# APERÇU DU FONDS

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS AMÉRICAIN (DYNAMIOUE)

Information au 31 décembre 2023

#### Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 28 octobre 2019 Gestionnaire de portefeuille : Fonds Dynamique

Valeur totale du Fonds : 55,3 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 4 952 596 Taux de rotation du portefeuille : 7,14 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,81 %	11,38 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,62 %	11,48 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,47 %	10,54 \$
Série 75/100	3,11 %	11,24 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,76 %	11,42 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,61 %	10,54 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds investit dans des unités du Fonds américain Dynamique, qui cherche à tirer avantage de nombreuses occasions de placement aux États-Unis par le biais d'une gestion active.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent		Répartition sectorielle du fonds sous-jacent		Composition du fonds sous-jacent	
Microsoft Corp.	7,20 %	Technologies de l'information	36,70 %	Actions américaines	95,70 %
Apple Inc.	7,00 %	Consommation discrétionnaire	17,30 %	Actions étrangères	4,10 %
Meta Platforms Inc.	5,10 %	Industrie	15,00 %	Court terme et autres	0,20 %
Amazon.com Inc.	4,80 %	Finance	12,30 %	Total	100,00 %
NVIDIA Corp.	3,90 %	Services de communication	7,40 %	10141	100,00 70
Broadcom Inc.	3,50 %	Santé	4,90 %		
General Dynamics Corp.	3,30 %	Matériaux	4,10 %		
JPMorgan Chase & Co.	3,20 %	Biens de consommation de base	2,10 %		
Lululemon Athletica Inc.	3,20 %	Total	99.80 %		
Eaton corp. PLC	3,10 %		55,55 ,5		
Total	44,30 %				

Nombre total de titres : 33

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

#### **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

Falls	Faible à	Ba alini	Modéré à	Élevé
Faible	modéré	Modéré	élevé	Eleve

#### **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

#### **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 132 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,02 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 9 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?		
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.		
Frais d'acquisition initiaux  Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.		Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.		
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.		

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,81 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,62 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,47 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,11 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,76 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,61 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



# **FONDS ACTIONS AMÉRICAINES (iA)**

Information au 31 décembre 2023

#### Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 147,1 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 6 599 033 Taux de rotation du portefeuille : 240,74 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,87 %	29,65 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,52 %	30,61 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,36 %	10,40 \$
Série 75/100	3,13 %	28,73 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,69 %	29,90 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,54 %	10,39 \$
Série Ecoflex 100/100	2,98 %	27,86 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est principalement composé de titres de participation de sociétés américaines à grande capitalisation.

Les 10 principaux titres du Fonds		Répartition sectorielle du Fonds		Composition du Fonds	
Apple Inc.	6,97 %	Technologies de l'information	22,75 %	Actions américaines	97,67 %
Microsoft Corp.	6,88 %	Finance	12,00 %	Court terme et autres	1,95 %
Alphabet Inc.	3,91 %	Santé	11,31 %	Actions étrangères	0,38 %
SPDR S&P 500 ETF Trust	3,01 %	Industrie	11,21 %	Total	100.00 %
Meta Platforms Inc.	2,11 %	Biens de consommation de base	10,40 %	Total	100,00 /0
Broadcom Inc.	1,42 %	Énergie	8,26 %		
JPMorgan Chase & Co.	1,41 %	Consommation discrétionnaire	8,01 %		
UnitedHealth Group Inc.	1,36 %	Services de communication	7,78 %		
Gouvernement des États-Unis, bons du Trésor,	1,24 %	Matériaux	2,52 %		
5,333 %, 16-01-2024		Immobilier	0,80 %		
Exxon Mobil Corp.	1,17 %	- Total	95.04 %		
Total	20 /12 %				

Total 29,48 %

Nombre total de titres: 204

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

#### **OUEL EST LE DEGRÉ DE RISOUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISOUE**

	Faible à		Modéré à		
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé	

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

### **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 360 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 8,97 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?		
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.		
Frais d'acquisition initiaux  Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.		Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.		
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.		

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,87 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	75 %	2,52 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	75 %	2,36 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,13 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,69 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,54 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,98 %	0,75 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636





# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG FONDS DIVIDENDES CROISSANCE AMÉRICAINS (iA)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 343,9 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 15 688 607 Taux de rotation du portefeuille : 4,75 %

**Investissement minimal: 25**\$

RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
2,69 %	33,68 \$
2,32 %	34,84 \$
2,17 %	10,41 \$
3,01 %	32,09 \$
2,61 %	33,32 \$
2,46 %	10,40 \$
3,02 %	32,09 \$
	2,69 % 2,32 % 2,17 % 3,01 % 2,61 % 2,46 %

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington américain dividendes croissance, lequel se compose principalement de titres de sociétés américaines à grande capitalisation et aux états financiers solides.

Les 10 principaux titres du fond	s sous-jacent	Répartition sectorielle du fon	ds sous-jacent	
Apple Inc.	7,19 %	Technologies de l'information	21,10 %	P
Microsoft Corp.	7,12 %	Finance	16,40 %	(
UnitedHealth Group Inc.	4,76 %	Santé	14,87 %	A
CMS Energy Corp.	3,97 %	Industrie	10,74 %	1
Amazon.com Inc.	3,92 %	Consommation discrétionnaire	9,15 %	
Alphabet Inc.	3,74 %	Matériaux	6,97 %	
Thermo Fisher Scientific Inc.	3,50 %	Services de communication	5,99 %	
S&P Global Inc.	3,20 %	Services aux collectivités	5,96 %	
Linde PLC	3,08 %	Biens de consommation de base	3,77 %	
Elevance Health Inc.	3,03 %	Énergie	2,23 %	
Total	43.51 %	Total	97.18 %	

<b>Composition du fonds</b>	sous-jacent
Actions américaines	96,30 %
Court terme et autres	2,82 %
Actions canadiennes	0,88 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres: 43

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

#### **OUEL EST LE DEGRÉ DE RISOUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISOUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 354 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 8,94 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

DEC\*

#### **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 1 année 5,5 % 2 et 3 années 5,0 % 4 et 5 années 4,0 % 6 année 3,0 % 7 année 2,0 % Après la 7 année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300, la Série 75/100 Prestige 500 et la Série Ecoflex 100/100 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	75 %	2,69 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,32 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,17 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,01 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,61 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,46 %	0,30 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	3,02 %	0,75 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



# FONDS FIDELITY INNOVATIONS MONDIALES<sup>MC</sup>

Information au 31 décembre 2023

#### Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 25 octobre 2021 **Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments

Valeur totale du Fonds : 263,6 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 26 121 933 Taux de rotation du portefeuille : 3,10 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,26 %	9,55 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,06 %	9,59 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,90 %	11,27 \$
Série 75/100	3,50 %	9,50 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,17 %	9,57 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	3,02 %	11,27 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Fidelity Innovations mondiales<sup>MC</sup>, lequel est investi dans des titres d'actions de sociétés situées n'importe où dans le monde qui sont susceptibles d'être des innovateurs perturbateurs.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

NVIDIA Corp.
Microsoft Corp.
Amazon.com Inc.
Meta Platforms Inc.
Alphabet inc., catégorie A
Corporation Cameco

Corporation Cameco Alphabet inc., catégorie C Advanced Micro Devices Inc.

Eli Lilly and Co.

**VERTIV HOLDINGS CO** 

Les 10 principaux titres représentent 50,46 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres: 163

Composition du fonds sous-jacent		
États-Unis	91,71 %	
Canada	5,19 %	
Autres pays	2,75 %	
Court terme et autres	0,35 %	
Total	100,00 %	

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque supérieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

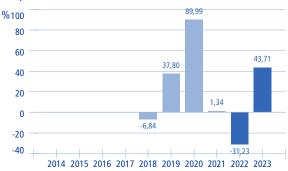
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 940 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -2,77 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	3,26 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	3,06 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,90 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,50 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	3,17 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	3,02 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



**FONDS ASIE PACIFIQUE (iA)** 

Information au 31 décembre 2023

#### Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **FN BRFF**

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 175,9 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 32 190 122 Taux de rotation du portefeuille: 203,24 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,00 %	4,40 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,82 %	4,48 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,66 %	10,49 \$
Série 75/100	3,22 %	4,36 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,90 %	4,43 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,75 %	10,49 \$

#### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds comprend des actions de sociétés sélectionnées, établies partout dans la région du Pacifique, y compris au Japon.

Les 10 principaux titres du Fonds	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	3,76 %
Tencent Holdings Ltd.	3,46 %
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	2,81 %
Samsung Electronics Co. Ltd.	2,36 %
BHP Group Ltd.	1,98 %
iShares MSCI All Country Asia ex Japan ETF	1,90 %
Alibaba Group Holding Ltd.	1,88 %
Mitsubishi Corp.	1,80 %
Shin-Etsu Chemical Co. Ltd.	1,72 %
MediaTek Inc.	1,31 %
Total	22.00.0/

Total 22,98 %

Nombre total de titres: 464

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque supérieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

#### **OUEL EST LE DEGRÉ DE RISOUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# **Composition du Fonds**Asie et Pacifique

100.00 %
0,21 %
0,40 %
0,66 %
98,73 %

#### **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 705 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,48 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?		
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.		
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.		
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.		

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,00 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,82 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,66 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,22 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,90 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,75 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



Asie et Pacifique

Amérique latine

Europe

**Total** 

Amérique du Nord

Moyen-Orient et Afrique

# FONDS MARCHÉS ÉMERGENTS (JARISLOWSKY FRASER)

Information au 31 décembre 2023

80.20 %

12,50 %

3.40 %

2.10 %

1,80 % **100,00 %** 

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 28 octobre 2019 **Gestionnaire de portefeuille :** Jarislowsky Fraser Limitée

Valeur totale du Fonds : 43,0 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 4 628 641 Taux de rotation du portefeuille : 10,50 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,24 %	9,14 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,09 %	9,22 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,93 %	10,04 \$
Série 75/100	3,49 %	9,05 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,15 %	9,19 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	3,00 %	10,04 \$

Composition du fonds sous-jacent

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds Marchés émergents Jarislowsky Fraser, lequel se compose en grande partie de titres de sociétés établies à travers le monde et qui exercent leurs activités sur les marchés émergents.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent	
Samsung Electronics Co. Ltd.	8,60 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing ADR	8,40 %
Tencent Holdings Ltd.	5,00 %
Tata Consultancy Services Ltd.	4,20 %
BDO Unibank	2,90 %
Weg S.A.	2,80 %
Larsen & Toubro Itée	2,80 %
Airtac International Goup	2,80 %
HDFC Bank Ltd.	2,80 %
C FI I D I CID L CI	/

Grupo Financiero Banorte SAB de CV 2,70 % **Total** 43,00 %

Nombre total de titres: 47

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque supérieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

#### **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

### **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 906 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de -2,34 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 3 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

# FONDS MARCHÉS ÉMERGENTS (JARISLOWSKY FRASER)

#### **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?		
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.		
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.		
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.		

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,24 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	3,09 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,93 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,49 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	3,15 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	3,00 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



# FONDS SOINS DE SANTÉ MONDIAUX (RENAISSANCE)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011 Gestionnaire de portefeuille : Gestion d'actifs CIBC

Valeur totale du Fonds : 274,3 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 9 866 514 Taux de rotation du portefeuille : 3,51 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,29 %	57,23 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,12 %	58,24 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,97 %	10,14 \$
Série 75/100	3,45 %	56,79 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	3,11 %	57,68 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,96 %	10,14 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance, lequel est principalement composé de titres de sociétés à moyenne et à grande capitalisation qui participent à la conception, au développement, à la fabrication et à la distribution de services ou de produits relatifs aux soins de santé.

Les 10	principaux	titres	du	tonds	sous-jacent	
Johnson	& Johnson					

Total	61,02 %
Pfizer Inc.	4,83 %
Sanofi SA	5,01 %
IQVIA Holdings Inc.	5,15 %
UnitedHealth Group Inc.	5,41 %
CVS Health Corp.	5,74 %
Medtronic PLC	5,86 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	6,46 %
Novartis AG	7,18 %
Roche Holding AG	7,59 %
Johnson & Johnson	7,79 %

Composition du fonds sous-jacentÉtats-Unis48,12 %Suisse24,19 %Court terme et autres12,25 %Irlande5,86 %France5,01 %Royaume-Uni4,57 %Total100,00 %

Nombre total de titres: 45

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

#### **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

# **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à	Modéré à		
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

### **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 048 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,43 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 1 année 5,5 % 2 et 3 années 5,0 % 4 et 5 années 4,0 % 6 année 3,0 % 7 année 2,0 % Après la 7 année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	3,29 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	3,12 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,97 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,45 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	3,11 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,96 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



# **APERCU DU FONDS**

### Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG **FONDS INFRASTRUCTURES MONDIALES (DYNAMIQUE)**

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **FN BRFF**

Date de lancement PER IAG : 28 octobre 2019 Gestionnaire de portefeuille : Fonds Dynamique Valeur totale du Fonds: 109,6 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 10 505 673

Taux de rotation du portefeuille : 6,47 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	3,09 %	10,23 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,94 %	10,31 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,78 %	10,89 \$
Série 75/100	3,26 %	10,16 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,90 %	10,32 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,75 %	10,89 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds investit dans des unités du Fonds mondial d'infrastructures Dynamique, qui est investi dans un portefeuille diversifié de sociétés cotées en bourse du monde entier qui détiennent principalement des actifs d'infrastructure directement.

#### Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

American Tower Corp. CMS Energy Corp. Corporation TC Énergie FirstEnergy corp. Brookfield Infrastructure Partners LP

Entergy corp.

Union Pacific Corp. Hydro One Ltd. CSX Corp.

Les 10 principaux titres représentent 45,60 % de l'actif net du fonds sous-jacent.

Nombre total de titres: 36

Composition du fonds	sous-jacent
États-Unis	51,70 %
Canada	30,20 %
Europe	12,10 %
Court terme et autres	3,30 %
Australie	2,70 %
Total	100,00 %

### À OUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

#### **OUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 031 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,72 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit PER IAG, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	3,09 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,94 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,78 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	3,26 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,90 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,75 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



# **FONDS REVENU IMMOBILIER (iA)**

Information au 31 décembre 2023

## Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 116,6 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 5 118 990
Taux de rotation du portefeuille : 34,36 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,91 %	45,47 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,44 %	47,33 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,29 %	10,83 \$
Série 75/100	3,12 %	44,99 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,65 %	45,95 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,50 %	10,83 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est composé principalement d'unités de fiducie de revenu de sociétés canadiennes. Le Fonds pourrait aussi inclure des titres à revenu fixe à court terme émis et garantis par les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que par des sociétés canadiennes.

Les 10 principaux titres du Fonds	
FPI RioCan	9,79 %
Granite REIT	9,67 %
FPI d'immeubles résidentiels canadiens	8,98 %
FPI industriel Dream	7,77 %
FPI Propriétés de Choix	7,40 %
FPI First Capital	6,34 %
Boardwalk REIT	6,14 %
Killiam Apartment REIT	6,13 %
FPI Allied Properties	5,73 %
FPI SmartCentres	5,61 %
Total	73.56 %

Nombre total de titres : 25

Composition au Fonas	
Actions canadiennes	98,12 %
Court terme et autres	1,88 %

Total 100,00 %

# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu régulier à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

#### **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

### **ÉCHELLE DE RISQUE**

Faible à			Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

### **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 470 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,93 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,91 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	<b>75</b> %	2,44 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,29 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,12 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,65 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,50 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



## **FONDS INDICIEL AMÉRICAIN DAQ (iA)**

Information au 31 décembre 2023

## Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **FN BRFF**

Date de lancement PER IAG: 4 janvier 2011

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 1 602,6 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 61 252 802 Taux de rotation du portefeuille : 43,45 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,97 %	43,96 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,80 %	44,74 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,64 %	10,68 \$
Série 75/100	3,03 %	43,81 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,55 %	45,14 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,40 %	10,69 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds reproduit le rendement de l'indice NASDAQ-100<sup>®</sup>. Cet indice regroupe des titres de sociétés qui offrent des produits et des services prometteurs, telles des sociétés d'équipement de télécommunication, de services informatiques, de produits de haute technologie, etc.

Les 10 principaux titres du Fonds	
Apple Inc.	8,58 %
Microsoft Corp.	8,01 %
Invesco QQQ Trust ETF	6,47 %
Amazon.com Inc.	4,50 %
Broadcom Inc.	3,86 %
Meta Platforms Inc.	3,58 %
NVIDIA Corp.	3,50 %
Tesla Inc.	3,43 %
Alphabet Inc.	2,37 %
Alphabet Inc.	2,31 %
Total	46,61 %

Nombre total de titres : 104

Composition du Fonds	
Actions américaines	96,76 %
Actions étrangères	2,76 %
Court terme et autres	0,48 %
Total	100 00 %

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

## Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

- \* NASDAQ®, OMXTM, NASDAQ-100® et indice NASDAQ-100® sont des marques de commerce déposées de NASDAQ, Inc. dont l'utilisation par iA Groupe financier a été autorisée sous licence.
- Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.
- <sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 4 724 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 16,80 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 9 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 1 année 5,5 % 2 et 3 années 5,0 % 4 et 5 années 4,0 % 6 année 3,0 % 7 année 2,0 % Après la 7 année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,97 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	2,80 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	2,64 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	3,03 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,55 %	0,30 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,40 %	0,30 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,080 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



FONDS INDEXIA PRUDENT (iA)

Information au 31 décembre 2023

# Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels. EN BREF

**Date de lancement PER IAG :** 4 décembre 2017 **Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 159,3 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 14 800 911 Taux de rotation du portefeuille: 13,75 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,99 %	10,87 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	1,89 %	10,95 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,76 %	10,73 \$
Série 75/100	2,35 %	10,65 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,25 %	10,72 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,12 %	10,73 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs privilégie les titres à revenu fixe. La répartition cible est de 70 % en fonds de revenu et 30 % en fonds d'actions.

Les principaux titres du Fonds		*Les 10 principaux titres du Fonds Indiciel		Composition du Fonds	
Indiciel d'obligation Canada Universe (BlackRock)*	70,37 %	d'obligation Canada Universe (BlackRock)		Fonds de revenu fixe	70,37 %
Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien (iA)	10,15 %	Gouvernement du Canada, 1,500 %, 01-06-2031	1,34 %	Fonds d'actions internationales	10,85 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, cat. D	8,90 %	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 01-12-2051	1,30 %	Fonds d'actions canadiennes	10,16 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, cat. D	8,82 %	Gouvernement du Canada, 1,500 %, 01-12-2031	1,21 %	Fonds d'actions américaines	8,82 %
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index,	1,96 %	Gouvernement du Canada, 1,250 %, 01-06-2030	1,14 %	Autres	-0,20 %
cat. D		Gouvernement du Canada, 1,750 %, 01-12-2053	1,03 %	Total	100,00 %
Autres éléments d'actif	-0,20 %	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 01-06-2032	1,02 %	Total	100,00 /0
Total	100.00 %	Gouvernement du Canada, 0,500 %, 01-09-2025	0,99 %		
	100,00 /0	Gouvernement du Canada, 3,250 %, 01-12-2033	0,99 %		
Nombre total de titres : 5		Gouvernement du Canada, 2,500 %, 01-12-2032	0,98 %		
		Gouvernement du Canada, 3,250 %, 01-09-2028	0,96 %		
		Total	10.96 %		

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible a		Modere a	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 092 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,45 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 1 année 5,5 % 2 et 3 années 5,0 % 4 et 5 années 4,0 % 6 année 3,0 % 7 année 2,0 % Après la 7 année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	1,99 %	_
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	75 %	1,89 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	1,76 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,35 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,25 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,12 %	0,10 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,060 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



FONDS INDEXIA MODÉRÉ (iA)

Information au 31 décembre 2023

#### Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 décembre 2017 **Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 151,7 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 13 355 933 Taux de rotation du portefeuille : 16,34 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,99 %	11,55 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	1,89 %	11,61 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,76 %	10,72 \$
Série 75/100	2,30 %	11,34 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,19 %	11,39 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,06 %	10,71 \$

#### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs est relativement équilibrée entre les titres à revenu fixe et les titres de participation. La répartition cible est de 55 % en fonds de revenu et 45 % en fonds d'actions.

Les principaux titres du Fonds		*Les 10 principaux titres du Fonds Indiciel		Composition du Fonds	
Indiciel d'obligation Canada Universe (BlackRock)*	55,28 %	d'obligation Canada Universe (BlackRock)		Fonds de revenu fixe	55,28 %
Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien (iA)	15,25 %	Gouvernement du Canada, 1,500 %, 01-06-2031	1,34 %	Fonds d'actions internationales	16,27 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, cat. D	13,34 %	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 01-12-2051	1,30 %	Fonds d'actions canadiennes	15,25 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, cat. D	13,23 %	Gouvernement du Canada, 1,500 %, 01-12-2031	1,21 %	Fonds d'actions américaines	13,23 %
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index,	2,93 %	Gouvernement du Canada, 1,250 %, 01-06-2030	1,14 %	Autres	-0,03 %
cat. D		Gouvernement du Canada, 1,750 %, 01-12-2053	1,03 %	Total	100.00 %
Autres éléments d'actif	-0,03 %	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 01-06-2032	1,02 %	10141	100,00 70
Total	100,00 %	Gouvernement du Canada, 0,500 %, 01-09-2025	0,99 %		
	100,00 /0	Gouvernement du Canada, 3,250 %, 01-12-2033	0,99 %		
Nombre total de titres : 5		Gouvernement du Canada, 2,500 %, 01-12-2032	0,98 %		
		Gouvernement du Canada, 3,250 %, 01-09-2028	0,96 %		
		Total	10,96 %		

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 162 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,49 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1º année 5,5 % 2º et 3º années 5,0 % 4º et 5º années 4,0 % 6º année 3,0 % 7º année 2,0 % Après la 7º année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	<b>75</b> %	1,99 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	75 %	1,89 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	1,76 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,30 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,19 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,06 %	0,10 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,060 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



FONDS INDEXIA ÉQUILIBRÉ (iA)

Information au 31 décembre 2023

## Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 4 décembre 2017 Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 255,7 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 21 623 469 Taux de rotation du portefeuille : 12,55 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,98 %	12,25 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	1,88 %	12,33 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,75 %	10,71 \$
Série 75/100	2,30 %	12,03 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,16 %	12,12 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,03 %	10,70 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs est relativement équilibrée entre les titres à revenu fixe et les titres de participation. La répartition cible est de 40 % en fonds de revenu et 60 % en fonds d'actions.

Les principaux titres du Fonds		Composition du Fonds	
Indiciel d'obligation Canada Universe (BlackRock)	40,29 %	Fonds de revenu fixe	40,29 %
Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien (iA)	20,36 %	Fonds d'actions internationales	21,74 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, cat. D	17,83 %	Fonds d'actions canadiennes	20,36 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, cat. D	17,68 %	Fonds d'actions américaines	17,68 %
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index, cat. D	3,92 %	Autres	-0,07 %
Autres éléments d'actif	-0,08 %	Total	100,00 %
Total	100,00 %		

Nombre total de titres: 5

#### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un rendement élevé à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISOUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

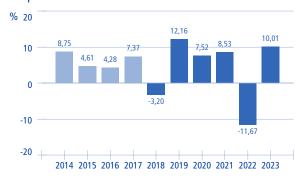
## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 234 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,52 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	<b>75</b> %	1,98 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	1,88 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	1,75 %	-
Série 75/100	<b>75</b> %	100 %	2,30 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 300	<b>75</b> %	100 %	2,16 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige 500	75 %	100 %	2,03 %	0,10 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,060 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

Site Internet : <u>ia.ca</u>



## **FONDS INDEXIA CROISSANCE (iA)**

27,22 % 25,50 % 25,21 % 22,12 % -0,05 % **00,00 %** 

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG :** 4 décembre 2017 **Gestionnaire de portefeuille :** iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 136,9 millions \$
Nombre d'unités en circulation: 11 011 728
Taux de rotation du portefeuille: 9,90 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,98 %	13,01 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	1,88 %	13,08 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,75 %	10,69 \$
Série 75/100	2,30 %	12,78 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,17 %	12,85 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,04 %	10,68 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs privilégie les titres de participation. La répartition cible est de 25 % en fonds de revenu et 75 % en fonds d'actions.

Les principaux titres du Fonds		Composition du Fonds	
Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien (iA)	25,50 %	Fonds d'actions internationales	
Indiciel d'obligation Canada Universe (BlackRock)	25,21 %	Fonds d'actions canadiennes	
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, cat. D	22,31 %	Fonds de revenu fixe	
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, cat. D	22,12 %	Fonds d'actions américaines	
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index, cat. D	4,91 %	Autres	
Autres éléments d'actif	-0,05 %	Total	10
Total	100,00 %		

Nombre total de titres: 5

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser un rendement à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### **OUEL EST LE DEGRÉ DE RISOUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 312 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,57 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**



Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 <sup>re</sup> année 5,5 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années 5,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années 4,0 % 6 <sup>e</sup> année 3,0 % 7 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 7 <sup>e</sup> année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	<b>75</b> %	<b>75</b> %	1,98 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	75 %	<b>75</b> %	1,88 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	75 %	1,75 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,30 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,17 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,04 %	0,20 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,060 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



## **FONDS INDEXIA AUDACIEUX (iA)**

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG: 4 décembre 2017 Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds: 65,7 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 5 074 549 Taux de rotation du portefeuille : 12,77 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	1,99 %	13,70 \$
Série Classique 75/75 Prestige 300 <sup>1</sup>	1,89 %	13,77 \$
Série Classique 75/75 Prestige 500 <sup>1</sup>	1,76 %	10,67 \$
Série 75/100	2,26 %	13,46 \$
Série 75/100 Prestige 300 <sup>1</sup>	2,14 %	13,56 \$
Série 75/100 Prestige 500 <sup>1</sup>	2,01 %	10,67 \$

#### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans un ensemble de fonds sous-jacents qui visent à reproduire les indices de marché de titres à revenu fixe canadiens et étrangers et d'actions canadiennes et étrangères. En outre, la répartition des actifs privilégie les titres de participation. La répartition cible est de 10 % en fonds de revenu et 90 % en fonds d'actions.

Les principaux titres du Fonds		Composition du Fonds	
Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien (iA)	30,57 %	Fonds d'actions internationales	32,76 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, cat. D	26,86 %	Fonds d'actions canadiennes	30,57 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, cat. D	26,63 %	Fonds d'actions américaines	26,63 %
Indiciel d'obligation Canada Universe (BlackRock)	10,12 %	Fonds de revenu fixe	10,12 %
Fonds BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index, cat. D	5,90 %	Autres	-0,08 %
Autres éléments d'actif	-0,08 %	Total	100,00 %
Total	100,00 %		,

Nombre total de titres: 5

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser un rendement à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

### **OUEL EST LE DEGRÉ DE RISOUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la Notice explicative pour plus d'information.

#### **ÉCHELLE DE RISOUE**

155 No 1155	£1£	ét
léré Modéré	élevé	Élevé
	éré Modéré	éré Modéré élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 385 \$. Ce montant correspond à un rendement moven de 5.50 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.

iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1 1 année 5,5 % 2 et 3 années 5,0 % 4 et 5 années 4,0 % 6 année 3,0 % 7 année 2,0 % Après la 7 année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, la Série 75/100 Prestige 300 et la Série 75/100 Prestige 500 et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	(Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	1,99 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 300	<b>75</b> %	<b>75</b> %	1,89 %	-
Série Classique 75/75 Prestige 500	75 %	<b>75</b> %	1,76 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,26 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 300	75 %	100 %	2,14 %	0,20 %
Série 75/100 Prestige 500	<b>75</b> %	100 %	2,01 %	0,20 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

#### **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,060 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



## FONDS REVENU MAXIMAL GARANTI ÀVIE (iA)

Information au 31 décembre 2023

73,52 %

15,49 %

10.99 %

100,00%

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

**Date de lancement PER IAG**: 24 novembre 2014 **Gestionnaire de portefeuille**: iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 110,2 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 10 612 517 Taux de rotation du portefeuille : 1,41 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Fonds de l'Étape Revenu admissible au Revenu minimum

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série ÀVIE <sup>1</sup>	2,89 %	10,39 \$

**Composition du Fonds** 

Court terme et autres

Obligations étrangères

Sociétés

**Total** 

#### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi principalement dans des titres de créance de sociétés, dans des placements privés et dans des titres de créance gouvernementaux.

32,26 %

#### Les 10 principaux titres du Fonds

Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,033 %, 15-02-2024	7,48 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,014 %, 18-01-2024	3,53 %
Enbridge Gas Inc., 5,460 %, 11-09-2036	3,23 %
Manulife Finance (Delaware) LP, 5,059 %, 15-12-2041	3,13 %
Énergir, SC, 3,040 %, 09-02-2032	2,90 %
Bell Canada, 3,000 %, 17-03-2031	2,67 %
407 International Inc., 3,430 %, 01-06-2033	2,52 %
407 International Inc., 6,470 %, 27-07-2029	2,46 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 5,035 %, 14-03-2024	2,25 %
Concord Wedgemount Creek General Partnership, 4,305 %, 31-12-2061	2,09 %
·	

Nombre total de titres : 113

**Total** 

## À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

## Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

 recherche un revenu récurrent tout en mettant l'accent sur la protection du capital

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à	
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé

#### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

# QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série ÀVIE. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 037 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,40 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Fonds offert seulement pour l'Étape Revenu de la Série ÀVIE. Pour plus de détails, se référer à la section 6 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1º année 5,5 % 2º et 3º années 5,0 % 4º et 5º années 4,0 % 6º année 3,0 % 7º année 2,0 % Après la 7º année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de l'Étape Revenu de la Série ÀVIE. Le frais d'assurance compris dans le RFG est 0,75 %. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	2,89 %	-
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

## **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

## iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636



## FONDS CROISSANCE ET REVENU GARANTI ÀVIE (iA)

Information au 31 décembre 2023

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement PER IAG : 24 novembre 2014

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs

Valeur totale du Fonds : 17,2 millions \$ Nombre d'unités en circulation : 1 547 359 Taux de rotation du portefeuille : 20,51 %

**Investissement minimal: 25 \$** 

Option de garantie	RFG <sup>2</sup>	Valeur liquidative par unité
Série ÀVIE <sup>1</sup>	3,10 %	11,30 \$

#### **DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds mise sur une habile diversification des titres obligataires gouvernementaux canadiens, des obligations de sociétés canadiennes, des actions canadiennes et des actions étrangères.

Les	princi	paux	titres	du	<b>Fonds</b>	

Total	100,00 %	Total	100,00 %
Autres éléments d'actif	-0,24 %	Autres	-0,24 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, cat. D	4,92 %	Fonds d'actions internationales	4,92 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, cat. D	9,77 %	Fonds d'actions américaines	9,77 %
Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien (iA)	15,21 %	Fonds d'actions canadiennes	15,21 %
Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA)*	70,34 %	Fonds de revenu fixe	70,34 %

Nombre total de titres: 4

### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

• recherche un revenu récurrent tout en mettant l'accent sur la croissance à long terme

## **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

	Faible à		Modéré à						
Faible	modéré Modéré		élevé	Élevé					

### **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section « Frais permanents du Fonds ».

## **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

**Composition du Fonds** 

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série ÀVIE. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### **RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 127 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,33 % par année.

#### **RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



<sup>\*</sup> Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Industrielle Alliance Obligations (iA), veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant indus dans le présent document.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Fonds offert seulement pour l'Étape Revenu de la Série ÀVIE. Pour plus de détails, se référer à la section 6 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2023, la renonciation s'est établie à 0,01 % pour toutes les options de garanties.

## **FONDS CROISSANCE ET REVENU GARANTI ÀVIE (iA)**

## **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1º année 5,5 % 2º et 3º années 5,0 % 4º et 5º années 4,0 % 6º année 3,0 % 7º année 2,0 % Après la 7º année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de l'Étape Revenu de la Série ÀVIE. Le frais d'assurance compris dans le RFG est 0,75 %. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série ÀVIE	<b>75</b> %	100 %	3,10 %	-
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.				

## **COMMISSION DE SUIVI**

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,040 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel. télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

## iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636

## Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2023 - Série Ecoflextra 75/100

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>	Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>	Taux de frais (%)¹
FONDS DISCIPLINE				
Discipline prudent (iA)	2,23	-	2,82	0,60
Discipline modéré (iA)	2,33	-	2,91	0,80
Discipline équilibré (iA)	2,38	-	2,92	0,80
Discipline croissance (iA)	2,36	-	2,93	1,05
FONDS DE REVENU				
Marché monétaire (iA)	1,29	-	1,73	0,60
Obligations court terme (iA)	1,91	0,00	2,43	0,60
Obligations discipline (iA)	1,93	0,00	2,43	0,60
FONDS HYBRIDES CANADIENS				
Hybride Actions canadiennes discipline (iA) 75/25	2,18	-	2,71	1,35
Hybride Indiciel canadien (iA) 75/25	2,08	-	2,64	1,40
FONDS HYBRIDES MONDIAUX				
Hybride Actions mondiales discipline (iA) 75/25	2,53	-	3,10	1,40
Hybride Actions américaines discipline (iA) 75/25	2,35	-	2,90	1,40

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Frais de gestion, le RFG et le Taux de frais, se référer à la section 7.3 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le Frais de fonds sous-jacents représente les frais possibles des fonds sous-jacents dans lesquels les fonds distincts peuvent investir, comme un fonds négocié en bourse (FNB). Les frais sont prélevés par les gestionnaires des fonds sous-jacents et comprennent les frais de gestion et leurs dépenses, qui peuvent inclure les frais de gestion du portefeuille, d'administration, d'audit, les taxes et d'autres frais. Les frais des fonds sous-jacents sont inclus dans le RFG.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> La série Ecoflextra 75/100 n'est pas offerte à la vente ni disponible pour les investissements (dépôts) dans les contrats existants. De plus, pour les contrats émis entre le 1er avril et le 17 août 2012, les transferts entre fonds ne peuvent s'appliquer qu'aux fonds suivants : Marché monétaire (iA), Obligations court terme (iA), Obligations discipline (iA) et Discipline prudent (iA).

## Informations spécifiques aux Fonds de la Catégorie F

Cette section présente les Fonds et les Séries disponibles pour l'option de Catégorie F. Pour plus d'informations sur les Fonds, reportez-vous à la page correspondante de ce document. Lorsque vous investissez dans les Fonds en vertu de l'option de Catégorie F, iA Groupe financier ne verse aucune commission ni aucuns frais de service à votre représentant en assurance vie et à son agence. Le montant que vous payez pour la détention d'Unités de Fonds de la Catégorie F sera indiqué dans l'entente entre vous et votre représentant. Il n'y a pas de Frais de rachat.

Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2023 - Catégorie F

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>		%) <sub>2</sub>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>			Taux de frais (%) <sup>1</sup>		
	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100	Frais de fonds sous-jacents $(\%)^2$	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100
FONDS ESG Modéré ISR (Inhance) Équilibré ISR (Inhance) Croissance ISR (Inhance) Portefeuille équilibré durable (iA) Fidelity Leadership climatique - Équilibre <sup>MC</sup> Actions canadiennes durables (iA) Stratégie climatique (Wellington)	1,22 1,27 1,32 1,19 1,40 1,21 1,41	1,47 1,52 1,57 1,39 1,60 1,43 1,68	1,63 1,68 1,73 - - -	- - 0,02 - 0,00	1,69 1,74 1,80 1,69 1,90 1,69 1,92	1,99 1,96 2,11 1,92 2,14 1,94 2,23	2,17 2,23 2,28 - - -	0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,30 0,30	0,40 0,50 0,50 - - -
FONDS FOCUS Focus prudent (iA) Focus modéré (iA) Focus équilibré (iA) Focus croissance (iA) Focus audacieux (iA)	1,08 1,13 1,17 1,22 1,26	1,24 1,28 1,33 1,37 1,50	1,34 1,44 1,52 1,60 1,66	0,01 0,01 0,01 0,01 0,01	1,44 1,47 1,55 1,59 1,76	1,73 1,76 1,81 1,85 2,03	1,85 1,96 2,05 2,14 2,21	0,10 0,10 0,10 0,10 0,20	0,25 0,40 0,40 0,50 0,65
FONDS SÉLECTION Sélection prudent (iA) Sélection modéré (iA) Sélection équilibré (iA) Sélection croissance (iA) Sélection audacieux (iA)	1,03 1,08 1,15 1,23 1,30	1,20 1,26 1,33 1,41 1,56	1,25 1,33 1,42 1,53 1,61	0,01 0,01 0,01 0,02 0,02	1,49 1,52 1,58 1,58 1,81	1,69 1,75 1,82 1,94 2,11	1,75 1,84 1,95 2,07 2,17	0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,20	0,25 0,40 0,40 0,50 0,65
FONDS DE REVENU Marché monétaire (iA) Obligations court terme (iA) Obligations (iA) Obligations de sociétés canadiennes (iA) Obligations de base plus (Wellington Square) Portefeuille géré de revenu fixe (iA) Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles) Revenu fixe mondial (PIMCO)	0,74 1,25 1,23 1,23 1,27 1,40 1,50 1,60	0,92 1,41 1,39 1,35 1,48 1,58 1,68 1,75	0,98 1,41 1,41 - 1,53 - -	- 0,00 0,00 0,00 - 0,03 -	1,08 1,74 1,68 1,70 1,76 1,94 2,02 1,96	1,36 1,92 1,84 1,85 2,00 2,15 2,23 2,29	1,42 1,92 1,92 - 2,02 - -	0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,10	0,25 0,25 0,25 - 0,25 - -
FONDS DE REVENU - Spécialisés Revenu à taux variable (Wellington Square) Stratégie d'obligations de sociétés (iA) Fidelity Titres américains à rendement élevé - Devises neutres	1,24 0,72 1,61	1,42 0,92 1,74	- - -	- 0,01 -	1,64 1,09 2,15	1,79 1,27 2,30	- - -	0,10 0,10 0,10	- - -
FONDS DIVERSIFIÉS Diversifié sécurité (iA) Diversifié (iA) Diversifié opportunité (iA) Stratégie revenu (iA) Diversifié mondial (Loomis Sayles)	1,04 1,08 1,13 1,06 1,16	1,22 1,25 1,31 1,24 1,35	1,39 1,41 1,46 1,64	0,02 0,01 0,01 0,01	1,52 1,44 1,54 1,46 1,60	1,73 1,61 1,69 1,71 1,71	1,92 1,93 1,99 2,19	0,10 0,10 0,10 0,10 0,10	0,25 0,40 0,50 0,50

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>		(%) <sub>2</sub>		es frais de (RFG) (%)		Taux frais		
	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100	Frais de fonds sous-jacents $(\%)^2$	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100
FONDS DIVERSIFIÉS Fidelity Revenu mensuel mondial Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iA) Allocation d'actifs mondiaux (iA) Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iA)	1,38 1,39 1,07 1,12 1,16	1,56 1,62 1,25 1,40 1,43	- - - -	0,01 - 0,11 0,09 0,09	1,90 1,90 1,64 1,68 1,67	2,07 2,16 1,84 2,00 2,03	- - - -	0,10 0,20 0,10 0,10 0,20	- - - -
FONDS HYBRIDES CANADIENS Hybride Actions revenu stratégique (iA) 75/25 Hybride Dividendes croissance (iA) 75/25 Hybride Indiciel canadien (iA) 75/25 Hybride Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity 75/25 Hybride Actions canadiennes - croissance (iA) 75/25 Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25 Hybride Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) 75/25	1,00 1,01 1,08 1,19 1,12 1,20 1,43	1,17 1,20 1,29 1,45 1,35 1,39 1,66	1,17 1,27 1,35 1,76 1,35	-	1,45 1,46 1,53 1,67 1,58 1,68 1,93	1,63 1,68 1,78 1,94 1,85 1,87 2,21	1,64 1,76 1,85 2,30 1,85 -	0,10 0,10 0,20 0,20 0,20 0,20 0,20	0,50 0,50 0,65 0,65 0,65
FONDS HYBRIDES MONDIAUX Hybride Actions mondiales de dividendes (iA) 75/25 Hybride Actions mondiales (iA) 75/25 Hybride Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> 75/25 Hybride Innovation thématique (iA) 75/25	1,32 1,19 1,36 1,24	1,53 1,43 1,61 1,47	1,62 1,54 1,78 -	- 0,01 - -	1,71 1,57 1,83 1,69	2,03 1,95 2,12 1,99	2,02 2,08 2,35 -	0,20 0,20 0,20 0,20	0,65 0,65 0,65
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES  Actions revenu stratégique (iA) Dividendes croissance (iA) Indiciel canadien (iA) Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity Actions canadiennes - croissance (iA) Potentiel Canada Fidelity Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) Actions nord-américaines (iA)	1,09 1,10 1,16 1,33 1,21 1,34 1,55 1,21	1,27 1,34 1,37 1,58 1,43 1,57 1,78	1,27 1,36 1,26 - 1,42 - -	- 0,01 - 0,00 - -	1,55 1,55 1,51 1,82 1,60 1,81 1,93 1,68	1,74 1,82 1,88 2,10 1,85 2,06 2,34 1,96	1,75 1,86 1,75 - 1,82 - -	0,20 0,20 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30	0,75 0,75 0,75 - 0,75 - -
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES Indiciel mondial tous pays (BlackRock) Dividende mondial (Dynamique) Actions mondiales de dividendes (iA) <sup>3</sup> Actions mondiales (iA) Opportunités mondiales (Loomis Sayles) Actions mondiales Conviction (iA) Actions mondiales de valeur opportuniste (Wellington) Fidelity Actions mondiales - Concentré Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> Indiciel international (BlackRock) Actions internationales (iA) Actions Europe Fidelity Indiciel américain (BlackRock) Fidelity Vision stratégique Innovation thématique (iA) Américain (Dynamique)	1,14 1,44 1,32 1,32 1,23 1,32 1,41 1,41 1,49 1,21 1,32 1,40 1,21 1,43 1,12 1,29	1,41 1,74 1,60 1,59 1,55 1,60 1,68 1,68 1,77 1,45 1,56 1,67 1,45 1,70 1,30 1,56	1,41 - - - - - 1,38 - 1,38 - 1,46	0,09 0,04 - 0,01 - 0,01 - 0,02 0,02 - 0,00 - 0,00	1,58 1,95 1,81 1,67 1,71 1,77 1,92 2,03 2,01 1,62 1,83 1,90 1,58 1,91 1,55 1,79	2,01 2,26 2,13 1,95 2,01 2,15 2,23 2,34 2,33 1,98 2,01 2,21 1,94 2,22 1,78 2,12	1,98 1,91 - 1,74 - 1,85	0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30	0,75 0,75 0,75 0,75

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>			Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>			%) <sub>2</sub>		es frais de (RFG) (%)			x de (%) <sup>1</sup>
	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100	Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100			
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES Actions américaines (iA) Dividendes croissance américains (iA)	1,32 1,16	1,56 1,45	1,46 1,46	0,00	1,75 1,52	2,09 1,92	1,98 1,85	0,30 0,30	0,75 0,75			
FONDS SPÉCIALISÉS Fidelity Innovations mondiales <sup>MC</sup> Asie pacifique (iA) Marchés émergents (Jarislowsky Fraser) Soins de santé mondiaux (Renaissance) Infrastructures mondiales (Dynamique) Revenu immobilier (iA) Indiciel américain DAQ (iA)	1,66 1,39 1,62 1,71 1,43 1,35 1,42	1,97 1,63 1,87 1,89 1,60 1,58 1,51	- - - - -	- 0,06 - - 0,09 - 0,02	2,19 1,90 2,13 2,21 1,99 1,80 1,86	2,56 2,16 2,44 2,43 2,22 2,06 2,01	- - - - -	0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30				
FONDS INDEXIA Indexia prudent (iA) Indexia modéré (iA) Indexia équilibré (iA) Indexia croissance (iA) Indexia audacieux (iA)	0,74 0,74 0,75 0,74 0,75	1,08 1,08 1,08 1,08 1,08	- - - -	0,01 0,01 0,01 0,01 0,01	1,08 1,08 1,14 1,09 1,10	1,55 1,42 1,55 1,55 1,55	- - - -	0,10 0,10 0,10 0,20 0,20	- - - -			

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Frais de gestion, le RFG et le Taux de frais, se référer à la section 7.3 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le Frais de fonds sous-jacents représente les frais possibles des fonds sous-jacents dans lesquels les fonds distincts peuvent investir, comme un fonds négocié en bourse (FNB). Les frais sont prélevés par les gestionnaires des fonds sous-jacents et comprennent les frais de gestion et leurs dépenses, qui peuvent inclure les frais de gestion du portefeuille, d'administration, d'audit, les taxes et d'autres frais. Les frais des fonds sous-jacents sont inclus dans le RFG.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le RFG est estimé puisque le Fonds est nouveau ou la série est nouvellement disponible (octobre 2023) et peut varier en tout temps.

Frais de gestion et Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2023 - Tarification préférentielle Prestige - Catégorie F

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>				6) <sup>2</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>1</sup>				Taux de frais (%) <sup>1</sup>
	Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500	Série 75/100 Prestige 300	Série 75/100 Prestige 500	Frais de fonds sous-jacents $(\%)^2$	Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500³	Série 75/100 Prestige 300	Série 75/100 Prestige 500 <sup>3</sup>	Série 75/100 Prestige 300 & 500
FONDS ESG  Modéré ISR (Inhance) Équilibré ISR (Inhance) Croissance ISR (Inhance) Portefeuille équilibré durable (iA) Fidelity Leadership climatique - Équilibre <sup>MC</sup> Actions canadiennes durables (iA) Stratégie climatique (Wellington)	1,06 1,13 1,16 1,03 1,24 0,91 1,26	0,93 1,04 1,07 0,90 1,11 0,79 1,13	1,13 1,24 1,23 1,16 1,38 1,04 1,40	1,07 1,13 1,13 1,07 1,28 0,95 1,29	- - 0,02 - 0,00	1,52 1,60 1,63 1,51 1,72 1,34 1,74	1,36 1,50 1,52 1,36 1,58 1,21 1,60	1,46 1,65 1,72 1,66 1,88 1,50	1,53 1,60 1,60 1,56 1,78 1,40 1,78	0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,30 0,30
FONDS FOCUS Focus prudent (iA) Focus modéré (iA) Focus équilibré (iA) Focus croissance (iA) Focus audacieux (iA)	0,93 0,97 1,01 1,05 1,08	0,83 0,86 0,90 0,95 0,99	1,03 1,11 1,18 1,22 1,32	0,91 1,01 1,06 1,11 1,20	0,01 0,01 0,01 0,01 0,01	1,38 1,42 1,47 1,41 1,55	1,26 1,30 1,34 1,40 1,44	1,50 1,56 1,66 1,71 1,82	1,36 1,47 1,53 1,59 1,68	0,10 0,10 0,10 0,10 0,20
FONDS SÉLECTION Sélection prudent (iA) Sélection modéré (iA) Sélection équilibré (iA) Sélection croissance (iA) Sélection audacieux (iA)	0,93 0,97 1,06 1,12 1,21	0,84 0,90 0,97 1,05 1,11	0,98 1,05 1,13 1,24 1,35	0,86 0,97 1,04 1,14 1,23	0,01 0,01 0,01 0,02 0,02	1,38 1,42 1,53 1,47 1,70	1,28 1,34 1,43 1,52 1,59	1,43 1,51 1,62 1,74 1,86	1,29 1,42 1,51 1,62 1,73	0,10 0,10 0,10 0,10 0,10
FONDS DE REVENU Marché monétaire (iA) Obligations court terme (iA) Obligations (iA) Obligations de sociétés canadiennes (iA) Obligations de base plus (Wellington Square) Portefeuille géré de revenu fixe (iA) Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles)	0,71 1,11 1,11 1,12 1,17 1,25 1,33	0,68 1,03 1,02 1,02 1,11 1,20 1,27	0,88 1,19 1,21 1,19 1,31 1,41 1,53	0,86 1,10 1,13 1,12 1,25 1,32 1,50	- 0,00 0,00 0,00 - 0,03	1,10 1,58 1,58 1,58 1,64 1,77 1,83	1,08 1,48 1,47 1,47 1,57 1,72 1,76	1,20 1,66 1,66 1,64 1,80 1,96 2,06	1,28 1,56 1,60 1,58 1,74 1,86 2,02	0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,10
Revenu fixe mondial (PIMCO)  FONDS DE REVENU - Spécialisés Revenu à taux variable (Wellington Square) Stratégie d'obligations de sociétés (iA) Fidelity Titres américains à rendement élevé - Devises neutres	1,40 1,17 0,64 1,49	1,30 1,09 0,57 1,42	1,60 1,31 0,77 1,64	1,53 1,24 0,69 1,58	- 0,01 -	1,79 1,64 1,05 2,01	1,80 1,55 0,96 1,93	1,80 1,17 2,18	2,06 1,73 1,10 2,11	0,10 0,10 0,10 0,10
FONDS DIVERSIFIÉS Diversifié sécurité (iA) Diversifié (iA) Diversifié opportunité (iA) Stratégie revenu (iA) Diversifié mondial (Loomis Sayles) Fidelity Revenu mensuel mondial Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles	0,93 0,80 0,80 0,71 1,02 1,24 1,28	0,86 0,72 0,68 0,57 0,90 1,09 1,13	1,10 0,98 0,98 0,82 1,14 1,38 1,37	1,02 0,89 0,85 0,69 1,03 1,24 1,27	0,02 0,01 0,01 0,01 - 0,01	1,39 1,23 1,22 1,11 1,45 1,72	1,31 1,14 1,09 0,96 1,34 1,57	1,59 1,39 1,43 1,18 1,52 1,84 1,87	1,49 1,34 1,29 1,11 1,48 1,74	0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,10

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>			(%) <sub>2</sub>	Ratio de	s frais de	gestion (RI	Taux de frais (%) <sup>1</sup>		
	Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500	Série 75/100 Prestige 300	Série 75/100 Prestige 500	Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500³	Série 75/100 Prestige 300	Série 75/100 Prestige 500³	Série 75/100 Prestige 300 & 500
FONDS DIVERSIFIÉS Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iA) Allocation d'actifs mondiaux (iA) Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iA)	0,94 0,92 0,94	0,85 0,81 0,86	1,12 1,12 1,16	1,04 1,04 1,04	0,11 0,09 0,09	1,49 1,44 1,36	1,38 1,32 1,38	1,70 1,68 1,72	1,61 1,59 1,59	0,10 0,10 0,20
FONDS HYBRIDES CANADIENS Hybride Actions revenu stratégique (iA) 75/25 Hybride Dividendes croissance (iA) 75/25 Hybride Indiciel canadien (iA) 75/25 Hybride Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity 75/25 Hybride Actions canadiennes - croissance (iA) 75/25 Hybride Potentiel Canada Fidelity 75/25 Hybride Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) 75/25	0,65 0,65 0,73 1,01 0,77 1,01 1,24	0,55 0,51 0,62 0,89 0,65 0,90 1,12	0,70 0,74 0,88 1,32 0,90 1,17 1,31	0,54 0,63 0,66 1,17 0,79 1,07 1,23	-	1,04 1,05 1,14 1,45 1,18 1,46 1,72	0,94 0,89 1,01 1,32 1,04 1,33 1,58	1,10 1,14 1,32 1,81 1,33 1,62 1,81	0,92 1,02 1,06 1,64 1,21 1,52 1,71	0,10 0,10 0,20 0,20 0,20 0,20 0,20
FONDS HYBRIDES MONDIAUX Hybride Actions mondiales de dividendes (iA) 75/25 Hybride Actions mondiales (iA) 75/25 Hybride Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> 75/25 Hybride Innovation thématique (iA) 75/25	1,13 0,91 1,16 1,04	0,97 0,76 1,06 0,89	1,28 1,10 1,44 1,23	1,14 0,94 1,37 1,12	- 0,01 - -	1,60 1,35 1,64 1,47	1,41 1,18 1,52 1,32	1,62 1,44 1,95 1,71	1,61 1,38 1,88 1,58	0,20 0,20 0,20 0,20
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES  Actions revenu stratégique (iA) Dividendes croissance (iA) Indiciel canadien (iA) Frontière Nord <sup>MD</sup> Fidelity Actions canadiennes - croissance (iA) Potentiel Canada Fidelity Actions canadiennes à petite capitalisation (QV) Actions nord-américaines (iA)	0,73 0,75 0,79 1,15 0,86 1,13 1,35 0,88	0,57 0,60 0,66 1,02 0,72 0,98 1,17 0,76	0,81 0,88 0,94 1,41 1,01 1,33 1,46	0,66 0,71 0,81 1,27 0,86 1,18 1,30 1,00	- 0,01 - 0,00 - -	1,04 1,15 1,20 1,48 1,29 1,53 1,81 1,28	0,95 0,99 1,06 1,47 1,13 1,43 1,64 1,17	1,13 1,31 1,39 1,89 1,47 1,82 1,98 1,58	1,06 1,12 1,23 1,76 1,29 1,66 1,79 1,44	0,20 0,20 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES Indiciel mondial tous pays (BlackRock) Dividende mondial (Dynamique) Actions mondiales de dividendes (iA) <sup>3</sup> Actions mondiales (iA) Opportunités mondiales (Loomis Sayles) Actions mondiales Conviction (iA) Actions mondiales de valeur opportuniste (Wellington)	0,82 1,25 0,96 0,97 1,07 0,95 1,26	0,66 1,07 0,83 0,83 0,92 0,84 1,11	1,00 1,39 1,14 1,15 1,39 1,12 1,39	0,82 1,22 1,00 1,02 1,22 0,97 1,32	0,09 0,04 - 0,01 - 0,01	1,33 1,73 1,41 1,43 1,53 1,38 1,75	1,15 1,57 1,25 1,26 1,35 1,27 1,58	1,54 1,91 1,60 1,63 1,89 1,59 1,90	1,34 1,74 1,45 1,48 1,70 1,42 1,82	0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30
Fidelity Actions mondiales - Concentré Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> Indiciel international (BlackRock) Actions internationales (iA) Actions Europe Fidelity Indiciel américain (BlackRock) Fidelity Vision stratégique Innovation thématique (iA) Américain (Dynamique)	1,24 1,32 1,04 1,00 1,24 1,07 1,29 0,80 1,15	1,14 1,20 0,90 0,87 1,09 0,90 1,12 0,66 0,91	1,43 1,53 1,06 1,21 1,51 1,13 1,38 0,98 1,22	1,29 1,39 0,93 1,11 1,41 0,95 1,21 0,83 1,04	0,11 - 0,02 0,02 - 0,00 - - 0,04	1,83 1,66 1,51 1,47 1,72 1,53 1,75 1,17	1,72 1,68 1,35 1,32 1,56 1,34 1,59 1,05 1,38	2,05 2,06 1,51 1,70 2,03 1,57 1,83 1,34 1,75	1,89 1,90 1,39 1,59 1,93 1,40 1,69 1,25 1,53	0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30

	Frais de gestion annuels (%) <sup>1</sup>				%)2	Ratio de	s frais de	Taux de frais (%) <sup>1</sup>		
	Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500	Série 75/100 Prestige 300	Série 75/100 Prestige 500	Frais de fonds sous-jacents (%) <sup>2</sup>	Série Classique 75/75 Prestige 300	Série Classique 75/75 Prestige 500³	Série 75/100 Prestige 300	Série 75/100 Prestige 500³	Série 75/100 Prestige 300 & 500
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES Actions américaines (iA) Dividendes croissance américains (iA)	1,00 0,83	0,85 0,67	1,18 1,10	1,00 0,93	0,00	1,45 1,25	1,28 1,07	1,66 1,54	1,45 1,37	0,30 0,30
FONDS SPÉCIALISÉS Fidelity Innovations mondiales <sup>MC</sup> Asie pacifique (iA) Marchés émergents (Jarislowsky Fraser) Soins de santé mondiaux (Renaissance) Infrastructures mondiales (Dynamique) Revenu immobilier (iA) Indiciel américain DAQ (iA)	1,51 1,23 1,48 1,55 1,29 0,93 1,25	1,33 1,07 1,36 1,39 1,14 0,78 1,08	1,70 1,31 1,55 1,57 1,26 1,13 1,08	1,44 1,14 1,42 1,38 1,11 0,97 0,87	- 0,06 - - 0,09 - 0,02	1,86 1,70 1,96 2,05 1,87 1,37	1,83 1,58 1,86 1,89 1,70 1,20 1,56	2,26 1,86 2,08 2,11 1,84 1,57 1,56	1,95 1,67 1,93 1,89 1,67 1,42 1,32	0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30 0,30
FONDS INDEXIA Indexia prudent (iA) Indexia modéré (iA) Indexia équilibré (iA) Indexia croissance (iA) Indexia audacieux (iA)	0,67 0,66 0,66 0,66 0,66	0,56 0,55 0,55 0,55 0,55	0,98 0,96 0,96 0,96 0,96	0,88 0,82 0,79 0,80 0,78	0,01 0,01 0,01 0,01 0,01	1,04 1,07 1,06 1,07 1,07	0,95 0,94 0,94 0,94 0,95	1,44 1,42 1,39 1,30 1,30	1,31 1,25 1,22 1,23 1,20	0,10 0,10 0,10 0,20 0,20

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les Frais de gestion, le RFG et le Taux de frais, se référer à la section 7.3 de la Notice explicative Programme Épargne et Retraite IAG.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le Frais de fonds sous-jacents représente les frais possibles des fonds sous-jacents dans lesquels les fonds distincts peuvent investir, comme un fonds négocié en bourse (FNB). Les frais sont prélevés par les gestionnaires des fonds sous-jacents et comprennent les frais de gestion et leurs dépenses, qui peuvent inclure les frais de gestion du portefeuille, d'administration, d'audit, les taxes et d'autres frais. Les frais des fonds sous-jacents sont inclus dans le RFG.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le RFG est estimé puisque le Fonds est nouveau ou la série est nouvellement disponible (octobre 2023) et peut varier en tout temps.

## Aperçu des fonds

Au 31 décembre 2023

#### À propos de iA Groupe financier

iA Groupe financier est un groupement de sociétés d'assurance et de gestion de patrimoine des plus importants au Canada. Il mène aussi des activités aux États-Unis. Fondé en 1892, il figure au nombre des grandes sociétés publiques au pays. Ses titres sont inscrits à la Bourse de Toronto, sous les symboles IAG (actions ordinaires) et IAF (actions privilégiées).

4-10/24-04)

Pour tout commentaire ou pour toute information additionnelle sur iA Groupe financier, vous pouvez vous adresser directement à son siège social :

#### iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest C. P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3

418 684-5000 / 1 800 463-6236

Ce contrat est administré par l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., qui est incorporée en vertu de la Loi sur les assurances (Québec).

#### ON S'INVESTIT, POUR VOUS.